

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CIVILISER ET DISCIPLINER : LA MISSION CIVILISATRICE ET LA
CULTURE MILITAIRE COLONIALE LORS DE LA GUERRE DU BANI-VOLTA
(1885-1919)

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
À LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
THOMAS VENNES

DÉCEMBRE 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Ce mémoire est le produit de plusieurs années d'études et de réflexion sur la guerre et la violence. J'aimerais en particulier remercier mon directeur Andrew Barros pour son accompagnement à travers ce processus, me poussant à réfléchir plus loin que mes premières impressions et à prendre confiance envers mes idées. Je tiens aussi à remercier Camille pour sa présence depuis les trois dernières années, son support moral, sa relecture du manuscrit final ainsi que ses critiques précises et justes. Être accompagné pendant ces moments difficiles, remplis d'embûches, d'isolement, de remise en doute et de blues occasionnel peut paraître bien secondaire pour plusieurs, mais est essentielle à mon avis pour ne pas perdre se perdre. Daniel Lemire est également à remercier pour sa relecture et pour les innombrables discussions autour d'un déjeuner qui m'ont permis d'affiner ma réflexion, et ce depuis le Cégep. Patrick Dramé, du département d'histoire à Sherbrooke, a été aussi d'une grande aide par l'intérêt qu'il porte pour ma recherche, nos discussions et son encouragement. La relecture de mon manuscrit final par Hélène a aussi été d'une grande aide et a relevé plein de coquilles et d'incohérences propres à n'importe quel travail d'envergure. Mes parents, Elisabeth et Stéphane, ainsi que mes frères Isaac et Benjamin, sont aussi à remercier, d'une part pour leurs soutiens financiers, mais aussi pour leurs supports pendant mes études. Ne pas se faire remettre en doute, se faire questionner et juger sur les objectifs derrière la poursuite d'étude supérieure dans une matière perçue par plusieurs comme inutile sont drôlement de bons motivateurs pour continuer sans trop se questionner sur notre utilité. Mais il s'agit, d'une certaine façon, d'une culture familiale qui valorise le savoir pour le savoir. Je tiens à remercier Maude également. Bien que nous nous sommes perdus de vue, elle a été à mes côtés pendant quatre ans

de ma vie. Et enfin, CamCam, simplement parce que c'est une bonne amie et qu'elle cherche à avoir son nom dans les remerciements de mémoire. Malheureusement, la liste des remerciements pourrait être aussi longue que ce mémoire, mais sachez que je suis reconnaissant envers toutes les personnes que j'ai rencontrées et avec qui je me suis lié d'amitié pendant ses longues années d'étude, du secondaire à aujourd'hui. Sans vous, ce mémoire ne se serait jamais réalisé.

Plus formellement, les bourses du département d'histoire et de la faculté des sciences humaines m'ont permis de persévérer face à une situation financière constamment précaire. Je suis aussi reconnaissant envers les professeurs et les chargés de cours du département qui ont bien voulu me donner des contrats de travail : Christopher Goscha, Jean Lévesque, Peggy Roquigny, Anthony Steinhoff et Warren Wilson. Je dois aussi remercier les institutions muséales qui m'ont permis d'avoir un emploi en lien avec ma matière : le Musée de l'Holocauste de Montréal, le Centre canadien pour la Grande Guerre et la fondation Vimy. Ces emplois ne m'ont pas seulement permis d'amener de la nourriture sur la table et de payer le loyer, mais ont aussi enrichi ma réflexion quant à la place de l'histoire dans l'éducation et dans la société. Ils m'ont aussi permis de rencontrer des personnes exceptionnelles, dont certaines sont devenues de très grandes amies (that's you Rose) qui travaillent d'arrache-pied pour rendre cette histoire accessible. Il reste beaucoup de travail à faire avant de voir cette matière pleinement démocratisée et accessible à tous. Je tiens à les remercier ici aussi pour les discussions, leurs compagnies et leurs amitiés. De façon un peu amère (et je tiens à le souligner), la pandémie de la Covid19 a eu un impact bénéfique sur la réalisation de ce mémoire. Ce qui manque à tous les étudiants en général, c'est du temps et de l'argent. Le confinement et la prestation canadienne d'urgence m'ont énormément aidé à, premièrement, m'asseoir et travailler et, deuxièmement, avoir de l'argent me permettant de subvenir à mes besoins. Cela en dit long sur la précarité étudiante quand un événement exceptionnel et avec des impacts mondiaux négatifs a en fait permis à quelqu'un d'avoir un plus haut salaire mensuel

qu'auparavant et de finir son mémoire de maîtrise. Évidemment, sans la PCU, la vie aurait été différente. Enfin, nous oublions souvent de remercier les choses qui nous tiennent compagnie pendant ces longues heures de rédaction : la musique. Je ne vais pas nommer tout les groupes et les styles qui m'ont donné de la motivation, des doigts rapides, mais je tiens à souligner que pendant les deux derniers mois de rédaction, l'album *Painkiller* de *Judas Priest* était à mes oreilles à tous les matins. Commentaires comiques, mais aussi un commentaire sur comment on s'absorbe entièrement dans cette activité d'écriture empreinte d'une certaine folie.

Je profite aussi de ce petit moment de liberté pour souligner que les conclusions de ce mémoire, comme quoi la culture organisationnelle coloniale est fortement impactée par l'idéologie de la mission civilisatrice, sont en pleine révision dans mon esprit. En effet, rendue aujourd'hui au doctorant, je relie ce travail avec scepticisme, surtout à la suite de critiques bien articulées, de méfiances, et de nouvelles lectures sur la question. Ces discussions et lectures m'ont mené à de nouvelles réflexions autour de la difficile articulation et relation entre la croyance et la pratique. Bien sûr, il n'est jamais évident de bien comprendre les motivations des acteurs derrière leurs actions surtout quand ils ne sont plus là pour nous les dire (et encore, il faut être méfiant du témoignage autour d'événements qui peuvent être empreints d'autorationalisation et d'autojustification, voire même d'autodéfense). Bref, du travail, il en reste à faire.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	ii
Table des matières.....	v
Liste des figures.....	viii
Résumé.....	x
Introduction.....	1
Chapitre I	
Une guerre oubliée : bilan autour de l’action militaire française en Afrique et de la guerre du Bani-Volta.....	16
1.1 La guerre du Bani-Volta et la résistance africaine à la colonisation.....	18
1.2 La guerre coloniale, l’occupation du territoire et la violence européenne : modèle théorique et interprétation.....	23
1.3 La mission civilisatrice.....	36
Conclusion.....	40
Chapitre II	
Combattre en colonie : la mission civilisatrice et la culture militaire coloniale.....	42
2.1 La mission civilisatrice : idéologie officielle de la République coloniale.....	44
2.1.1 Une nouvelle idéologie pour la France républicaine.....	45
2.1.2 Républicanisme et universalisme aux cœurs de la mission civilisatrice.....	49
2.2 La construction d’une culture : l’armée dans les colonies et la conquête de l’Afrique occidentale.....	52
2.2.1 L’Algérie : un premier « laboratoire » colonial.....	52
2.2.2 L’aventure impériale en Afrique occidentale.....	54
2.2.3 Bâtitteur d’empire : l’armée et les conquêtes coloniales.....	57

2.2.4 Au-delà de l'enseignement : flexibilité et adaptabilité dans le contexte colonial	64
2.3 La mission civilisatrice et les postulats de base de l'action militaire en colonies.	68
2.3.1 L'espace imaginé de la colonie	69
2.3.2 Le rôle politique des officiers coloniaux	71
2.3.3 L'effet de la mission civilisatrice sur la violence	76
Conclusion	80
Chapitre III	
La mission civilisatrice en action : répression et violence lors de la guerre du Bani-Volta (1915-1916).....	83
3.1 La révolte « siffle » : la naissance du mouvement anticolonial et ses premières victoires	86
3.1.1 La conquête française du Soudan et de la boucle du Niger.....	87
3.1.2 La formation de la coalition anticoloniale.....	91
3.1.3 Les premières tentatives de répressions : négociation, intimidation et violence.	94
3.2 Terreur et destruction : la mobilisation de la colonne Molard	98
3.2.1 La colonne Simonin et le siège de Yankasso.	99
3.2.2 La mobilisation de la colonne Molard et la division raciale des opérations	101
3.2.3 La destruction systématique des villages : une mesure civile appliquée à la lettre.....	107
Conclusion	115
Chapitre IV	
La « pacification en profondeur » : un désamorçage de la violence grâce à la mission civilisatrice?	117
4.1 La fin de la destruction systématique des villages.	120
4.1.1 Une « action rapide et énergique » : Molard s'oppose à la destruction systématique des villages	121
4.1.2 L'administration met fin aux destructions.....	125
4.1.3 Les postes militaires et la « tache d'huile ».....	130
4.2 L'après-guerre : recommandation, analyse et procès.....	136
4.2.1 Plaidoyer pour une région militaire.....	137

4.2.2 À qui la faute? Le recrutement militaire et la mission civilisatrice ratée	141
4.2.3 « D'un tempérament violent et brutal, cet agent procéda sans mesure » : La mission d'inspection Picanon et les procès pour sévices graves.....	147
4.2.4 Le cas allemand : une comparaison.....	155
Conclusion	159
Conclusion	161
Bibliographie.....	168
Sources manuscrites	168
Archives nationales d'outre-mer (ANOM)	168
Service historique de la défense (SHD)	169
Centre historiques et d'études des territoires d'outre-mer (CHETOM).....	169
Assemblée nationale.....	169
Grands discours parlementaires.....	169
Sources imprimées	170
Études.....	170
Articles et chapitres d'ouvrages collectifs	174
Roman	175
Site web.....	175

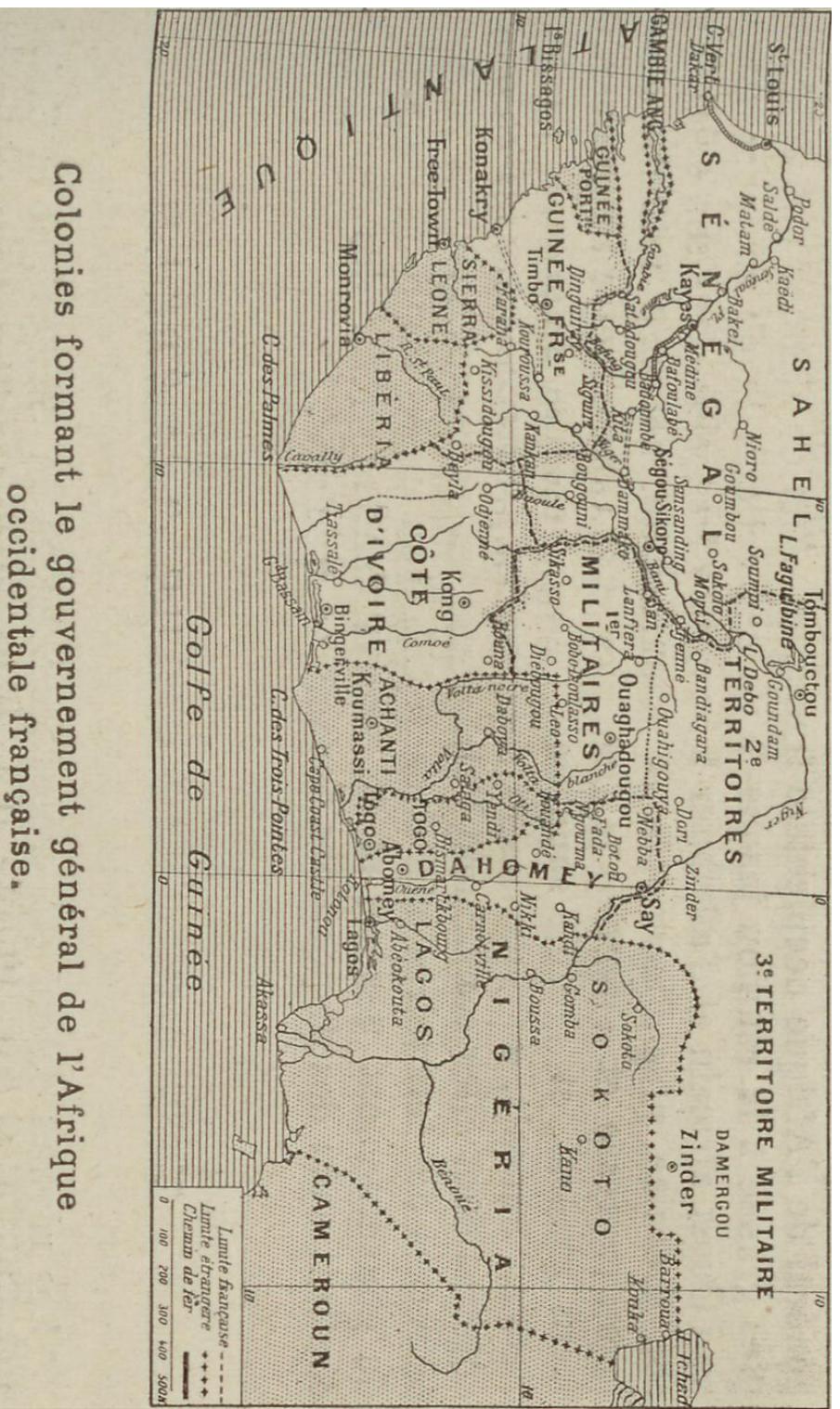
LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 : Carte de l'Afrique occidentale française,	1
Figure 2.1 : « La France apportant la civilisation, la richesse, et la paix au Maroc » dans <i>Le petit Journal</i>	47
Figure 2.2 : « Au pays noir. La marche de la colonne Joffre sur Tombouctou » dans <i>Le petit Parisien illustré</i> ,	63
Figure 3.1 Carte de l'étendue de la révolte dans le rapport Picanon	104
Figure 3.2: Carte des opérations de la colonne Molard du 14 février au 14 juin.....	110

RÉSUMÉ

Avec l'avènement de la Troisième République, la France se dota d'un nouveau motif et justificatif pour l'expansion impériale: la mission civilisatrice. Basée sur des principes républicain et universaliste, cette mission fut au cœur des conquêtes en Afrique subsaharienne à partir de la fin du XIX^e siècle. En tant que fer de lance de ce nouvel expansionnisme en Afrique, l'armée coloniale française consolida une culture militaire qui la distingua de l'armée métropolitaine. L'aspect le plus distinctif fut la forte influence de l'idéologie de la mission civilisatrice sur ses pratiques et dynamiques de la violence. Grâce aux rapports militaires, rapports politiques civils, à la correspondance télégraphique ainsi qu'un corpus d'ouvrages sur les conflits coloniaux, ce mémoire démontre comment la mission civilisatrice, par l'entremise de la culture militaire coloniale dont les deux postulats de bases étaient la recherche de l'ordre absolue et l'adaptabilité, s'imprégna dans la mentalité des officiers coloniaux qui s'octroyèrent un rôle politique en colonie. À travers l'étude de la guerre du Bani-Volta (1915-1916), ce mémoire argumente que la mission civilisatrice agit comme un vecteur et un frein à la violence extrême des autorités militaires coloniales. Deux phénomènes issus de cette idéologie agirent en particulier sur la violence des autorités militaires : l'espace imaginé de la colonie et le racisme. Ainsi, la colonie était une *terra nullius* qui devait être remis à l'ordre. Ces habitants étaient catégorisés comme des « races » inférieures qui devait être pris sous tutelle par une civilisation éclairée, dans ce cas-ci la France. En conséquence, cette mission encouragea l'usage de la violence extrême dans un but disciplinaire et réformateur, écrasant les résistances africaines pour s'imposer en tant que seule autorité légitime. Mais elle y imposa aussi des limites puisqu'il s'agissait d'agir en fonction d'une « élévation » des peuples et de mener à terme la « mise en valeur » de la colonie. Opposant l'empire français à une révolte anticoloniale dans l'actuel Burkina Faso pendant la Première Guerre mondiale, la guerre du Bani-Volta fut l'un des conflits les plus importants en Afrique subsaharienne et illustre comment la mission civilisatrice agit comme cadre à la violence extrême des autorités militaires coloniales.

MOTS CLÉS : Guerre du Bani-Volta, Afrique occidentale française, mission civilisatrice, violence coloniale, armée coloniale française, culture militaire.



Colonies formant le gouvernement général de l'Afrique occidentale française.

Figure 1.1 : Carte de l'Afrique occidentale française dans Maxime Petit, *Les colonies françaises : petit encyclopédie coloniale*, Paris, Librairie Larousse, 1902, p. 519, <<http://www.manic.org/patrimoin/MMC16023-1>>

INTRODUCTION

Ce mémoire est une analyse des pratiques et des dynamiques de la violence coloniale ainsi que de la culture militaire coloniale des officiers français pendant la guerre du Bani-Volta (1915-1916). Pendant la Première Guerre mondiale, l'empire français affronta de nombreux mouvements de résistance dans ses colonies. Plus particulièrement, le conflit qui éclata en 1915 dans la région voltaïque, entre la rivière Volta et Bani, fut l'une des guerres les plus importantes et violentes de l'histoire de l'Afrique Occidentale française (AOF)¹. La violence extrême des autorités coloniales, autant civiles que militaires, à l'égard des populations de la région était en partie représentative des pratiques et des dynamiques de la violence en colonie depuis les campagnes militaires du Maréchal Thomas Robert Bugeaud en Algérie entre 1836 et 1847. Lors de la guerre du Bani-Volta, les colonnes militaires sillonnèrent le territoire en éliminant systématiquement tous les centres de résistance, massacrant les combattants rebelles et des civils souvent en fuite. Plus de 200 villages furent brûlés et rasés au sol. Les morts dépassèrent les 30 000 individus et le conflit fut ponctué de tueries de masse importantes. Néanmoins, les autorités coloniales surent mettre un frein à ces violences extrêmes et ne s'engagèrent pas dans un génocide comme l'avait fait l'Allemagne impériale lors de la répression de la révolte des Héréros et des Namas (1904-1908) dans le Sud-Ouest africain allemand (SOAA).

Quelles étaient les pratiques et les dynamiques de la violence des autorités coloniales françaises lors de la guerre du Bani-Volta? Considérant ces violences

¹Michael Crowder, « La Première Guerre mondiale et ses conséquences », dans *L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935*, Paris, Unesco, 1989, vol. 7, coll. « Histoire générale de l'Afrique. », p. 322-323.

extrêmes systématiques des autorités coloniales durant ce conflit, pourquoi celles-ci ne s'engagèrent-elles pas dans une logique de solution finale comme leurs contreparties allemandes? La violence extrême des autorités coloniales françaises s'expliquait par l'influence prépondérante de la mission civilisatrice dans la culture militaire coloniale de ses officiers français. Ainsi, cette idéologie fit en sorte que l'armée coloniale donna un rôle politique à leur violence et prit une posture paternaliste, disciplinaire et réformatrice lorsqu'elle faisait face aux résistances armées africaines. Cette même posture agit comme un frein, empêchant les autorités militaires de perdre de vue les objectifs politiques de la colonisation. Ce regard sur la violence coloniale a l'ambition de démontrer que l'idéologie de la mission civilisatrice agissait comme cadre à la violence puisqu'elle influençait les postulats de base (*basic assumptions*²) de la culture organisationnelle militaire coloniale française. En tant que cadre, elle engloba tous les autres facteurs pouvant influencer la violence.

Sous l'égide de cette idéologie, la violence des autorités militaires prit une intonation paternaliste et disciplinaire. Elle visait la remise à l'ordre des populations et des « indigènes »³ qui refusaient la tutelle bienveillante de la civilisation française. Elle devint aussi une violence réformatrice, car en éliminant les corps politiques et physiques des résistances « barbares », elle créait les conditions parfaites, une *tabula rasa*, pour des réformes culturelles, sociales, politiques et économiques. Bref, les guerres coloniales étaient perçues comme des guerres « humanitaires » avec comme objectif de contrer la barbarie et de l'éliminer⁴. La guerre du Bani-Volta, en étant le conflit le plus violent par son ampleur, son étendue territoriale et son impact sur les

² Isabel V Hull, *Absolute Destruction: Military Culture and the Practices of War in Imperial Germany*, Ithaca, Cornell University Press, 2005, p. 94-95.

³ « Indigène » fut un terme générique pour qualifier les populations non-occidentales dans les colonies. Le terme homogénéise et essentialise les populations et personnes colonisées, mais nous l'utiliserons dans ce mémoire pour représenter la distinction civilisationnelle qu'opérait les officiers coloniaux entre eux, les « blancs », et ces populations.

⁴ Dino Costantini, *Mission civilisatrice: le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*, Paris, Éditions La Découverte, 2008, p. 59.

sociétés touchées en AOF depuis la colonisation française, est un excellent point d'ancrage pour cette analyse.

Notre approche permet de nuancer et d'approfondir les différentes analyses de l'impact de la mission civilisatrice sur le colonialisme français du XIX^e et XX^e siècle ainsi que celui des mécanismes de la culture militaire et son influence sur la violence. La première originalité de notre analyse est de souligner que l'armée coloniale française était porteuse de l'idéologie de la mission civilisatrice. Dans son ouvrage *A Mission to Civilize*, Alice Conklin démontra l'importance de cette mission sur les croyances et les pratiques des hauts fonctionnaires en AOF entre 1885 et 1930⁵. Mais ces hauts fonctionnaires, surtout les gouverneurs généraux, ne furent pas les seuls à avoir un pouvoir d'action considérable et une volonté de transformer la colonie et l'Empire. L'armée coloniale et ses officiers en furent aussi des acteurs importants. De surcroît, les actions militaires n'étaient pas seulement des moments d'exceptions, des parenthèses où le système, stressé et tendu, perdait ses repères idéologiques et politiques. Bien au contraire, les militaires et l'armée étaient des agents de premier plan et furent très actifs dans la construction de l'empire colonial et la formulation de l'idéologie de la mission civilisatrice. Le travail de Conklin relégua le rôle de l'armée et de ses officiers au second plan dans la mise en application de cette mission. Notre analyse envisage la question sous un autre angle en soulignant que, malgré sa fonction d'institution de violence, l'armée pouvait être porteuse de la mission civilisatrice et faire en sorte que leurs pratiques de la violence en soient influencées. Ceci permet de dépasser le cadre des institutions civiles à laquelle cette idéologie fut le plus souvent attribuée. En considérant ainsi l'armée comme porteuse de cette mission, nous élargissons son champ d'implication et approfondissons notre compréhension de la colonisation et de ses effets.

⁵ Alice L Conklin, *A mission to civilize: the republican idea of empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford, California, Stanford University Press, 1997, p. 5.

La deuxième originalité de notre étude est l'introduction de l'idéologie de mission civilisatrice dans la culture militaire. Elle aide à comprendre le rôle du politique et des idéologies dans les institutions militaires. L'expérience coloniale française montrait clairement que l'armée était à la fois gestionnaire et visionnaire de l'Empire. Avec le concept de culture organisationnelle, nous appréhendons la participation active des militaires dans la construction de l'Empire au-delà des grandes personnalités en la comprenant au niveau du groupe. Également, les résultats de notre recherche nuancent les propos d'Isabel Hull sur le radicalisme institutionnel des armées européennes et la façon dont la culture organisationnelle fonctionne. Hull postulait que les mesures radicales et génocidaires de l'armée allemande pendant la répression de la révolte des Héréros et des Namas n'étaient pas le résultat de l'idéologie, en particulier le racisme⁶, mais simplement un mécanisme institutionnel qui se mit en branle lorsque l'armée se trouva face à une impasse⁷. Ce mécanisme poussa l'armée allemande à adopter des « solutions finales » qui avaient pour but de simplement éliminer la source du problème, dans ce cas-ci la population héréros⁸.

Cependant, nous postulons que l'idéologie de la mission civilisatrice s'était intégrée à la culture militaire coloniale française. En conséquence, l'armée coloniale française n'adopta pas des logiques génocidaires en raison de la mission civilisatrice. Néanmoins, elle encouragea et sanctionna tout de même des formes de violences extrêmes. Conséquemment, nous argumentons que l'idéologie joua une part active dans la violence coloniale et dans la culture militaire. Le racisme, part intégrante de cette idéologie, était un facteur explicatif important, se trouvant au centre des considérations stratégiques et tactiques des autorités militaires.

En comparant les institutions militaires française et allemande, il est plus facile de faire ressortir la spécificité de l'armée coloniale française. Dans la période couverte

⁶ I. Hull, *Absolute Destruction...*, *op. cit.*, p. 92.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, p. 2.

par notre étude, l'armée coloniale française n'aboutit jamais à maintenir des actes génocidaires dans sa gestion des révoltes africaines, contrairement à l'armée impériale allemande. Cela n'empêche pas l'usage de violences extrêmes lors des opérations de « pacification ». Également, cette comparaison illustre que le contexte colonial n'était pas l'unique facteur dans les pratiques et dynamiques de la violence extrême en colonies. Les cultures militaires y jouèrent aussi un rôle de premier plan. Avec cette approche, nous offrons un portrait plus complexe de la violence coloniale qui va au-delà des mécanismes primaires de la réaction violente à la résistance souvent attribués aux dynamiques et aux pratiques de violence en colonie.

Contrairement à un avis répandu qu'elle n'était qu'un voile cachant un colonialisme de prédation et d'exploitation, la mission civilisatrice fut bel et bien une façon d'appréhender le monde et un axiome pour l'action, comprise au pied de la lettre par les Européens à de rares exceptions⁹. Nous entendons par mission civilisatrice une doctrine coloniale comprenant la colonisation et l'élévation des populations conquises non seulement comme un droit, mais comme un devoir des puissances modernes de l'Europe. Sa composante la plus importante, qui conférait une impression de supériorité chez les nations européennes et tout particulièrement la France, était le contrôle de la nature et la capacité de changer autant l'environnement naturel que la nature humaine en soi¹⁰. Imbue de sa supériorité morale et civilisationnelle, la France agit comme garant et porteur d'un universalisme républicain qui oeuvrait à l'unité du genre humain par l'intégration et l'assimilation d'autres peuples du monde¹¹. Imbibée d'un racisme biologique et culturel, lui-même antérieur à la formulation de cette mission et qui consolida sa « légitimité » scientifique vers la fin du XIXe siècle grâce à la construction de la modernité européenne, la mission civilisatrice donna le pouls aux violences de guerres des militaires coloniaux.

⁹ A. Conklin, *A mission to civilize...*, *op. cit.*, p. 2.

¹⁰ *Ibid.*, p. 5.

¹¹ D. Costantini, *Mission civilisatrice...*, *op. cit.*, p. 32.

Dans l'historiographie, les actes de violence des autorités françaises lors de la guerre du Bani-Volta n'ont pas été analysés du point de vue de l'idéologie de la mission civilisatrice ni de la culture militaire coloniale. Cette approche pose cette révolte à l'extérieur de la guerre de 14-18 en l'inscrivant davantage dans l'histoire de la colonisation française. Ceci va à contre-courant de la majorité des ouvrages sur les révoltes africaines pendant la guerre, notamment les travaux pionniers de Marc Michel sur la contribution de l'Afrique lors de la Grande Guerre. Quoiqu'importante, le cadre de la Grande Guerre est un élément secondaire dans notre compréhension et notre explication des actes de violence des autorités militaires coloniales. De plus, seulement trois monographies ont cette révolte comme sujet central. Ces travaux consignent la guerre du Bani-Volta dans la continuité coloniale, mais ils se concentraient davantage sur l'impact pendant et après la guerre sur les populations autochtones. Sans critiquer cette approche, nous cherchons à comprendre les événements du point de vue des autorités coloniales et de leurs alliés. Comme le souligna Conklin, uniquement analyser l'agentivité (*agency*) des Africains avait l'effet « paradoxal » de représenter le colonialisme français comme étant « monolithique » et « statique »¹². Ainsi, nous approfondissons l'historiographie de la guerre du Bani-Volta en l'appréhendant à travers la culture organisationnelle, dans la continuité du processus colonial français et dans la consolidation impériale qui s'opéra après la Première Guerre mondiale.

Du côté de l'idéologie de la mission civilisatrice, les études jusqu'à présent se contentèrent de l'aborder soit du point de vue de l'histoire des idées ou de l'histoire sociale et culturelle. À titre d'exemple, Dino Costantini analysa les origines et les impacts de la mission civilisatrice sur les mentalités en colonie et en métropole. D'autre part, Alice Conklin étudia les politiques coloniales des institutions civiles guidées par cette mission et les effets concrets de leurs implantations sur les populations africaines. Contrairement à l'historiographie qui positionna, plus souvent que rarement, la

¹² A.L. Conklin, *A mission to civilize...*, *op. cit.*, p. 3.

violence de guerre et les institutions militaires à l'extérieur de la mission civilisatrice, nous cherchons à les rapprocher de cette mission. Ainsi, nous comprenons davantage la violence de guerre comme une partie intégrante des projets coloniaux européens. La mission civilisatrice engendra un double phénomène de violence punitive et de volonté d'élévation des peuples. Les deux cohabitèrent et se renforcèrent mutuellement. La contribution de cette recherche à l'historiographie consiste à approfondir nos connaissances de l'impact de la mission civilisatrice sur les mentalités en exposant que sa portée allait bien plus loin que les institutions civiles.

La violence coloniale française en relation avec la culture organisationnelle, qu'elle fût moulée par les théâtres de guerre européenne, coloniale ou les deux simultanément, est un aspect négligé dans l'historiographie francophone sur les institutions militaires malgré la masse critique d'ouvrages sur l'armée et les « grands » personnages de la colonisation française. Notre approche vient approfondir la compréhension du comportement des autorités militaires, trop souvent lié à des phénomènes directs et pragmatiques ou encore au charisme et à l'initiative d'individus influents. Cette étude établit l'importance de la culture et de l'idéologie dans les pratiques et dynamiques de la violence.

Se pencher sur la culture de guerre permet donc de comprendre le phénomène de la violence coloniale autrement que par le théâtre de guerre. L'institution militaire, génératrice de violence, prend un tout autre sens puisqu'elle était plus qu'un cadre organisationnel. Elle était une entité porteuse de pratiques et de croyances qui lui étaient spécifiques. Contrairement aux facteurs pragmatiques, incidents et immédiats de la violence coloniale, en d'autres mots le théâtre de guerre tel que compris par l'historienne Suzanne Kuss¹³, l'ancrage de cette violence dans une idéologie politique permet de l'appréhender tant sur le temps court, l'événement, que sur le temps long, la

¹³ Susanne Kuss, *German Colonial Wars and the Context of Military Violence*, trad. par Andrew Smith, Harvard University Press, 2017.

culture. Il s'agit d'en comprendre non seulement sa construction, mais sa persistance et son influence sur le long terme. En effet, le concept de la culture militaire pousse à analyser comment se construisent les mentalités et l'inconscient collectif qui influencèrent les pratiques de violences à l'extérieur du circonstanciel et de l'immédiat. Il nous a donc fallu explorer la construction et l'articulation de la culture au-delà de l'événement. Dans cette étude, nous utilisons la guerre du Bani-Volta comme cas de figure afin de bien établir les fondations d'une telle approche. L'originalité de notre approche est de prendre en considération l'avant, le pendant et l'après-conflit afin de comprendre les pratiques et dynamiques de la violence coloniale. En effet, les expériences passées de l'armée coloniale forgèrent une culture de violence qui s'activa lors de la guerre. Or, après celle-ci, les contemporains observèrent et commentèrent les actes des militaires et des civils, en jugeant certains comme étant extrêmes et hors du cadre de l'acceptable. Des procès contre cinq fonctionnaires furent même entamés à l'instigation de l'inspecteur Picanon afin de punir certains abus et sévices contre les populations autochtones.

Trois arguments structurent notre mémoire et entrecroisent l'histoire culturelle, l'histoire de la guerre et l'histoire des idées. Tout d'abord, la présence de la mission civilisatrice dans la culture militaire coloniale engendra deux phénomènes dans la violence coloniale française: le racisme et l'espace imaginé de la colonie. Ces deux éléments s'entrecroisèrent et s'alimentèrent. L'espace imaginé¹⁴ de la colonie était la perception que la colonie était une *terra nullius* mal exploitée par des « habitants rétrogrades ». Cette vision justifia le racisme biologique et culturel envers les peuples africains. Ce racisme vint alors appuyer l'idée que cet espace imaginé, sauvage et

¹⁴ Nous empruntons ici l'idée de l'historien Veja Gabriel Liulivicius qui, travaillant sur le front de l'Est, postule qu'à travers la guerre, les Allemands qui s'y sont déployés revinrent avec une image de ces territoires. Cette image impacte la vision des Allemands et, subséquemment, les autorités nazies qui voyaient dans l'Europe de l'Est un territoire sous-développé et habité par des « races » dépourvues de l'ingéniosité, l'intelligence et le dynamisme allemand pour proprement développer le territoire. Voir Vejas Gabriel Liulevicius, *War land on the Eastern Front: culture, national identity and German occupation in World War I*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

inorganisé en raison de ses habitants n'attendrait qu'une « civilisation éclairée » pour défricher la route vers le développement à l'Européenne. Il n'était pas seulement question d'exploiter le territoire et de le « mettre en valeur », mais de réformer les habitants¹⁵.

L'invasion, la conquête et l'occupation étaient les premières étapes de la mission civilisatrice. L'armée fut déployée pour éliminer les entraves politiques à la mission civilisatrice. Ceci fut suivi d'un maintien de l'ordre afin d'établir la paix, permettant ainsi aux diverses instances gouvernementales et non gouvernementales de réformer les sociétés et les cultures. En d'autres mots, il s'agissait de transformer les structures politiques, les organisations sociales et les pratiques culturelles jugées « barbares » présentes sur le territoire.

Le Second Empire colonial commença son expansion africaine aux alentours de l'année 1885, après la conférence de Berlin qui sanctionna une partition totale du continent africain. Furent alors déployées les troupes coloniales afin de faire de cette partition une réalité. L'armée, avec les fonctionnaires civils et les missionnaires, fut le fer de lance de ce projet civilisationnel. Les colonnes, dirigées par des officiers ayant pour la plupart de l'expérience en colonie, mais portant aussi avec eux une vision de la colonie et de leur rôle, s'attaquèrent aux monarchies et aux empires africains dont l'existence étaient inconciliables avec l'idée maîtresse de l'impérialisme français : la mission civilisatrice. Comme nous le verrons au chapitre deux, les ouvrages de Joseph-Simon Gallieni, officier et administrateur colonial connu pour la « pacification » du Madagascar (1896-1905), et d'Hubert Lyautey, également officier et administrateur colonial, apprenti de Gallieni et surtout connu pour son mandat de résident général du Maroc (1912-1925) firent souvent état de leur mission d'éliminer les entraves au progrès. Chez Gallieni dans *Deux campagnes aux Soudans français*, la guerre contre Mamadou Lamine était comprise comme une lutte contre un despote sanguinaire et

¹⁵ A.L. Conklin, *A mission to civilize...*, *op. cit.*, p. 73-74.

meurtrier qui terrorisait les populations locales et les mettait en esclavage. Ainsi, la civilisation française, représentée ici par son armée, vint en fait transformer la composition politique du territoire en y détruisant sa plus grande barrière.

Ainsi, l'élimination des entraves politiques se fit par la collaboration, la coercition ou par la violence avec des populations cherchant de la protection contre leurs ennemis. C'était, selon les mots d'Achille Mbembe, une forme de « violence créatrice »¹⁶. Nous apercevons également cette dynamique, encore une fois, chez Lyautey et Galliéni. Avec la tactique de la « tache d'huile », ces militaires comprenaient que les conquêtes coloniales demandaient un rôle politique, social et culturel actif de l'armée tout en maintenant son rôle premier d'institution de violence.

Deuxièmement, lorsque nous regardons de plus près les pratiques et dynamiques de la violence des autorités militaires en colonie, nous nous apercevons que cette violence prend un ton paternaliste, disciplinaire et réformateur en raison de la mission civilisatrice, aspect approfondi au chapitre trois. C'est avant tout une violence disciplinaire qui avait pour but de punir toutes formes de désobéissance face à l'autorité « légitime » venue œuvrer à l'élévation civilisationnelle des peuples. S'opposer à une telle autorité faisait preuve d'ignorance et d'atavisme liés à la « race ». L'utilisation de la force jusqu'à soumission totale devenait alors l'outil de prédilection des autorités civiles et militaires.

Les premières phases de la guerre du Bani-Volta illustraient parfaitement cette logique vis-à-vis l'« insubordination » grandissante et le refus violent des populations de la région à fournir des recrues pour l'armée coloniale. Les autorités françaises tentèrent une première action d'intimidation afin de punir les responsables, mais aussi pour discipliner ce qu'ils percevaient comme des habitants ataviques et influençables. Face à l'échec total de cette première action disciplinaire, les autorités montèrent le ton

¹⁶ Achille Mbembe, *Politiques de l'inimitié*, Paris, 2018, p. 14.

et mobilisèrent une colonne qui reçut carte blanche pour ramener l'ordre. Massacres et destructions systématiques s'ensuivirent pendant six mois. Les civils furent pris pour cibles par les troupes coloniales, cherchant avant tout à infliger une punition tout azimut contre les populations révoltées afin de dissuader la révolte et de bien illustrer la futilité de la résistance. Elle fut surtout perçue comme nécessaire, car ces « races » ne pouvaient comprendre que par la violence. On retrouve de fréquentes mentions de ces tropes dans les rapports militaires et les télégrammes. De plus, des études ethnographiques, géographiques et militaires furent activement utilisées pour rendre intelligibles le monde colonial et les « indigènes ». Ces études eurent un impact concret sur les pratiques et dynamiques de violence, car les autorités militaires et civiles s'y référèrent afin de choisir la procédure pour mettre fin à l'insoumission armée.

Troisièmement, après la guerre, les autorités coloniales réfléchirent et réexaminèrent les événements à partir de l'axe de la mission civilisatrice. Afin de comprendre les causes de la révolte, les autorités coloniales menèrent des enquêtes. Les rapports ainsi que les conversations et les débats par voie télégraphique illustrent comment la mission civilisatrice, qui agit comme facilitateur à la violence, fut aussi mobilisée lorsqu'il fut temps de juger ces mêmes violences. Loin d'être une idéologie fixe et définitive, la mission civilisatrice n'était pas comprise de façon homogène par les différents acteurs. Les interprétations variaient selon ce qui était conforme ou contraire à cette mission. Néanmoins, les administrateurs et les militaires constatèrent l'échelle de la destruction des opérations militaires et cherchèrent à accuser certains cadres des autorités coloniales qui auraient été à la base d'un conflit long et acéré. En effet, il y eut une série de procès contre des fonctionnaires qui, à travers des actes répréhensibles produits avant et pendant le conflit, furent accusés d'avoir été en parti à la source du soulèvement.

Les principaux acteurs de cette étude sont les officiers coloniaux français. Les divers administrateurs civils figurent également dans l'analyse, mais nous ne cherchons

pas à en déceler une culture. En relations à ces deux fonctions, il est important de souligner que nombre de militaires deviennent administrateurs après les conquêtes¹⁷. Beaucoup de ces administrateurs avaient donc une expérience militaire dans les colonies et parfois menaient eux-mêmes des troupes coloniales et des auxiliaires au combat. Quant aux officiers, leurs fonctions en colonie ne se limitaient pas aux simples prérogatives militaires. De surcroît, la manière dont le terme « pacification » était compris incluait un volet politique important¹⁸. Conséquemment, l'action militaire, politique et administrative s'entremêle en raison du contexte colonial. Ces trois fonctions doivent être comprises à la lumière des flous, des disputes et des tensions entre elles. Plusieurs autres acteurs figurent dans l'analyse, tels les tirailleurs sénégalais, les auxiliaires français, les populations autochtones de la région voltaïque, autant révoltés qu'alliés. Malheureusement, les sources provenant de ces dernières entités se font rares. L'histoire orale ainsi que la mémoire peuvent, dans leurs limites méthodologiques, porter la parole de ces acteurs, mais tel ne sera pas le cas dans le cadre de cette étude.

La division des chapitres suit avant tout une logique thématique qui coïncide avec la trame chronologique. Le premier chapitre présente l'historiographie entourant la guerre du Bani-Volta, la violence coloniale à la lumière de la mission civilisatrice ainsi que la culture militaire, tout en justifiant notre approche en lien avec celle-ci.

Le deuxième chapitre explore l'idéologie de la mission civilisatrice et son impact sur la culture militaire coloniale française. Il est ainsi démontré que cette idéologie, à travers les mécanismes de la culture organisationnelle, a influencé les postulats de base des autorités militaires coloniales, soit la recherche de l'ordre absolu et l'adaptabilité. Cette démonstration se penche sur des ouvrages écrits par des figures

¹⁷ Patrick Dramé, *L'Impérialisme colonial français en Afrique: enjeux et impacts de la défense de l'AOF : 1918-1940*, Paris, Harmattan, 2008, p. 33.

¹⁸ Jacques Frémeaux, *L'Afrique à l'ombre des épées: 1830-1930. 2: Officiers administrateurs et troupes coloniales*, Paris, Service historique de l'Armée de terre, 1995, vol. . 2/2, coll. « Publications du Service Historique de l'Armée de Terre », p. 3.

coloniales d'importance, tels le général Galliéni et le général Lyautey. Nous démontrons que la mission civilisatrice n'était pas qu'un discours et une excuse pour légitimer la colonisation. Bien au contraire, sa présence dans ces sources suggère qu'elle fut un motif pour l'action violente militaire. Elle encadrait ses actes et donne un schéma de compréhension pour les officiers coloniaux. L'étude de ces ouvrages établit également la construction et les transformations sur plusieurs décennies de cette culture militaire.

Le troisième chapitre aborde les événements de la guerre du Bani-Volta de novembre 1915 à mai 1916. Cette analyse plus approfondie d'un épisode de violence coloniale permet d'illustrer la violence des autorités coloniales et l'influence de la culture militaire coloniale sur celle-ci. De plus, il s'agit d'une discussion entourant les causes de la guerre, les stratégies et les tactiques des autorités coloniales. Bien que plusieurs colonnes secondaires furent mobilisées pendant le conflit, le cadre limitatif d'un mémoire nous impose d'uniquement traiter de la colonne principale.

Dans le quatrième et dernier chapitre, nous discutons du désamorçage de la violence extrême des autorités coloniales et de l'après-guerre en nous concentrant sur l'importance de la mission civilisatrice dans les actions et les réflexions des autorités coloniales. Nous avons séparé le début et la fin des opérations en deux chapitres puisque nous remarquons un changement dans l'intensité de la violence. Si dans un premier temps les autorités militaires utilisèrent des moyens répressifs extrêmes, ces moyens s'adoucirent lors de la deuxième phase, caractérisée par des pratiques de « pacification en profondeur ». Ainsi, les autorités militaires ne faisaient plus simplement répondre au soulèvement, mais réfléchissaient à l'après-conflit. Les événements de 1915-1916 laissèrent des traces et eurent un impact durable sur les autorités coloniales. Traumatisé par le soulèvement dans la région voltaïque et les nombreux autres troubles politiques en AOF en raison de la conscription, le ministère des colonies envoya l'inspecteur aux Colonies Édouard Picanon afin d'enquêter sur les

causes des soulèvements et du mécontentement face au recrutement. Picanon ne fut pas le seul à produire des rapports après le conflit. Plusieurs administrateurs et militaires s'accusèrent mutuellement d'avoir pris des décisions qui n'avaient qu'envenimé et prolongé l'état de révolte. Nous cherchons à démontrer, à travers ces discussions télégraphiques et certains rapports que la mission civilisatrice fut au centre de leurs préoccupations. Alors qu'au deuxième chapitre nous aurons illustré comment cette mission régule les pratiques et dynamiques de violences, ici dans ce chapitre nous démontrons que la violence et la destruction du territoire a occasionné une remise en question du rôle et de la place de l'empire français dans le pays.

Les fonds d'archives dépouillés pour cette recherche sont ceux du Service historique de la défense (SHD) à Paris, les Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence (ANOM), le Centre historique et d'études des troupes d'outre-mer (CHETOM), ainsi que les archives web Gallica de la Bibliothèque nationale de France (BNF). Le SHD fournit les cartons sur les affaires militaires lors de la guerre du Bani-Volta, tels des rapports militaires, des journaux de marches, des télégrammes entrants et sortant de la colonie, ainsi que les dossiers personnels de certains officiers coloniaux. Quant aux ANOM, ce sont avant tout des sources civiles qui y furent dépouillées. Rapports politiques, rapports d'inspection, rapports judiciaires, télégrammes entrant et sortant, ainsi que des dossiers personnels de certains administrateurs coloniaux y figurent. Quant à Gallica, nous y avons surtout dépouillé des ouvrages écrits par des militaires et des civils sur l'AOF. Il s'agit des ouvrages de Gabriel Agoulang, Joseph-Simon Galliéni, Hubert Lyautey et de Charles Mangin, tous militaires ou administrateurs, même parfois les deux. Ces ouvrages sont des récits de campagnes militaires, de « pacification » territoriale, des pamphlets, ou encore des études sociales et culturelles dans l'Empire colonial français.

Dans ce mémoire, il est démontré que la mission civilisatrice, par l'entremise de la culture militaire, a influencée la violence des autorités militaires. En effet, avec

l'établissement d'une culture militaire coloniale s'affirmèrent des pratiques et des dynamiques de la violence propre au théâtre de guerre coloniale. À travers les deux postulats de base de cette culture, soit la recherche de l'ordre absolu et l'adaptabilité, les autorités militaires s'octroyèrent un rôle politique en colonie influencé par les principes de la mission civilisatrice. La remise à l'ordre devint une opération raciale et politique et ne dépendait plus de la seule action militaire. En conséquence, la violence prit un ton paternaliste, disciplinaire et réformateur.

CHAPITRE I

UNE GUERRE OUBLIÉE : BILAN AUTOUR DE L'ACTION MILITAIRE FRANÇAISE EN AFRIQUE ET DE LA GUERRE DU BANI-VOLTA

Ce chapitre est un bilan historiographique comportant trois axes principaux touchant l'action militaire française en Afrique. Le premier axe expose la place de la Guerre du Bani-Volta liée à l'étude des résistances africaines à la colonisation. Le deuxième axe touche l'occupation militaire du territoire colonial dont les composants sont la violence, le racisme ainsi que la culture militaire coloniale. Enfin, le troisième axe explore l'historiographie de la mission civilisatrice et sa relation avec la violence coloniale. Dans ce survol, nous démontrons la pertinence d'analyser les pratiques et dynamiques de la violence de l'armée coloniale en relation avec l'idéologie de la mission civilisatrice et le concept de culture organisationnelle. Plus précisément, nous démontrons que la violence des autorités militaires a été régie et encadrée par l'idéologie de la mission civilisatrice qui était à la fois génératrice et frein à la violence extrême. De plus, ce bilan historiographique montre comment les historiens ont traité la violence coloniale en Afrique sans inclure dans leurs analyses la culture militaire coloniale. Ces auteurs posèrent néanmoins les bases pour un examen critique de l'armée française en colonie et les actions qu'elle y a mené.

Un premier regard sur l'historiographie des résistances armées africaines permet de constater que la guerre du Bani-Volta, bien qu'elle ait été un conflit de grande envergure en AOF, figure peu dans l'historiographie. Ce sont avant tout les guerres de conquête contre des systèmes étatiques africains centralisés

ou encore les résistances dites « passives » qui dominent les études jusqu'à récemment. Pourtant, ce conflit révèle une série de phénomènes touchant les pratiques et les dynamiques de la violence des autorités militaires coloniales, en particulier lorsqu'il s'agit de violence extrême. Maintes fois soulignée par les chercheurs dans les études sur le colonialisme européen, la violence extrême n'est toutefois jamais profondément analysée dans le cas de la guerre du Bani-Volta. Cette absence d'études limite notre compréhension des actes des autorités coloniales au-delà de la simple réaction violente à l'insurrection où les autorités coloniales ne répondraient que par une escalade de la violence face à l'intensification de la résistance. Or, leurs pratiques de violences sont plus complexes et nuancées qu'une simple réaction. La violence prend des allures paternalistes et disciplinaires, cherchant à punir, discipliner et réformer à travers la violence extrême un corps social « indigène » révolté.

La deuxième série d'ouvrages dépouillée touche la violence coloniale et les différentes approches pour la comprendre. L'une d'entre elles est la culture militaire. Ce phénomène a été peu utilisé comme cadre d'analyse par les historiens du fait militaire dans l'empire colonial français, bien qu'il permette d'examiner d'un autre angle le raisonnement de l'armée concernant l'utilisation de la violence extrême au-delà du simple pragmatisme réactionnaire. Nous y introduisons notre propre réflexion, c'est-à-dire que la mission civilisatrice a influencé les postulats de base (*basic assumptions*) de la culture militaire coloniale, encadrant et régissant ainsi la violence. En conséquence, cette dimension permet de comprendre la violence de guerre au-delà de l'immédiat et du théâtre de guerre. Elle relie les pratiques et dynamiques de la violence à d'autres événements guerriers, tant dans l'Empire français que dans les autres empires européens présents sur le continent africain, notamment l'Allemagne.

Enfin, la dernière série d'ouvrages étudiés aborde la question de la mission civilisatrice. Encore une fois, il s'agit de souligner que les chercheurs se penchent peu sur la relation entre l'idéologie de la mission civilisatrice et la violence extrême de l'armée coloniale, bien qu'elle soit brièvement mentionnée dans de nombreux

ouvrages. Ceci est une lacune dans l'étude de l'impact réel de la mission civilisatrice sur le colonialisme français notamment, car l'armée agit comme le fer de lance de l'impérialisme français. Les représentations de l'armée coloniale, la fonction de l'armée dans la colonie et son usage de la violence s'orientaient aussi sur la mission civilisatrice. De plus, la violence extrême peut parfois être freinée par cette même mission. La comparaison avec le cas de l'armée impériale allemande qui ne se dote pas d'une mission civilisatrice et n'a pas une armée coloniale comme telle révèle à *contrario* l'impact qu'avait eu cette mission dans les pratiques et dynamiques de violence de l'armée coloniale française.

1.1 La guerre du Bani-Volta et la résistance africaine à la colonisation

Les résistances africaines à la colonisation ont été l'objet d'ouvrages dès les premières années de la colonisation française en Afrique. Surtout écrit par des officiers militaires lors des conquêtes, ces ouvrages nous offrent d'excellentes sources pour comprendre comment les Français percevaient leurs activités militaires en Afrique. Ce n'est qu'à partir des années 60, après les décolonisations, qu'une véritable littérature scientifique et critique sur ces résistances paraît.

Cette section argumente que les historiens ont longtemps ignoré la guerre du Bani-Volta comme moment de résistance africaine d'envergure. Une fois qu'elle a été réabordée, les ouvrages l'ont inscrites soit dans son contexte international, la Première Guerre mondiale comme dans les ouvrages de Marc Michel, ou y ont analysé l'agentivité des acteurs « indigènes » abordé par Mahir Saul et Patrick Royer. À la lumière de cette littérature, il s'agit maintenant d'approfondir l'analyse de ce conflit en l'approchant par le biais des concepts de la violence coloniale, de la culture militaire française et de la mission civilisatrice. En effet, notre mémoire élucide les spécificités des dynamiques et pratiques de la violence coloniale

française lors de la guerre du Bani-Volta, ce qu'un travail - certes important - sur l'agentivité des acteurs « indigènes » illustra parfois comme monolithique, fixe et constant. Cette analyse permet d'apprécier la violence des autorités militaires en continuité et en lien avec d'autres guerres coloniales de la fin du XIX^e et début XX^e siècle.

Malgré des travaux substantiels sur les conflits et la violence en Afrique, la guerre du Bani-Volta a été longtemps ignorée dans l'histoire de la colonisation de l'Afrique de l'Ouest en raison de sa dissimulation par les autorités coloniales. Les intérêts et les pistes de recherches empruntées par les chercheurs ont aussi contribué à cette tendance¹. Cet effet de dissimulation s'est fait autant sentir dans la littérature², les arts³ et dans la mémoire collective burkinabaise⁴.

Les premières publications portant sur la résistance militaire africaine à la colonisation touchent aux guerres de conquête coloniales, ignorant les guerres de résistances insurrectionnelles d'après conquête. L'ouvrage collectif dirigé par Michael Crowder *West African Resistance : The military Response to Colonial Occupation* parue en 1971 témoigne de cette tendance, d'autant plus que l'ouvrage lui-même a marqué une rupture dans une historiographie peu intéressée par le fait militaire africain⁵. Crowder et neuf collaborateurs couvrent des épisodes de résistances africaines à la colonisation européenne, mais les cas étudiés touchent

¹ Mahir Saul et Patrick Yves Royer, *West African challenge to empire: culture and history in the Volta-Bani anticolonial war*, Athens, Ohio University Press, 2001, p. 24.

² Le premier roman burkinabais, *Crépuscules des temps anciens* par l'historien et écrivain Nazi Boni, traite de cette guerre. Le roman plus récent de Norbert Zongo y touche également. Nazi Boni, *Crépuscule des temps anciens : chronique du Bwamu.*, Paris, Présence Africaine, 1962 Norbert Zongo, *Rougbéinga*, Ouagadougou, Éd. INC, 1990.

³ Il existe aujourd'hui certaines prestations artistiques entourant le conflit, notamment celles du regroupement de marionettistes géantes *Les grandes personnes*. Utilisant de petites figurines sculptées de bois, l'histoire de la guerre du Bani-Volta est racontée à travers les yeux des révoltés et des populations touchées par ce conflit. Les grandes personnes, « Bona Kélé », <<http://www.lesgrandespersonnes.org/Bona-Kele>>, (11 juillet 2019).

⁴ Des commémorations du centenaire de cette révolte furent soulignées par le parlement burkinabais et la société civile. Faso Amazone, « Devoir de mémoire : La grande révolte de la boucle de la volta noire », 22 septembre 2017, <<https://www.fasoamazone.net/2017/09/22/devoir-de-memoire-la-grande-revolte-de-la-boucle-de-la-volta-noire/>> (5 juin 2020)

⁵ Michael Crowder, *West African resistance; the Military Response to Colonial Occupation*, London, Hutchinson, 1971, p. 1.

uniquement des organisations politiques centralisées avec des armées professionnelles, en d'autres mots des monarchies et des empires comme celui de Samory Touré⁶ et de Mamadou Lamine⁷. Les soulèvements et les résistances de sociétés politiquement décentralisées tel que rencontrés dans la boucle de la Volta sont absents de cet ouvrage⁸. Ainsi, la guerre du Bani-Volta demeura anonyme jusqu'en 2001 : elle était un conflit secondaire pour cette historiographie et y figurait peu⁹. Henri Brunshwig, dans un article sur les résistances africaines à la colonisation publié en 1974, ne considère pas que les communautés acéphales et décentralisées du continent africain aient pu se coaliser et monter une opposition armée aux forces colonisatrices. Pour Brunshwig, la résistance était en partie fondée sur les appartenances ethniques et ne pouvait donc s'étendre à plusieurs groupes¹⁰. Cette tendance d'ignorer et de mettre en recart les révoltes en Afrique de l'Ouest s'est peu modifié dans les décennies qui suivirent.

Un jalon important dans l'historiographie de la résistance africaine de la région de l'actuel Burkina Faso fut l'ouvrage *Peuples voltaïques et conquête coloniale, 1885-1914 : Burkina Faso* par Jeanne-Marie Kambou-Ferrand publié en 1993. Or, comme l'étude prend fin en 1914, la guerre du Bani-Volta, qui représente le point culminant de la résistance africaine dans cette région, se trouve chronologiquement mise à l'écart de l'étude. Considérant que la colonisation de cette partie de l'AOF s'est construite grâce à une collaboration étroite avec les

⁶ Fondateur, chef et Almamy de l'empire Wassoulou qui résista à la pénétration française en Afrique de l'ouest entre 1882 et 1898.

⁷ Marabout soninké qui mena des soulèvements islamiques dans la haute vallée du fleuve Sénégal entre 1885 et 1887.

⁸ La publication de Crowder et al. n'est pas la seule à paraître au tournant des années 1970 touchant les guerres de conquêtes françaises en Afrique. Sur la conquête du Soudan, voir : A. S. Kanya-Forstner, *The conquest of the Western Sudan: a study in French military imperialism*, London, Cambridge U.P., 1969 ; pour la guerre contre l'Empire de Samori, voir Yves Person, *Samori. Une révolution dyula*, mémoires de l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), no 80, Dakar, 1968, 1970, 1975, 3 tomes, 2377 pages. Pour un ouvrage militant et généraliste sur la résistance africaine aux empires en lien avec la littérature décoloniale, voir : Nazi Boni, *Histoire synthétique de l'Afrique résistante: les réactions des peuples africains face aux influences extérieures*, Paris, Présence Africaine, 1971.

⁹ Jean Hébert, « Révoltes en Haute-Volta de 1914 à 1918 », *République de Haute-Volta, Centre voltaïque de la recherche scientifique Ouagadougou*, vol. 3-4, 1970.

¹⁰ Henri Brunshwig, « De la résistance africaine à l'impérialisme européen », *Journal of African history Journal of African History*, vol. 15, n° 1, 1974, p. 55.

Mossis laissant l'impression d'une conquête relativement calme, Kambou-Ferrand met en lumière la résistance des autres ethnies de la région de façon chronologique et événementielle¹¹. Cette résistance s'est transformée au fur et à mesure des mutations de l'occupation coloniale¹².

L'étude de la guerre du Bani-Volta est devenue importante lorsque les chercheurs se sont penchés sur la Première Guerre mondiale et la participation africaine à l'effort de guerre. Dans son ouvrage *L'Appel à l'Afrique* de 1982 (subséquemment repris et réédité en 2003 et en 2013 sous d'autres titres¹³), Marc Michel consacre plusieurs sections sur les formes de résistances africaines à la conscription, dont le chapitre 5 sur le soulèvement anticolonial dans la région voltaïque. En considérant la révolte comme un événement important dans l'histoire de la colonisation en Afrique et de la Grande Guerre, Michel fait un premier pas important pour sa reconnaissance dans l'historiographie¹⁴. Or, il s'agit d'un chapitre plutôt descriptif où Michel se soucie de rapporter ce qui se trouve dans les sources sans véritables regards critiques et analytiques. La révolte est comprise comme une réaction violente au recrutement¹⁵.

C'est seulement dans les années 2000 que deux études se concentrent sur le conflit. Seule *West African Challenge to Empire : Culture and History in the Volta-Bani Anticolonial War*, écrit par Mahir Saul et Patrick Royer en 2001, est discuté

¹¹ Dans la lignée de Kambou-Ferrand, Bernard Souyris pousse l'analyse de la résistance dans la région voltaïque plus loin dans le temps, finissant son ouvrage avec « la révolte des enfants du père » ou « les soviets » de l'année 1933. Bernard Souyris, *Oppression coloniale et résistance en Haute-Volta: l'exemple de la région de la boucle du Mouhoun (1885-1935)*, Paris, L'Harmattan, 2014.

¹² Jeanne-Marie Kambou-Ferrand, *Peuples voltaïques et conquête coloniale, 1885-1914: Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 13-14.

¹³ Marc Michel, *Les Africains et la Grande Guerre: l'appel à l'Afrique (1914 - 1918)*, Paris, Karthala, 2003, coll. « Hommes et sociétés »; Marc Michel, *L'Afrique dans l'engrenage de la Grande Guerre, 1914-1918*, Paris, Karthala, 2013.

¹⁴ Plus récemment, Charles E. Steinmetz déposa une thèse en 2012 portant sur les résistances africaines dans l'Empire britannique, portant un regard important sur la conquête des colonies britanniques et la réaction des communautés africaines concerné par ce changement de régime impérial. Voir Charles E. Steinmetz Jr, *African Resistance During the First World War*, West Virginia University, 2012.

¹⁵ Marc Michel, *L'appel à l'Afrique: contributions et réactions à l'effort de guerre en A.O.F. (1914-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, n° 6, 1982, p. 100-117.

ici¹⁶. En effet, *West African Challenge to Empire* est l'ouvrage de référence pour ce conflit, tant par l'originalité de son approche que la qualité de la recherche¹⁷. Il paraît dans la foulée de l'histoire culturelle, notamment l'histoire culturelle de la guerre, et des études décoloniales des années 1990 et 2000. Axant leur analyse sur la mobilisation anticoloniale africaine, Saul et Royer enquêtent sur la capacité de ces sociétés acéphales de la région voltaïque de s'unir et d'organiser une résistance efficace, organisée, disciplinée et déterminée pendant environ neuf mois contre le colonisateur¹⁸. L'originalité de l'ouvrage repose avant tout sur l'analyse anthropologique des structures politiques et sociales, incomprises par les colonisateurs. Celles-ci furent déterminants pour comprendre la résistance anticoloniale¹⁹. L'analyse anthropologique permet aux auteurs d'aller au-delà du regard biaisé des sources françaises et de mobiliser d'autres méthodes, telle l'histoire orale, afin de reconstituer les événements.

Malheureusement, le travail de Saul et Royer couvre peu les pratiques et dynamiques de la violence des autorités coloniales : leur objectif est d'analyser l'agentivité des acteurs africains²⁰. Or, Conklin souligne l'une des grandes lacunes de ce type d'approche : cela rend monolithiques et fixes les actions et les politiques du colonisateur français²¹. En effet, les chapitres qui couvrent les activités de guerres françaises reposaient sur la description, nous informant des éléments de surface qui se trouvent dans les sources. Afin de compléter le portrait historique de ce conflit, nous proposons d'analyser les pratiques et les dynamiques de la violence

¹⁶ Le deuxième ouvrage traitant directement de la guerre est, somme toute, un résumé de *West African Challenge to Empire* avec une emphase sur la nature totale du conflit. Il paraît lors des commémorations du centenaire de la Grande Guerre et, par extension, de la guerre du Bani-Volta. Écrit par le Lieutenant-colonel Céleste Joseph Moussa Coulibaly, *La guerre du Bani-Volta (1915-1916)*, paru en 2017, ne présente aucun apport scientifique et aucune originalité, reprenant et synthétisant plus qu'autre chose le travail de Saul et Royer. Dans une modeste mesure, Moussa discute plus en détail, au dernier chapitre, du conflit à la lumière des principes clausewitziens de guerre total. Céleste Joseph Moussa Coulibaly, *La guerre du Bani-Volta (1915-1916)*, Paris, L'Harmattan, 2017.

¹⁷ M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*

¹⁸ *Ibid.*, p. 3.

¹⁹ *Ibid.*, p. 45-46.

²⁰ *Ibid.*, p. 18-19.

²¹ *A mission to civilize...*, *op. cit.*, p. 4-5.

coloniale des autorités françaises à la lumière de leur culture organisationnelle ainsi que de la mission civilisatrice. Ainsi, non seulement l'interprétation de l'événement se raffine pour y inclure les autorités coloniales, mais nous comprenons davantage leurs motivations au-delà de la simple remise à l'ordre du territoire. La répression des mouvements insurrectionnels s'inscrit dans la mission civilisatrice des autorités militaires en colonies. Notre recherche veut à la fois combler les manques des analyses précédentes vis-à-vis la guerre du Bani-Volta ainsi que son absence dans l'historiographie de la résistance africaine aux empires européens. Bien que ce conflit prenne lentement une place importante dans l'étude de la résistance africaine à la colonisation, elle demeure méconnue et simplement soulignée dans la plupart des monographies traitant du sujet comme le démontrent les sections 1.2 et 1.3.

En analysant la violence coloniale française lors de la guerre du Bani-Volta, nous comprenons plus en profondeur les pratiques coloniales en Afrique par la Troisième République. Elle permet surtout de replacer l'armée coloniale au centre du projet colonial d'autant plus qu'elle est communément acceptée comme étant le fer de lance des empires européens²². En considérant l'acte de violence comme un phénomène relationnel, donc une interaction sociale entre deux individus et non une rupture, décortiquer les perceptions des autorités coloniales françaises sur la violence qu'elle produit et les violences « indigènes » permet de saisir comment la France se positionne et se perçoit dans le monde en tant que civilisation éclairée et supérieure aux « autres ». Ainsi, nous complétons le travail de Saul et Royer en comblant l'un des manquements à leur étude, soit l'étude des actes de violence de l'armée coloniale.

1.2 La guerre coloniale, l'occupation du territoire et la violence européenne : modèle théorique et interprétation

²² Philip Dwyer et Amanda Nettelbeck, « “Savage Wars of Peace”: Violence, Colonialism and Empire in the Modern World », dans *Violence, Colonialism and Empire in the Modern World*, Palgrave Macmillan, 2018, p. 2.

L'étude du fait militaire français en colonie est, sans grande surprise, le sujet de nombreuses monographies, touchant les campagnes militaires coloniales, les « grands » personnages civils et militaires ainsi que l'organisation et l'implantation de l'armée dans les territoires conquis. Ces études traitent des praticiens de la colonisation, soit dans le cas qui nous intéresse les officiers, les soldats et leurs alliés « indigènes ». Nous analysons dans cette section ces ouvrages en argumentant que, tout en relevant une série d'assises importantes pour notre compréhension du fait militaire en colonie, ils omettent d'analyser la relation entre la violence de l'armée et la mission civilisatrice.

Dans son essai *Politiques de l'inimitié*, Achille Mbembe souligne de façon importante la forme multifacette de la guerre coloniale :

Guerres de conquête et d'occupation et, en bien des aspects, guerre d'extermination, les guerres coloniales furent en même temps guerres de siège tout autant que des guerres étrangères et des guerres raciales. Mais comment oublier qu'elles avaient par ailleurs des aspects de guerres civiles, de guerres de défense, lorsque les guerres de libération n'appelaient pas en retour les guerres dites « contre-insurrectionnelles »²³?

La multiplicité des visages qui se superposent, s'emboîtent et se côtoient dans les guerres coloniales fut, selon Mbembe, la cause des atrocités et de la violence extrême en colonie²⁴. En étudiant la violence coloniale de guerre à la lumière de la mission civilisatrice et de la culture militaire française dans le cas de la guerre du Bani-Volta, nous cherchons à illustrer comment et pourquoi les guerres coloniales ont adopté cette forme et quels ont été les moteurs ainsi que les freins aux violences extrêmes. Nous portons un regard particulier sur l'un des protagonistes de ces violences, les officiers français. N'étant pas forcément les auteurs de l'acte physique de la violence (ceci est laissé aux soldats), les officiers en furent

²³ A. Mbembe, *Politiques de l'inimitié...*, *op. cit.*, p. 11.

²⁴ *Ibid.*

néanmoins les instigateurs par leurs positions d'autorité et de décideurs dans la hiérarchie militaire. Ils donnèrent les ordres et sanctionnèrent les actes de violence. Nous tenterons donc d'appréhender leurs motivations et leurs pratiques de la violence à travers le cadre de la culture militaire.

Cet outil théorique est peu exploité dans l'historiographie française du fait militaire. Certaines études, que nous abordons plus loin, portent des remarques sur les officiers, mais la notion de culture est plus souvent comprise à travers les objets, les traditions et les rites qu'à travers les mentalités, les pratiques guerrières et l'acte de violence. Quant à l'historiographie anglophone, elle présente certaines observations sur la place des officiers européens et les troupes blanches en colonies au même titre que l'historiographie francophone. Il existe également certaines études sur la culture militaire française au niveau des doctrines et des stratégies adoptées par les États-majors.²⁵ Néanmoins, elles n'abordent pas la question d'une culture militaire coloniale. Afin de combler cette lacune analytique, nous nous tournons vers l'étude des violences extrêmes et des génocides perpétrés par l'armée allemande en colonie, notamment l'ouvrage de Isabel Hull, *Absolute Destruction*, qui guide notre propre réflexion sur la violence coloniale française.

Trois ouvrages antérieurs aux années 2000 analysent la place de l'officier dans les conquêtes coloniales de la France en Afrique. Plus particulièrement, ils cherchent à décortiquer la mentalité et les motivations de ces hommes venus vivre l'« aventure coloniale ». Les ouvrages *The Conquest of the Western Soudan* (1969) d'A.S. Kanya-Forstner²⁶, *France, Soldiers and Africa* (1988) par Anthony Clayton²⁷, en enfin les deux tomes de la série *L'Afrique à l'ombre de l'épée* (1993 et 1995) par Jacques Frémeaux²⁸ sont représentatifs de ces premières études sur le

²⁵ Voir en particulier Elizabeth Kier, *Imagining war: French and British military doctrine between the wars*, Princeton, 2017 (1997). cet ouvrage étudie les influences culturelles et politiques sur les doctrines militaires adoptées par la France et l'Angleterre pendant l'entre-deux-guerres.

²⁶ A.S. Kanya-Forstner, *The conquest of the Western Sudan...*, op. cit.

²⁷ Anthony Clayton, *France, Soldiers and Africa*, London, Brassey's, 1988.

²⁸ Jacques Frémeaux, *L'Afrique à l'ombre des épées: 1830-1930. 1: Des établissements côtiers aux confins sahariens*, Paris, Service historique de l'Armée de terre, 1993. J. Frémeaux, *L'Afrique à l'ombre des épées: 1830-1930. 2: Officiers administrateurs et troupes coloniales*, Paris, Service historique de l'Armée de terre, 1995.

fait militaire français en colonie. De façon territorialement circonscrite, A.S. Kanya Forstner, en examinant la dynamique de la conquête du Soudan vers la fin du XIX^e siècle, pose plusieurs fondements d'idées critiques pour notre compréhension de l'acte militaire français en colonie²⁹.

Pour Kanya-Forstner, la conquête du Soudan est surprenante considérant l'indifférence, voire l'hostilité, du gouvernement métropolitain à intégrer à l'empire ce territoire lointain, insulaire, immense et hostile. Effectivement, de nombreux contemporains de cette époque se questionnèrent sur cette aventure coloniale. Pour Kanya-Forstner, la clé pour comprendre cette conquête se trouve chez la caste des officiers coloniaux. Héritant des conquêtes précédentes, les officiers coloniaux occupent le Soudan sans se soucier de consulter ni aviser Paris. Ce furent des actes de fait accompli³⁰. La source de ce comportement se trouve, selon Kanya-Forstner, dans la conquête de l'Algérie où le « [...] process of nineteenth-century military expansion had its origin and reached its highest stage of development. [...] During the Governorship of General Bugeaud (1840-7), military insubordination was raised to the level of an art³¹ ». Les officiers coloniaux ont alors fait jeu à part, s'autoproclament experts en matière coloniale et ont refusé toutes ingérences civiles dans leurs affaires³².

L'évolution des conquêtes impériales et les expériences qui ont été tirées ont forgé les nouveaux officiers destinés aux colonies. La génération qui lance la conquête du Soudan et de l'arrière-pays africain portait avec elle ce bagage, possédant un esprit de corps soudé par leurs dédains pour le formalisme militaire et pour leurs collègues métropolitains. Surtout, Kanya-Forstner souligna qu'ils étaient « susceptible to the mystique of military expansion »³³. Anthony Clayton, dans *France Soldiers and Africa* (1988)³⁴ relève d'ailleurs ce particularisme des officiers

²⁹ A.S. Kanya-Forstner, *The conquest of the Western Sudan...*, *op. cit.*

³⁰ Dierk Walter, *Colonial violence: European empires and the use of force*, trad. par Peter LEWIS, New York, Oxford University Press, 2017, p. 187.

³¹ A.S. Kanya-Forstner, *The conquest of the Western Sudan...*, *op. cit.*, p. 8.

³² *Ibid.*, p. 9.

³³ *Ibid.*, p. 14.

³⁴ A. Clayton, *France, Soldiers and Africa...*, *op. cit.*

coloniaux, mais le formule d'une manière différente. Ce que Kanya-Forstner analyse comme de l'insubordination et un refus de l'autorité, Clayton l'identifie comme un culte de la « débrouillardise »³⁵.

Frémeaux fait une recherche détaillée sur l'établissement de l'armée française en Afrique subsaharienne et les structures de cette armée qui est venue administrer ces vastes territoires³⁶. Le deuxième volume de *L'Afrique à l'ombre des épées* portant sur les officiers coloniaux et leurs rôles d'administrateur nous intéresse particulièrement ici. Frémeaux y montre la place de l'officier dans le système de domination coloniale et ses multiples rôles militaire, administratif et politique selon le temps et l'espace. L'éducation, la vie quotidienne et les mentalités de ces officiers s'y trouvaient également étudiées³⁷. Ce volume nous rapproche d'un des thèmes centraux de cette étude : la culture militaire coloniale. Sans la dénommer ainsi, Frémeaux examine le phénomène militaire en colonie et sa culture. Or il n'étudie pas en détail la fonction centrale de l'armée et de ses officiers, la violence. Il n'analyse pas non plus la dialectique entre la culture et la violence, phénomène au cœur de notre recherche.

Frémeaux établit néanmoins un fait important des premières années des conquêtes en Afrique, soit que ces nouveaux territoires ont été avant tout des territoires militaires³⁸. L'armée avait alors un rôle essentiel dans la conquête coloniale, non pas seulement parce qu'elle la mena et elle occupa les nouveaux territoires, mais parce qu'elle l'initia autant par sa propre volonté que par les désirs de la métropole. Cette caractéristique du colonialisme français en Afrique est importante pour comprendre les violences lors de la guerre du Bani-Volta, dans le sens où l'armée a été également un gestionnaire des territoires coloniaux. Les mentalités, les comportements et les rôles de l'armée identifiés par Frémeaux sont des socles importants de la culture militaire coloniale. Or, la question de la mission

³⁵ *Ibid.*, p. 26.

³⁶ J. Frémeaux, *L'Afrique à l'ombre des épées...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 149.

³⁷ *Ibid.*, voir les sections suivantes : « Les officiers : formation et vie quotidienne », p.90, et « Collectivités militaires et communautés humaines », p. 248.

³⁸ J. Frémeaux, *L'Afrique à l'ombre des épées...*, *op. cit.*, vol. 1 p. 13.

civilisatrice n'y figure pas comme si l'armée, par sa nature pragmatique et réaliste, se retrouvait à l'abri des idéologies.

Plus récemment, Vincent Joly analyse plus de 130 ans de campagne militaire en Afrique³⁹. Partant de la conquête de l'Algérie, il aborde les guerres de conquête et les résistances en Afrique subsaharienne en concluant avec la Guerre d'Algérie (1954-1962). Contrairement à Frémeaux, Joly expose l'expérience combattante et la violence coloniale de l'armée française et de ses auxiliaires dans les colonies africaines. Illustrant l'originalité des conflits coloniaux par la nature et la forme des violences perpétrées par l'armée française, Joly souligne également la construction d'une culture militaire proprement coloniale, avec ses uniformes, ses insignes, ses chants et ses régiments, le tout forgé par plus de 130 ans d'expérience de combat et d'occupation. Cette culture ne serait pas seulement française, mais imprégnée par les cultures des territoires occupés⁴⁰. Selon nous, ce que révélait cette culture matérielle sur l'armée coloniale va au-delà de la simple affirmation de soi comme entité militaire distincte de l'armée métropolitaine. Elle montre que l'armée se dote d'une mission dans les colonies en se plaçant comme une institution incontournable du colonialisme et, par extension, de la mission civilisatrice.

Quant à la question de la violence et de la guerre en colonie, elles ont été à la fois tributaires des combats en Europe avant la conquête de l'Algérie en 1830, mais aussi de leurs propres contextes. Pour Joly, il s'agit de comprendre l'importation des pratiques et des dynamiques de la violence en suivant les événements. Ainsi, la violence coloniale lors de la conquête de l'Algérie a été tributaire de la guerre de Vendée (1793-1796) et de la guerre d'Indépendance d'Espagne (1808-1814)⁴¹. Ces deux guerres de guérilla embourbent des centaines de milliers de soldats français et menent à de nombreuses atrocités (massacres, viols, mutilations, tortures, destruction de villes et de villages, etc.)⁴²

³⁹ Vincent Joly, *Guerres d'Afrique: 130 ans de guerres coloniales : l'expérience française*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 11-12.

⁴¹ *Ibid.*, p. 73.

⁴² *Ibid.*, p. 25.

Entre 1830 et 1914, la majorité des guerres menées par l'armée se sont déroulés dans les colonies africaines, en Indochine et au Mexique (1861-1867), à l'exception de la guerre de Crimée (1853-1856) et de la Guerre franco-prussienne (1870-1871). Ces conflits coloniaux n'ont impliqué qu'une part marginale de l'armée. Les unités mobilisées étaient pour la plupart déjà reconnues comme étant des troupes coloniales (zouaves, troupes de la marine, Légion étrangère, régiments de tirailleurs). Lorsque les régiments coloniaux (surtout les régiments de troupes blanches) étaient impliqués dans des conflits sur le continent européen, ils ramenèrent leurs savoir-faire et leurs méthodes acquis, par exemple, lors de la révolution de 1848, la guerre de Crimée et la répression de la Commune (1871). Kanya-Forstner discute aussi du rapatriement des savoir-faire et des attitudes coloniales en métropole, mais il souligne plutôt leurs échecs, surtout pendant la guerre Franco-Prussienne :

« [...] they [les officiers] had a profound suspicion of anything that smacked of military science. For civilians they felt nothing but contempt. Through them this mystique came to pervade the whole army, ultimately with terrible consequences; most of the Generals who showed themselves so lamentably ignorant of modern warfare in 1870 were graduates of this Algerian school⁴³ ».

Joly observa néanmoins une originalité dans la violence coloniale. Contrairement à une violence de guerre « classique », la violence coloniale a été avant tout raciste où le fusil était « [...] le meilleur vecteur de la civilisation »⁴⁴.

Nous postulons que la question de la « guerre des races », comme le soulignent à la fois Mbembe et Joly, doit être comprise à la lumière de la mission civilisatrice. Étant intrinsèquement raciste, cette mission est venue justifier et appuyer la violence coloniale, outil primé pour amener la civilisation tant au moment de la conquête que lors des occupations. Le trope communément utilisé tant par les officiers que les administrateurs coloniaux étaient que le « barbare »,

⁴³ A.S. Kanya-Forstner, *The conquest of the Western Sudan...*, *op. cit.*, p. 9.

⁴⁴ V. Joly, *Guerres d'Afrique...*, *op. cit.*, p. 27-28.

figure de la personne colonisée, ne comprenait que la violence comme forme d'autorité. Cette autorité par la violence a été alors légitimée par le niveau civilisationnel de la France et par son devoir d'intervention, surtout propulsé par l'idéologie républicaine universaliste. En parallèle avec les propos de Mbembe et de Joly, notre mémoire cherche à intégrer la notion de « guerre des races » au sein même de la mission civilisatrice et, par extension, à la culture militaire française. La question de l'« ordre »⁴⁵ et de « l'ingénierie sociale »⁴⁶, notions surtout influencées par l'avènement des États modernes européens a pris alors une place importante dans la mission civilisatrice et dans l'occupation militaire des territoires colonisés.

En raison de la nature coloniale et raciale de ces conflits, les opérations militaires furent, pour les acteurs contemporains, des campagnes de « pacification ». Les méthodes ne furent toutefois pas homogènes dans l'armée coloniale. Les différentes méthodes pour l'action militaire étaient divisées en deux courants de pensée. D'une part, l'école d'Algérie influencée par le Maréchal Bugeaud et axée sur la terreur et la destruction systématique. D'autre part, l'école des Soudanais (Louis Archinard, Hubert Lyautey et Joseph-Simon Galliéni) où la guerre et la « pacification » était accompagnées d'objectifs et d'action politique afin d'asseoir la domination française non pas seulement sur la force, mais sur une influence « positive »⁴⁷. L'école des Soudanais a néanmoins emprunté beaucoup des pratiques de l'école Bugeaud, brouillant la frontière entre ces approches. Sur cette question, Kanya-Forstner pose l'Algérie comme le lieu ultime de l'expérimentation guerrière, les méthodes et pratiques se transférant par la suite dans les autres colonies conquises⁴⁸.

⁴⁵ P. Dramé, *L'impérialisme colonial français en Afrique...*, *op. cit.*

⁴⁶ James C. Scott, *Seeing like a state: how certain schemes to improve the human condition have failed*, New Haven, Yale University Press, 1998, coll. « Yale agrarian studies », p. 4-5.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 120; Cette discussion autour des deux écoles n'est pas récente, comme le témoigne l'article de Douglas Porch. Voir Douglas Porch, « Bugeaud, Galliéni, Lyautey: The Development of French Colonial Warfare », dans *Makers of Modern Strategy: from Machiavelli to the Nuclear Age*, Peter Paret, 1986.

⁴⁸ A.S. Kanya-Forstner, *The conquest of the Western Sudan...*, *op. cit.*, p. 11.

Dans *L'impérialisme colonial français en Afrique* publié en 2007, Patrick Dramé aborde l'organisation militaire et la question de l'« ordre » dans son rôle de la défense de l'AOF de 1918 à 1940. Remettant en cause l'observation de Henri Brunschwig que la période d'entre-deux-guerres fut dominée par la *Pax Franca*, Dramé relève une série de conflits qui ont éclaté sur le territoire de l'AOF entre l'autorité coloniale et les « administrés ». La ligne directrice à l'analyse de Dramé est le concept de « maintien de l'ordre »⁴⁹. La partie II de l'ouvrage nous intéresse particulièrement puisqu'il y étudie les pratiques et dynamiques de la violence lors de conflits en AOF vers la fin des années 1910. Ces opérations de maintien de l'ordre exhibent des similitudes avec la guerre du Bani-Volta.

Tandis que le « maintien de l'ordre » en France d'après-guerre a penché vers une véritable « pacification » de la violence exercée par l'État contre les contestataires de son pouvoir, cet adoucissement ne s'est pas fait sentir en colonie⁵⁰. En fait, le maintien de l'ordre a pris un tout autre sens et a encouragé les autorités coloniales d'user de moyens répressifs qui atteignaient des degrés extrêmes de violence à l'égard des populations colonisées. Cette dynamique est attribuable, selon Dramé, au fait que les autorités coloniales recherchaient avant tout le retour au *statu quo ante* à la contestation, nécessitant ainsi son éradication tant physique (les corps participants) qu'idéologique (les idées d'indépendance, les revendications politiques, sociales, économiques)⁵¹. Les meneurs devaient ainsi être retrouvés, emprisonnés, exécutés ou déportés. Quant aux populations, elles étaient sévèrement punies avec une violence répressive qui cherchait à dissuader les populations voisines ainsi que les participants eux-mêmes à maintenir la résistance. Dans le cas de la révolte dans le pays Sahoué (1918), il s'agissait d'une véritable « opération de nettoyage »⁵².

⁴⁹ Jean-Pierre BAT (éd.), *Maintenir l'ordre colonial: Afrique et Madagascar (XIXe - XXe siècles)*, Rennes, Presses Univ. de Rennes, 2012, coll. « Collection "Histoire" ».

⁵⁰ P.-P. Dramé, *L'Impérialisme colonial français en Afrique...*, *op. cit.*, p. 69.

⁵¹ *Ibid.*, p. 70.

⁵² *Ibid.*, p. 93-94.

Malgré qu'elle n'ait pas atteint les mêmes dimensions, le déroulement de la révolte et des opérations de « police » pendant la campagne en pays Sahouè était similaire aux événements de la guerre du Bani-Volta. Les similitudes s'articulent face à un premier échec devant les forces anticoloniales. Les autorités françaises ont mobilisé, dans les deux cas, une colonne de tirailleurs sénégalais qui a détruit systématiquement les centres de résistances anticoloniales. L'opération de « police » s'est caractérisé par des combats violents, le massacre des populations civiles, l'exécution de combattants et de chefs de file, ainsi que la destruction des villages et des moyens de subsistance des habitants de la région⁵³. Cette similarité laisse entrevoir une marche à suivre commune et partagée par les autorités militaires coloniales contre les révoltes anticoloniales en AOF.

Certes, le climat, l'environnement, le contexte international ainsi que les tactiques militaires et les pratiques de la violence des « ennemis » ont engendré des variations dans la violence des autorités militaires coloniales. Il existait néanmoins des tendances similaires que nous éluciderons à la lumière de la culture militaire telle que comprise par Isabel Hull dans son ouvrage *Absolute Destruction* (2005). Mais avant de discuter de l'ouvrage de Hull, nous aborderons l'ouvrage d'Olivier Le Cour Grandmaison *Coloniser, Exterminer* (2005). L'étude de cet ouvrage et l'apport réflexif qu'il apporte à ce travail nous rapprochent du propos de Hull. Publié durant les débats entourant le nouveau curriculum d'histoire en France qui promouvait les bienfaits de la colonisation sur le continent africain, Le Cour Grandmaison affirme que l'acte colonial, surtout en Algérie, est avant tout une aventure génocidaire européenne. Il aborde également le phénomène de « guerre des races » et de l'« ordre » tout comme Mbembe, Joly et Dramé. Dans le chapitre trois portant sur la guerre coloniale, Le Cour Grandmaison expose la violence extrême des colonnes françaises dirigées par le général Bugeaud et ses officiers en Algérie. Justement intitulée « Massacrer, ruiner, terroriser », une première section du chapitre explore les pratiques et les dynamiques de la violence ainsi que les justifications utilisées par les officiers français. Selon ces officiers, la violence

⁵³ *Ibid.*

extrême des troupes françaises, dans ce cas-ci les nombreuses enfumades de villages entiers, était une « cruelle nécessité » pour faire face à une population têtue, fanatique et avec laquelle il semblait impossible de raisonner⁵⁴. La faute de ces actes a été imputée aux victimes mêmes de ces violences. Les enfumades et les razzias étaient également attribuées à un héritage local, dans le sens où ces pratiques étaient déjà présentes sur le territoire⁵⁵.

Réfutant cette rationalisation de la part des officiers, de leurs contemporains et de certains penseurs antérieurs aux événements, Le Cour Grandmaison argumente avec poids que ces violences, contrairement aux pratiques locales, étaient le recours d'un État moderne qui tente d'établir son hégémonie sur un territoire. L'État utilise donc une stratégie systémique de destruction, de terreur et d'extermination⁵⁶. Ayant une fonction économique lorsque pratiquée par les groupes arabes, la razzia a pris une tout autre allure lorsqu'utilisée par les colonnes du général Bugeaud. Celles-ci ne cherchaient d'aucune façon à s'enrichir par les razzias, mais bien à ruiner les populations locales afin de les affaiblir, voire les « exterminer »⁵⁷. Dans le cas des enfumades, elles étaient plus souvent présentées par les autorités militaires coloniales comme étant une nécessité du moment, un point ultime dont le recours avait été une décision difficile et non voulue par les officiers. Or, Le Cour Grandmaison observe que, bien au contraire, les enfumades⁵⁸ ont été planifiés et minutieusement mises à exécution avec une division du travail claire et ordonnée. Il ne s'agissait pas d'improvisation⁵⁹. Les famines artificielles créées par les razzias se positionnent dans cette même logique⁶⁰.

⁵⁴ Olivier Le Cour Grandmaison, *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'État colonial*, Paris, Fayard, 2008, p. 139.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 141.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 150.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 141.

⁵⁸ Tactique qui consiste à faire périr par asphyxie des individus qui défendent ou qui se réfugient dans une place forte, une case, un village. L'enfumade la plus tristement célèbre eut lieu en 1845 aux grottes de Dahra en Algérie. Plusieurs centaines de villageois périrent. *Ibid.*, p. 91.

⁵⁹ O. Le Cour Grandmaison, *Coloniser, exterminer...*, *op. cit.*, p. 140.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 148.

Tout en abordant les savoirs et les mentalités communes des officiers coloniaux, Le Cour Grandmaison ne tente pas de comprendre ces pratiques et dynamiques par le phénomène de la culture organisationnelle militaire. Nous proposons d'explorer la possibilité qu'offre cette approche. Encore une fois, nombre de similitudes, surtout en ce qui a trait aux stratégies de terreur et de destruction pour mettre fin à l'insubordination et à l'insurrection, apparaissent entre le cas de la conquête de l'Algérie et la guerre du Bani-Volta.

Ces outils d'analyses nous permettent de saisir les actes de violences extrêmes en colonie comme étant des actes à volonté exterminatrice. Isabel Hull approfondit davantage cette compréhension des violences coloniales par l'analyse de la culture militaire allemande entre 1870 et 1918. En analysant l'armée impériale allemande, elle proposa une approche originale afin d'appréhender la violence des empires européens en Afrique, en particulier le militarisme allemand lors du II^e Reich par le biais d'une analyse culturelle. Son analyse se base sur la définition de la culture organisationnelle d'Edgar Schein, lui permettant de mettre en place une vision évolutive et homogène des réponses des autorités militaires aux nombreux problèmes qu'ils affrontèrent en colonie et en Europe⁶¹.

Pour l'essentiel, la thèse défendue par Hull est qu'à la lumière des expériences de la guerre franco-prussienne de 1870-1871, l'armée allemande adopta une culture de guerre axée sur une stratégie qui reposait uniquement sur la nécessité d'une victoire militaire décisive et totale (*Siegfrieden*). Cette stratégie, qui à l'avis de Hull était inflexible, mena à des poussées extrêmes de violence ne visant pas seulement les militaires adverses, mais aussi les civils. Faisant un clin d'œil à la Shoah, Hull qualifia ces dérives de « solution finale » à des problèmes militaire⁶². En effet, cette culture incita à transformer le moyen — la violence — en une fin en soi. Un génocide, selon Hull, peut découler d'une telle dynamique. Sa thèse affirme également que la culture a été le principal moteur des violences extrêmes et non pas

⁶¹ Isabel V. Hull, *Absolute Destruction: Military Culture and the Practices of War in Imperial Germany*, Ithaca, Cornell University Press, 2005., p. 95

⁶² *Ibid.*, p.1-2.

des idéologies comme le racisme. L'idéologie était en conséquence reléguée au second plan.

Ce qui est intéressant dans l'ouvrage de Hull est l'analyse du génocide des Héréros (1904-1908). À travers des événements, tels les affrontements lors de batailles, les actions des militaires, le traitement des prisonniers et les ordres d'extermination, Hull conclut que la culture militaire allemande encouragea ces dérives et mena à l'implantation d'actes génocidaires à l'égard des populations Héréros.⁶³ Notre mémoire se rattache à l'ouvrage de Hull puisque nous allons adopter le même schème interprétatif en postulant qu'il existait une culture militaire coloniale française. Celle-ci incita certains comportements et certaines prises de décisions au sein de l'armée coloniale française. Toutefois, il est important de faire ressortir les similarités et les différences entre les deux contextes coloniaux. Nous y reviendrons au chapitre deux puisque ces différences et similarités ont agi directement sur notre problématique de la violence coloniale française lors de la guerre du Bani-Volta.

Si Hull cherchait à comprendre la culture militaire allemande et la percevait comme étant la même sur le continent européen ou colonie, nous argumentons que ceci n'était pas le cas pour l'armée française. Bien au contraire, les militaires français affectés aux colonies ont construit leur propre culture militaire qui se distinguait de la culture métropolitaine. Comme l'avaient souligné Kanya-Forstner, Clayton, Frémeaux et Joly, les officiers coloniaux se distinguèrent de leurs collègues métropolitains. Ils adoptèrent une expression culturelle différente de ces officiers et, dans une certaine mesure, métissée dans la culture matérielle des troupes coloniales. Or, dans ces études, il s'agit rarement de comprendre la culture militaire comme une mentalité commune aux officiers servant de cadre et régissant les pratiques et les dynamiques de la violence.

Dans ce mémoire, la culture militaire fait référence au dialogue entre les croyances et les pratiques, doté de ce que Schein appelle des postulats de base

⁶³*Ibid.*, p. 91-92.

(*primary assumption*), éléments de la culture rarement remis en question par les membres de la classe officière⁶⁴. Nous mettons en lumière que la mission civilisatrice a influencé les postulats de base, soit la recherche de l'ordre absolu et l'adaptabilité, qui régissaient et encadraient les pratiques et dynamiques de la violence coloniale. Cette approche diffère de celle de Hull dans le sens où, pour le cas français, l'idéologie a joué un rôle sur les dynamiques et pratiques de violence. Effectivement, Hull argumente que la culture organisationnelle était un mécanisme qui agissait à l'extérieur des idéologies. Or, il nous semble difficile de défendre l'idée, dans le cas français, que la culture militaire ait été imperméable à la mission civilisatrice puisque l'armée a assumé un rôle politique et social d'envergure dans la colonisation française de l'Afrique. Ainsi, sa violence est devenue tributaire de ces multiples rôles. La prochaine section cherche à élucider davantage le dialogue entre la violence et la mission civilisatrice.

1.3 La mission civilisatrice

L'étude de la mission civilisatrice française est axée avant tout sur ses aspects civils. Alice L. Conklin est l'une des premières historiennes à se pencher sur l'application et les implications de cette mission en AOF. Dans son ouvrage *A Mission to Civilize* (1997), elle illustre l'influence importante de cette idéologie sur l'impérialisme français, en particulier sur les actions des administrateurs coloniaux en AOF. Brisant avec l'historiographie qui ne voyait dans la mission civilisatrice qu'une rhétorique de façade pour justifier un impérialisme économique et prédateur, Conklin argumente plutôt que la mission civilisatrice avait une véritable influence sur la praxis coloniale. Évoluant dans le temps en raison des événements tant en métropole qu'en colonie, cette mission instaurait des pratiques coloniales

⁶⁴ Edgar H Schein, *Organizational Culture and Leadership*, San Francisco, Jossey-Bass, 2004, p. 31.

tout en lui établissant des limites. Par l'analyse de la vision française des colonies, cette approche permet à Conklin de mettre en lumière ce qu'était la place des colonies et de leurs développements au sein de l'empire. Ainsi, Conklin élucide aussi la perception que la Troisième République avait d'elle-même et du républicanisme universaliste⁶⁵.

L'étude de Conklin s'arrête là où la nôtre commence, soit les institutions militaires. En effet, les champs d'action de la mission civilisatrice se limite dans son étude à l'éducation, l'économie, la santé, la politique et la justice, toutes dispensatrices d'une forme de violence étatique et coloniale⁶⁶. Le dialogue entre l'idéologie civilisatrice et les officiers qui ont mené la conquête n'est pas discuté dans son ouvrage. Or, le rôle de ces officiers a été considérable et il serait surprenant qu'ils n'aient jamais été influencés par cette mission. En effet, les officiers ont éliminé des entités politiques telles que les royaumes et les empires africains et ont signé des traités avec certaines puissances locales. Ils ont établi les bases pour asseoir l'autorité française, et ont construit des lignes de communication. Ils ont effectué des « tournées de police », ont « pacifié » les régions, et parfois ont muté de l'administration militaire à l'administration civile.

De surcroît, l'omission d'un des acteurs les plus importants de la colonisation, les officiers, dans les études sur la mission civilisatrice est fréquente. Néanmoins, le mariage entre la violence et la mission civilisatrice commence à intéresser les chercheurs. La prémisse même que l'impérialisme et le colonialisme aient été un acte de violence encourage cette nouvelle réflexion. Dans l'ouvrage collectif *Violence, Colonialism and Empire in the Modern World* publié en 2018, de nombreux articles abordent la relation entre les forces de l'ordre, la mission civilisatrice et la violence coloniale. L'objectif de ces articles est de comprendre la violence des colons, des forces de l'ordre et de la justice coloniale en temps de

⁶⁵ A.L. Conklin, *A mission to civilize...*, *op. cit.*, p. 2-3.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 9.

« paix »⁶⁷. La question de l'aspect paternaliste de ces violences contribue également à la réflexion des auteurs⁶⁸. Notre intérêt nous porte à considérer cette relation paternaliste et disciplinaire lors des guerres coloniales.

La mission civilisatrice agit-elle sur les pratiques et dynamiques de la violence des autorités militaires coloniales? Des commentaires sur l'association entre cette mission et la violence se trouvent dans les ouvrages sur le fait militaire français en colonie. À titre d'exemple, Clayton souligne la perception des officiers sur leurs rôles dans les colonies et sur leurs « destin » :

« The French officers also believed, as bearers of a *mission civilisatrice*, that they could bring a light of reason to societies in both north and west Africa that believed in *baraka*, a divinely protected destiny, or its converse, the fate of being under an evil eye. In practice the reverse seems frequently to have been the case, the French officers coming to believe with their soldiers that on one or other particular occasion a destiny *baraka* was smiling or frowning. »⁶⁹

Joly, en lien avec la violence coloniale, écrit :

[...] le fusil devient le meilleur vecteur de la civilisation. Cette idée s'impose d'autant plus facilement que l'anticolonialisme est inaudible et que même lorsqu'il est question de dignité humaine, seule une infime minorité de Français se sent concernée⁷⁰.

Dramé définit la mission civilisatrice en relation avec le maintien de l'ordre qui a permis la création des conditions idéales pour l'implantation des réformes nécessaires : « [...] d'après l'idéologie coloniale, le maintien de l'ordre [est] nécessaire à l'instauration de nouvelles valeurs de civilisations, en l'occurrence

⁶⁷ Philip Dwyer et Amanda Nettelbeck (éd.), *Violence, colonialism and empire in the modern world*, New York, Springer Berlin Heidelberg, 2017.

⁶⁸ En particulier l'article de Jilian Cristina Wu, « Disciplining native masculinities : Colonial violence in Malaya, 'Land of the Pirate and Amok' », dans *Ibid.*, p. 176-177. et p. 188-189 pour ce qui touche au rapport paternaliste de la violence.

⁶⁹ A. Clayton, *France, Soldiers and Africa*, *op. cit.*, p. 10.

⁷⁰ V. Joly, *Guerres d'Afrique...*, *op. cit.*, p. 28.

l'établissement de "nouvel ordre" politique, économique et culturel »⁷¹. Dans les trois cas, la mission civilisatrice semblait jouer un rôle important. Elle était une idéologie portée par les officiers et une justification pour la violence qui devint une étape ou un acte essentiel pour l'accomplissement de la mission civilisatrice.

Dans son ouvrage *Colonial Violence* (2018), Dierk Walter explique davantage ce raisonnement. En empruntant une approche d'histoire mondiale, Walter fait ressortir dans toute leur complexité les ressorts communs de la violence coloniale des empires européens depuis la conquête des Amériques. À plusieurs reprises, la mission civilisatrice a été centrale. Les motifs de la colonisation ont été l'objet d'une première remarque portant sur la relation entre cette idéologie et la violence coloniale:

« In the nineteenth and early twentieth centuries, the *mission civilisatrice* became a cheap vindication of numerous obedience-enforcing interventions in the non-European world [...]. The civilizing mission could also be used to legitimize the establishment of direct rule⁷². »

Pour Walter, la mission civilisatrice n'est qu'un justificatif trompeur. L'action militaire qui en résultait n'a été qu'un outil pour imposer l'obéissance afin de stabiliser la colonie et défendre les intérêts particuliers des empires européens⁷³. Cette violence disciplinaire a pris alors un ton paternaliste, où les victimes de la violence ont été corrigées pour leur propre bien. En conséquence, la violence coloniale qui se manifestait par les « expéditions punitives » devint, par défaut, « [...] l'envers de la médaille de la mission civilisatrice »⁷⁴.

Un autre aspect qu'identifie Walter portait sur les déplacements et les transferts forcés de populations comme étant une pratique idéale et recherché pour les autorités militaires, car elles étaient:

⁷¹ P. Dramé, *L'impérialisme colonial français en Afrique...*, op. cit., p. 70.

⁷² D. Walter, *Colonial violence...*, op. cit., p. 124.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*, p. 166-167.

« [...] an effective and violent elimination of social structures that stood in the way of swift victory on the battlefield, while at the same time, as a forcible implementation of the civilizing mission, they were also an investment in the future ⁷⁵. »

La violence coloniale, ici représentée par l'ethnocide et le génocide, accompagnait main dans la main la mission civilisatrice comme moyen pour l'atteindre. Or, nous postulons qu'en raison même de la nature paternaliste de cette violence, elle pouvait aussi agir comme frein à ce type de violence extrême. De manière analogique auprès qui corrige un enfant en utilisant la violence, les autorités militaires coloniales n'ont pas cherché à anéantir le corps physique « indigène », mais à le discipliner et le ramener à l'ordre. Les autorités militaires coloniales s'attaquaient alors aux meneurs et aux populations récalcitrantes, ceux qui ne comprennent que par la violence en raison de leur nature « barbare » tributaire à leur « race ». C'est d'ailleurs un phénomène souligné par Walter et qui agit comme frein aux violences génocidaire dans de nombreux conflits coloniaux. Mais Walter attribua cette limite comme étant avant tout pragmatique :

« As has correctly been pointed out on many occasions, imperial war aims were primarily control, exploitation and forced modernization, and only very rarely extermination. This was a pragmatically containing factor, for something had to be spared in the first place in order for it to be kept and exploited⁷⁶. »

Où Walter présente un raisonnement pragmatique, nous soulignons l'idéologie.

Conclusion

⁷⁵ *Ibid.*, p. 110.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 191.

L'historiographie de la mission civilisatrice et de son rapport à la violence nous montre que ce phénomène est de plus en plus étudié par les chercheurs. En analysant le cas de la guerre du Bani-Volta, nous cherchons à démontrer que cette idéologie a bel et bien sa place dans l'analyse de la violence extrême en colonie. C'est à travers la culture militaire coloniale française que cette idéologie s'est manifesté en encadrant et en régissant les pratiques et dynamiques de violences. En adoptant et en remodelant la thèse d'Isabel Hull portant sur la culture militaire allemande, nous démontrons dans un premier temps qu'il existait, dans le cas français, une culture militaire propre aux armées coloniales. Celle-ci se définit principalement par l'influence de la mission civilisatrice sur ses pratiques et dynamiques de la violence. Ainsi, la violence coloniale des autorités militaires a pris un ton profondément paternaliste et raciste où la violence était un outil disciplinaire qui s'attaquait au corps social « indigène » cherchant à le ramener à l'ordre. Elle a agi également comme moyen pour détruire les structures et les systèmes perçus comme s'opposant à la civilisation et à la colonisation. En d'autres mots, la violence sert à créer une *tabula rasa* des sociétés africaines considérées comme intrinsèquement violentes.

En éliminant les meneurs et en punissant la population de façon exemplaire, les autorités militaires souhaitaient rétablir l'ordre, mais aussi créer de nouvelles assises afin de permettre la fructification de la mission civilisatrice. Le racisme, bien évidemment, à été au cœur des représentations des sociétés africaines dans la mission civilisatrice qui demandait la transformation des sociétés et des cultures « indigènes ». Elle a donc pu donc agir dans ce contexte comme frein aux violences extrêmes. Dans le cas de la vision républicaine et universaliste française, le colonialisme cherchait l'unité du « genre humain » sous la bannière de la civilisation française. Cette vision du monde a été portée par les officiers coloniaux, qu'ils aient été déployés outre-mer à des fins de conquêtes ou d'occupation.

CHAPITRE II

COMBATTRE EN COLONIE : LA MISSION CIVILISATRICE ET LA CULTURE MILITAIRE COLONIALE

Atteignant les limites de son expansion territoriale pendant la Troisième république, la France bâtit son empire colonial depuis le début du XVII^e siècle. Deuxième plus grand empire colonial au monde après l'Empire britannique, elle déploya des dizaines de milliers de troupes métropolitaines et des centaines de milliers de troupes « indigènes » afin de conquérir des territoires et y maintenir l'ordre. Dans ce chapitre, nous développons le concept de culture militaire coloniale et montrons son existence dans la sphère militaire française. Nous démontrons comment l'idéologie de la mission civilisatrice interagit avec la culture militaire et influença les pratiques et les dynamiques de la violence.

Cette interaction était possible parce que les postulats de base de la culture militaire coloniale étaient la recherche de l'ordre ainsi que l'adaptabilité, en d'autres mots la flexibilité des tactiques et le refus des doctrines fixes et statiques. En raison de la nature, des conquêtes coloniales où les officiers coloniaux jouèrent un rôle majeur, ces derniers s'octroyèrent des responsabilités politiques au-delà de l'action militaire. Ce rôle visait la « pacification » effective des territoires conquis et la violence des autorités militaires découlait de la mission civilisatrice. Le concept de culture de l'historien William Sewell ainsi qu'une certaine branche de l'anthropologie

contemporaine avance qu'il existe un dialogue entre les croyances et les pratiques¹. Cette articulation permet d'opérationnaliser l'idée que la culture coloniale militaire, influencée par la mission civilisatrice, régissait les pratiques et les dynamiques de violence des autorités militaires.

Les historiens de l'armée française avaient rarement abordé la question de la culture militaire de cette façon. Tout en soulignant la spécificité de leurs pratiques, leurs mentalités, leurs doctrines, leurs écoles et leurs cultures matérielles, ceux qui étudièrent l'armée coloniale ne mobilisèrent pas le concept de la culture telle que comprise par William Sewel. Nous allons dans un premier temps établir l'existence d'une culture organisationnelle au niveau du groupe des officiers coloniaux. L'application du concept plus précis de culture organisationnelle permet de bien délimiter et encadrer les croyances, les normes et les pratiques de l'armée coloniale. Ainsi, nous pouvons identifier ce qui influença les pratiques et dynamiques de violence. Cette façon d'appréhender la violence permet d'aller au-delà du contexte immédiat, tels l'environnement géophysique et la nature de l'ennemi, afin de comprendre le poids de la culture des institutions sur leurs pratiques.

Dans le cas de l'armée impériale allemande entre 1870 et 1918, Isabel Hull postulait l'existence d'une culture militaire régissant les comportements tant en colonie qu'en métropole². Contrairement à ce qu'elle prétend pour l'armée allemande, il n'existait pas une culture militaire française unifiée pendant la Troisième République (1870-1940). Il était plutôt question d'une culture militaire métropolitaine, proprement européenne, sous laquelle se greffa une culture militaire coloniale. Celle-ci portait certaines tendances de la métropole, mais elle avait également ses propres spécificités

¹ « [...] culture stands for a concrete and bounded world of beliefs and practices. Culture in this sense is commonly assumed to belong to or to be isomorphic with a "society" or with some clearly identifiable subsocietal group ». William H. Sewell, *Logics of history: social theory and social transformation*, Chicago, University of Chicago Press, 2005, p. 156.

² I.V. Hull, *Absolute Destruction...*, *op. cit.*, p. 3.

et ses propres postulats de base, permettant à l'idéologie de la mission civilisatrice d'y jouer une part active sur les pratiques et dynamiques de la violence.

Ce chapitre est divisé en trois parties. La première explore la place de l'idéologie de la mission civilisatrice dans les dynamiques coloniales de la Troisième République et de son empire. Nous exposons de manière générale en quoi consistait la provenance de cette mission, son introduction dans le discours politique et la façon dont elle imprégna la société civile en France. La deuxième partie étudie la construction de l'identité coloniale chez les officiers qui participaient à la conquête du continent africain. Enfin, une dernière partie explique comment la mission civilisatrice influença la culture coloniale de l'armée française. En effet, les officiers se réapproprièrent certains éléments de la mission civilisatrice qui, à leur tour, régirent les pratiques et les dynamiques de la violence. Cette mission donna un ton disciplinaire et paternaliste à cette violence et, dans une certaine mesure, réussit à y imposer des limites. Néanmoins, elle introduisit deux phénomènes qui exacerbèrent les violences en colonie, soit l'espace imaginé des colonies et le racisme.

2.1 La mission civilisatrice : idéologie officielle de la République coloniale

Avant de présenter comment l'idéologie de la mission civilisatrice s'immisça dans la culture militaire coloniale, nous abordons comment celle-ci forma le nouveau credo colonial de la Troisième République. Tout comme la culture organisationnelle de l'armée allemande était en partie façonnée par sa position dans le système politique du Deuxième Reich³, l'armée coloniale française et sa culture organisationnelle étaient aussi un produit du régime républicain et universaliste de la Troisième République.

³ *Ibid.*, p. 103.

2.1.1 Une nouvelle idéologie pour la France républicaine

Malgré les racines prérévolutionnaires du terme de mission civilisatrice dans l'économie politique selon les historiens Pernille Røge et Marion Leclair⁴, cette idéologie apparut d'abord dans les Sociétés géographiques françaises dans les années 1870. Grâce aux développements technologiques et médicaux, en particulier les chemins de fers, les armes et la quinine, les publicistes argumentèrent que la France se devait de poursuivre son expansion impériale pour remplir son devoir civilisationnel. Cette expansion était même présentée comme une obligation, non seulement à cause de la défaite humiliante de 1871 contre l'Allemagne, mais surtout en raison de fondations universalistes de la République.⁵

Contrairement aux efforts impériaux des siècles précédents en Afrique qui consistaient à l'établissement de comptoirs commerciaux, la nouvelle vague de colonisation française sur le continent adopta une tout autre allure dans le discours officiel. Les propagandistes répandaient l'idée que la France et les nations européennes étaient dotées d'une mission civilisatrice. Cette mission de la nouvelle vague coloniale était peu développée par les partisans de la colonisation avant la Troisième République, malgré de premiers balbutiements philosophiques chez Alexis de Tocqueville dans ses écrits sur l'Amérique (*De la démocratie en Amérique*, 1835) et sur l'Algérie coloniale (plusieurs rapports et lettres datant entre 1837 et 1847)⁶. Transmises via la presse, les

⁴ Pernille Røge et Marion Leclair, « L'économie politique en France et les origines intellectuelles de « La Mission Civilisatrice » en Afrique », *Dix-huitième siècle*, vol. 44, n° 1, 2012, p. 118.

⁵ Alice L. Conklin, *A mission to civilize: the republican idea of empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford, California, Stanford University Press, 2003, p. 12.

⁶ Jennifer Pitts, *A turn to empire: the rise of imperial liberalism in Britain and France*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 2005, p. 200.

revues spécialisées⁷, l'éducation républicaine⁸, et les grands événements, les chantres de la colonisation et de la mission civilisatrice travaillèrent à inculquer une éducation coloniale à leurs citoyens, atteignant son paroxysme dans l'Exposition universelle de Paris au bois de Vincennes en 1931⁹. Dans tous les cas, la République était présentée comme généreuse et bienveillante.

La mobilisation et le message des groupes en faveur d'une expansion coloniale, tel le Parti colonial¹⁰, eurent éventuellement écho chez les élites politiques françaises, surtout vers la fin des années 1870. Les politiciens partisans de la colonisation commencèrent à employer le terme de mission civilisatrice dans leurs discours pour justifier les campagnes de conquêtes et d'acquisition coloniales¹¹. L'exemple le plus probant de l'usage de ce terme fut le discours du président du conseil des ministres Jules Ferry, prononcé le 28 juillet 1885, qui devait convaincre la chambre des députés d'allouer des crédits extraordinaires pour des campagnes militaires au Madagascar. Ferry justifia l'expansion coloniale en présentant les avantages économiques, stratégiques et humanitaires sous la forme de la mission civilisatrice : « Je répète qu'il

⁷ William H Schneider, *An empire for the masses: the French popular image of Africa, 1870-1900*, Westport, Conn., Greenwood Press, 1982, p. 68.

⁸ Gilles Manceron, *Marianne et les colonies: une introduction à l'histoire coloniale de la France*, Paris, Découverte, 2006, p. 212-213.

⁹ D. Constantini, *Mission civilisatrice...*, *op. cit.*, p. 131.

¹⁰ Le Parti colonial est un groupe de pression colonial formé de plusieurs groupes et comités (Comités de l'Afrique française, Comités de l'Asie française, l'Union coloniale française, etc.) avec des « intérêts multiples et hétérogènes ». Il eut comme mission de promouvoir les politiques impérialistes de la France et de financer les expéditions qui avançaient ces intérêts. Les membres du Parti colonial intègrent les plus hautes sphères de l'État français dès 1890. Marc Lagana, *Le Parti Colonial français: éléments d'histoire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1990, p. 7. Deux thèses se confrontent sur les intérêts du Parti colonial, soit des motifs de prestige national ou des motifs purement économiques. La thèse du prestige national est défendue par Henri Brunchwig, Charles-Robert Angeron, A.S. Kanya-Forstner et Christopher Andrews. La thèse des intérêts économiques est défendue par L. Abrams et D.J Miller ainsi que Marc Lagana. Julie D'Andurain souligne comment le Parti colonial avait un regroupement d'hommes parlementaires, formé de députés et de sénateurs, ainsi qu'un regroupement d'intérêt qu'une économique, formé d'hommes d'affaires et d'industriels. D'Andurain, Julie, « Le "parti colonial" - Réseaux politiques et milieux d'affaires : les cas d'Eugène Étienne et d'Auguste d'Arenberg - études-coloniales », 29 décembre 2006, <<http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2006/12/29/3538945.html>>, (3 juin 2020)

¹¹ A.L. Conklin, *A mission to civilize...*, *op. cit.*, p. 13-14.

y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures... »¹². Ferry se distanca aussi du passé colonial européen, soulignant que l'Europe du passé n'était pas consciente de son devoir de race supérieure :



Figure 2.1 : « La France apportant la civilisation, la richesse, et la paix au Maroc », illustration dans *Le petit Journal*, 19 novembre 1911, <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k7169830.image>>

¹² Assemblée nationale, Grands discours parlementaires, Ferry, Jules « Les fondements de la politique coloniale », 28 juillet 1885 <<<http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/jules-ferry-28-juillet-1885>>>, (16 décembre 2019).

Ces devoirs, messieurs, ont été souvent méconnus dans l'histoire des siècles précédents, et certainement, quand les soldats et les explorateurs espagnols introduisaient l'esclavage dans l'Amérique centrale, ils n'accomplissaient pas leur devoir d'hommes de race supérieure. (Très bien ! très bien !) Mais, de nos jours, je soutiens que les nations européennes s'acquittent avec largeur, avec grandeur et honnêteté, de ce devoir supérieur de civilisation¹³.

Il affirmait, en quelque sorte, un éveil des consciences que les changements politiques, économiques et technologiques européens du dernier siècle portèrent à son éthos.

Il y avait, bien sûr, des contestations à cette idée. Pendant le discours de Ferry, de nombreux députés crièrent leurs indignations, refusant l'arrimage entre les principes de la république et la conquête coloniale. Ainsi, lorsque Ferry réitéra le devoir de civiliser des « races supérieures », Jules Maigne s'écria : « Oh ! vous osez dire cela dans le pays où ont été proclamés les droits de l'homme ! »¹⁴. Georges Clémenceau, alors député républicain radical et opposant aux « aventures » coloniales françaises, prononça une riposte à Ferry le 30 juillet :

Voilà en propres termes la thèse de M. Ferry, et l'on voit le gouvernement français exerçant son droit sur les races inférieures en allant guerroyer contre elles et les convertissant de force aux bienfaits de la civilisation. Races supérieures ? races inférieures, c'est bientôt dit!¹⁵

Après une certaine louange des civilisations non occidentales telle l'Inde et la Chine, Clémenceau remit sur la table l'incompatibilité entre les principes de la révolution et de la colonisation armée : « Je ne veux pas juger au fond la thèse qui a été apportée ici et qui n'est pas autre chose que la proclamation de la primauté de la force sur le droit ;

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Assemblée nationale, Grands discours parlementaires, Clemenceau, Georges, « La colonisation est-elle un devoir de civilisation ? », 31 juillet 1885
<<http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/georges-clemenceau-31-juillet-1885>>, (16 décembre 2019).

l'histoire de France depuis la Révolution est une vivante protestation contre cette inique prétention »¹⁶. Malgré des oppositions ostensibles contre les politiques coloniales du gouvernement, l'historienne Alice Conklin nota qu'aucun regroupement politique, de la gauche radicale à la droite conservatrice, ne remettait en cause les fondements de la mission civilisatrice, et surtout l'idée que la France, plus que toutes autres nations européennes, devait civiliser les peuples « indigènes »¹⁷. Certes, il existait beaucoup d'opposition face à l'usage de force¹⁸ et aux dépenses allouées à ces conquêtes, mais elles avaient peu d'effet sur les pouvoirs décisionnels. Ainsi, la France affirma à la fois son droit à la colonisation et son devoir vis-à-vis les populations colonisées¹⁹.

2.1.2 Républicanisme et universalisme aux cœurs de la mission civilisatrice

C'était la nature du gouvernement de la troisième république qui établit les bases de la nouvelle pensée coloniale en terme républicain et universaliste. La France, en parallèle aux autres nations européennes, se percevait comme la nation de l'universalisme par excellence²⁰. Cette approche impacta de façon profonde l'idéologie coloniale et, par extension, les mesures politiques, culturelles, sociales et économiques adoptées en Afrique-Occidentale française²¹. Au sein de ce système de pensée, la « division de l'humanité », en d'autres mots la distinction entre les civilisations

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ A.L. Conklin, *A mission to civilize...*, *op. cit.*, p. 13.

¹⁸ À titre d'exemple, Paul Vigné d'Octon, médecin posté en colonie et qui accompagna plusieurs expéditions militaires en Afrique, dénonça fermement dans son livre *La gloire du sabre* les violences extrêmes des militaires français en colonie. Mais il ne remit jamais en question les fondations idéologiques de la colonisation en elle-même. Jean-Suret Canal, *Introduction*, p. 8-9, dans Paul Vigné d'Octon, *La gloire du sabre*, Paris, Quintette, 1984 (1990).

¹⁹ D. Costantini, *Mission civilisatrice...*, *op. cit.*, p. 99.

²⁰ J. Pitts, *A turn to empire...*, *op. cit.*, p. 200.

²¹ Alice L. Conklin, « Colonialism and human rights, a contradiction in terms? The case of France and West Africa, 1895-1914 », *The American Historical Review*, vol. 103, n° 2, 1998, p. 423-424.

occidentales et les « autres », n'était pas seulement pensée en termes de racisme biologique, mais aussi culturel²². Les cultures humaines africaines avaient stagné et étaient prisonnières d'un temps révolu. La notion centrale derrière la mission civilisatrice était de faire progresser ces peuples dits barbares vers le niveau civilisationnel de la France à travers l'intégration nationale²³. La transformation et l'élévation de l'être humain, idées tributaires des principes universalistes républicains, connurent leurs premières applications en France avec la politique d'alphabétisation et de scolarisation²⁴ en partie initiées par Jules Ferry dans les années 1880.

Un sentiment de supériorité civilisationnelle européenne se manifesta concrètement dans la vision du monde occidental et produisit un racisme systémique. Ainsi, la mission civilisatrice était fondée sur une conception lamarckienne des races humaines où la transformation des êtres était une possibilité. La mission civilisatrice issue de l'idéologie républicaine ne signifiait pas seulement la gestion et la domination sur des « races inférieures », mais leur transformation et la disparition de leur particularisme à travers l'intégration à la civilisation française²⁵. Toutefois, les autorités coloniales considérèrent que l'assimilation des populations colonisées s'effectuera sur un temps long, en éliminant petit à petit chez le colonisé les traits « barbares » perçu comme inconciliable avec l'universalisme et le républicanisme français. En ce sens, les codes de lois d'exception comme le « code de l'indigénat » et le droit à la citoyenneté, refusés à la grande majorité des colonisés, distinguèrent les droits de ces populations et les citoyens français²⁶.

²² D. Costantini, *Mission civilisatrice...*, *op. cit.*, p. 107; Frantz Fanon, « Racisme et culture », *Présence Africaine éditions*, vol. 165/166, 1956 2002, p. 78; Gilles Manceron, *Marianne et les colonies: une introduction à l'histoire coloniale de la France*, Paris, Découverte, 2006, p. 132-135.

²³ D. Costantini, *Mission civilisatrice...*, *op. cit.*, p. 31-32.

²⁴ Pascal Blanchard et Nicolas Bancel, « La fondation du républicanisme colonial. Retour sur une généalogie politique », *Mouvements*, vol. 38, n° 2, 2005, p. 29.

²⁵ D. Costantini, *Mission civilisatrice...*, *op. cit.*, p. 108-109.

²⁶ Isabelle Merle, « Retour sur le régime de l'indigénat : Genèse et contradictions des principes répressifs dans l'empire français », *French Politics, Culture & Society*, vol. 20(2), 1 juillet 2002, p. 80.

Certains changements sociaux et économiques permirent à la France d'affirmer sa supériorité civilisationnelle. Pour Conklin, le passage par une révolution industrielle et une révolution politique en France démontra la notion qu'elle avait atteint un niveau de contrôle et de pouvoir sur la nature :

It was because the French believed that they had triumphed over geography, climate, and disease to create new internal and external markets, and because they before all other nations had overcome oppression and superstition to form a democratic and rational government, that republican France deemed itself so civilised.²⁷

Considérant que les autres groupes humains n'avaient pas atteint ce développement, il apparaissait essentiel de leur donner les outils et les moyens, par la sujétion via le colonialisme, afin d'accéder à ce niveau civilisationnel. La « mise en valeur » de la colonie s'effectua par la mobilisation des capacités productives et par l'éradication de supposés traits culturels et psychologiques propres à ces « races » (la paresse, l'amorphisme, le manque d'éthique de travail, etc.) Cibler et tenter d'éliminer des aspects culturels et sociaux contradictoires aux valeurs universelles et républicaines firent également partie de cette mission civilisatrice²⁸. Plus précisément, Conklin décrit ces phénomènes identifiés par les autorités coloniales en Afrique de l'Ouest comme des freins au développement à éliminer : « [...] slavery, "feudalism", ignorance, and disease »²⁹. Leur légitimité ainsi confirmée, la France étendit ses territoires coloniaux par la force. Le rôle de l'armée coloniale et de ses officiers dans ce nouvel expansionnisme fut d'en être le fer de lance, « pacifiant » les populations qui résistaient à la conquête et à l'occupation pendant l'entièreté de la période coloniale. Bref, la colonisation était un acte de violence légitimé par l'État³⁰.

²⁷ A.L. Conklin, *A mission to civilize...*, *op. cit.*, p. 6.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ A.L. Conklin, « Colonialism and human rights, a contradiction in terms? »..., *loc. cit.*, p. 420.

³⁰ A.L. Conklin, *A mission to civilize...*, *op. cit.*, p. 9.

2.2 La construction d'une culture : l'armée dans les colonies et la conquête de l'Afrique occidentale.

L'invasion, la conquête et l'occupation furent les premières étapes de la mise en application de la mission civilisatrice lors de la nouvelle expansion coloniale française sous la Troisième République, surtout en Afrique à partir de 1885. L'armée était alors déployée pour éliminer les entraves politiques à la mission civilisatrice. Ceci était suivi d'un maintien de l'ordre, permettant ainsi aux diverses instances gouvernementales et non gouvernementales de procéder à réformer les sociétés et les cultures : il était essentiel de transformer les structures politiques, économiques, sociales ainsi que les pratiques culturelles jugées « barbares » présentes sur le territoire. Mais cette conquête n'était pas la première expérience de la France en matière de guerre coloniale.

Effectivement, les premières expériences de la guerre coloniale française furent pendant la conquête de l'Amérique et à travers l'installation de comptoirs commerciaux en Afrique, en Amérique et en Inde. Mais l'expérience de guerre coloniale la plus significative, qui soulignait le début d'une nouvelle lancée expansionniste de la France, était la conquête de l'Algérie à partir de 1830. Cette expérience créa les premiers balbutiements d'une armée coloniale française qui, au fur et à mesure du XIX^e siècle, construisit sa culture et son identité pour s'affirmer comme entité distincte de l'armée métropolitaine au début du XX^e siècle.

2.2.1 L'Algérie : un premier « laboratoire » colonial

La présence française sur les régions côtières de l'Afrique occidentale remontait à 1659 avec le comptoir commercial de la ville de Saint-Louis. Mais cette première colonisation n'avait que des objectifs commerciaux. La présence militaire y était très faible, d'autant plus que la dynamique occupationnelle n'en était pas une de soumission des populations locales. La coopération ainsi que les alliances avec les puissances locales étaient de mise pour assurer la sécurité et la prospérité de la colonie. Conséquemment, une intervention militaire d'envergure n'était pas à l'ordre du jour.³¹ Cette prémisse se trouvait aussi à la base des premières occupations territoriales de l'Algérie, jusqu'à la nomination du Général Bugeaud en 1836.

La prise d'Alger le 7 juillet 1830 symbolisa les débuts du deuxième Empire colonial français. Après le débarquement de Sidi Ferruch le 14 juin 1830, les troupes françaises stagnèrent sur la côte algérienne et le gouvernement français de la Monarchie de Juillet (1830-1848) ne montra aucune véritable volonté d'étendre sa domination sur le restant de l'Algérie³². Prenant une position défensive, les troupes françaises étaient incapables de pénétrer le territoire algérien et elles restèrent cantonnées sur la côte³³. Un revirement de situation se réalisa avec l'arrivée du Général Thomas Robert Bugeaud en 1836 qui initia une campagne de « pacification ». Ce qui s'ensuivit fut une guerre à volonté « exterminatrice » pour mettre définitivement fin au conflit et à la résistance à la colonisation des populations algériennes. Les colonnes mobiles et rapides organisées par le Général Bugeaud parcoururent le territoire algérien y menant des razzias. Elles détruisirent les récoltes, engendrant des famines artificielles, massacrèrent les populations locales notamment avec les enfumades et s'attaquèrent à tout centre de résistance. L'objectif était simple : ruiner la population jusqu'à leur soumission³⁴. Cette lutte contre la résistance de l'Émir Abdel Kader prit seulement fin en 1847, mais les

³¹ J. Frémeaux, *L'Afrique à l'ombre des épées...*, *op. cit.*, p. 10-11.

³² *Ibid.*, p. 13.

³³ V. Joly, *Guerres d'Afrique...*, *op. cit.*, p. 53.

³⁴ O. Le Cour Grandmaison, *Coloniser, exterminer...*, *op. cit.*, p. 147.

tensions et la violence à l'égard des populations algériennes perdurèrent tout au long de l'occupation coloniale.

La conquête de l'Algérie donna un avant-goût à la lancée coloniale française et le comportement des forces d'occupations françaises représenta une première expérience dans leurs nouvelles conquêtes, du Tonkin jusqu'à l'Afrique subsaharienne. Elle révéla aussi les débuts d'une armée coloniale française sur fond de campagnes de « pacification » ponctuées de massacres et de destruction. La razzia, d'abord une méthode des tribus arabes ayant une « [...] fonction économique et de rémunérations matérielles »³⁵, fut reprise par l'armée du Général Bugeaud qui la transforma en outil de sujétion par la destruction et la terreur. Produit de l'initiative des troupes stationnées en colonie, cette méthode se trouva utilisée dans les campagnes militaires subséquentes en Afrique subsaharienne au XIX^e et XX^e siècle. Cette pratique fut critiquée en métropole, établissant une distinction entre l'armée coloniale et métropolitaine. Elle était autant un outil de conquête que de répression³⁶. Avec la formation de cette armée coloniale se créa également une culture organisationnelle qui lui était propre. Façonnée par ses expériences, ses traumatismes et son contexte immédiat, cette culture vint régir et modeler les pratiques et dynamiques de la violence coloniale de guerre perpétrées par cette institution militaire.

2.2.2 L'aventure impériale en Afrique occidentale

Si la conquête de l'Algérie marqua le début du Second Empire colonial français, il fallait attendre jusqu'en 1880 pour que la France sous la gouvernance de la Troisième

³⁵ *Ibid.*, p. 146.

³⁶ D. Porch, « Bugeaud, Gallieni, Lyautey... », *op. cit.*, p. 397-398.

République relançât des conquêtes d'importances³⁷. Ce nouvel expansionnisme se fit surtout sur le continent africain qui entre 1880 et 1919 fut absorbé par les empires européens. Dans le cas de l'Afrique occidentale, le moment politique charnière représentant l'envolée expansionniste européenne fut la conférence de Berlin (1885)³⁸.

Cependant, l'exploration de l'arrière-pays africain par la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne était déjà bien entamée avant la conférence de Berlin. La France signa jusqu'à 118 traités avec diverses puissances africaines avant 1885³⁹. Des campagnes militaires, notamment par Louis Faidherbe à partir de sa base de Dakar en 1860, précédèrent le grand partage du continent⁴⁰. Or, ce fut avant tout cette conférence, ayant comme objectif de résoudre les tensions territoriales et les conflits entre les puissances européennes, qui opérationnalisa la pénétration et l'occupation effective de l'arrière-pays africain. À partir de la signature du traité de la conférence de Berlin, les puissances coloniales durent faire ratifier par les membres signataires tout « traité de protectorat » fait auprès de puissances africaines⁴¹.

Les motivations de ces conquêtes varièrent et n'étaient pas monolithiques. L'impérialisme capitaliste, qui demandait l'ouverture constante de nouveaux marchés pour y découler ses produits manufacturés et y extraire ses matières premières, figurait parmi les explications les plus communes. Elle apparut au début du XX^e et se fit connaître à travers les ouvrages de John Atkinson Hobson⁴² et de Vladimir Lénine⁴³. Ils furent rapidement repris par les intellectuels de la gauche occidentale ainsi que les révolutionnaires et nationalistes du « tiers-monde »⁴⁴. L'impulsion économique joua

³⁷ *Ibid.*, p. 383

³⁸ Godfrey N. Uzoigwe, « Partage européen et conquête de l'Afrique : aperçu général », dans *L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935*, Paris, Unesco/NEA, vol. 7, p. 49.

³⁹ G. Manceron, *Marianne et les colonies...*, *op. cit.*, p. 142.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 143.

⁴¹ G.N. Uzoigwe, « Partage européen et conquête de l'Afrique : aperçu général »..., *op. cit.*, p. 51.

⁴² John A. Hobson, *Imperialism, A Study*, New York, James Potté and Company, 1902.

⁴³ Vladimir Il'ich Lenin, *L'impérialisme: stade suprême du capitalisme*, Paris, Éditions sociales, 1952 (1916).

⁴⁴ G.N. Uzoigwe, « Partage européen et conquête de l'Afrique : aperçu général »..., *op. cit.*, p. 40-41.

effectivement un rôle dans la conquête de l'Afrique de l'Ouest par la France. Kanya-Forstner expliquait comment les premières lancées impériales étaient initiées par les commerçants et les gouverneurs sous les ordres de Paris dès les années 1840. Ils cherchaient alors à étendre l'influence et la place de la France dans les routes commerciales du continent africain⁴⁵. À titre d'exemple, la compagnie de Galam établit dès 1844 des postes à Sénoudébou, sur la frontière ouest de l'actuel Sénégal, et à Sansanding, non loin de Ségou dans la partie sud-est du Mali actuelle⁴⁶. Pendant ces premières années, le commerce et l'industrie étaient présentés comme étant au service de la civilisation et de l'expansion. Celle-ci se fit de façon « pacifique », d'autant plus que le gouvernement n'avait aucune volonté de mener une conquête militaire⁴⁷.

Tout en admettant l'importance de ces motifs économique, le cas français se démarqua par la place des « droits de l'homme » (refusés aux colonisés) dans la colonisation, car ils devinrent un argument de force brandi par les partisans de l'empire⁴⁸. Aux postes commerciaux disparates et éparpillés sur le territoire s'intégrèrent des postes militaires, venus protéger les intérêts français ainsi que ceux de leurs alliés africains. Il se rajouta aussi des postes administratifs, des écoles et des églises. L'agenda colonial fut alors repris par de nombreux acteurs, ayant tous leurs propres intérêts. Les missionnaires, les marchands, les éducateurs, les administrateurs et les militaires participèrent à ce que la France dénomma sa mission civilisatrice. De surcroît, la pénétration et l'occupation de l'Afrique de l'Ouest par la France n'étaient pas forcément l'initiative du gouvernement français, mais plutôt des administrateurs et surtout des officiers coloniaux. Les « Soudanais », groupe d'officiers qui effectuèrent la conquête de ce territoire, furent souvent tentés par une politique de fait accompli⁴⁹.

⁴⁵ A.S. Kanya-Forstner, *The conquest of the Western Sudan...*, *op. cit.*, p. 26.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*, p. 27.

⁴⁸ G. Manceron, *Marianne et les colonies...*, *op. cit.*, p. 141.

⁴⁹ Marc Michel, « L'armée coloniale en Afrique occidentale française (1912-1960) », dans *L'Afrique occidentale au temps des Français, Colonisateurs et colonisés, c. 1860-1960*, Paris, La découverte, 1992, p. 59.

La France poursuivait alors une conquête « tous azimuts » où il était plus important d'avoir l'assentiment des autres États européens que des diverses populations et pôles de pouvoirs africains⁵⁰. Les colonnes, dirigées par des officiers ayant pour la plupart de l'expérience en colonie, et portant aussi une représentation de la colonie et de leur rôle, s'attaquèrent aux monarchies et aux empires africains hostiles qui résistaient à l'expansionnisme français. Ces entités politiques étaient perçues comme des entorses à l'ordre français, inconciliables et réfractaires à l'idée maîtresse de l'impérialisme français, la mission civilisatrice.

2.2.3 Bâtitteur d'empire : l'armée et les conquêtes coloniales

L'armée et ses officiers prirent un rôle central dans les conquêtes coloniales françaises de la fin du XIX^e siècle. Pour Marc Michel, les officiers n'étaient pas que de « simples exécutants » :

[...] la politique et la conduite de la France en Afrique de l'Ouest s'identifièrent largement – mais bien entendu pas totalement – aux visées militaires enclines d'enfreindre le contrôle métropolitain ou du moins d'orienter de façon décisive les directions suivies⁵¹.

Ce rôle se maintint après la conquête et une collaboration tendue s'établit entre les administrateurs civils et l'armée. En effet, les nouvelles conquêtes furent d'abord organisées en territoire militaire⁵² pour ensuite lentement passer aux mains des

⁵⁰ G. Manceron, *Marianne et les colonies...*, *op. cit.*, p. 146.

⁵¹ Catherine Coquery-Vidrovitch et Odile Goerg, *L'Afrique occidentale au temps des Français: colonisateurs et colonisés, 1860-1960*, Paris, La Découverte, 1992, p. 58.

⁵² J. Frémeaux, *L'Afrique à l'ombre des épées...*, *op. cit.*, p. 62.

autorités civiles⁵³. Les conséquences furent que l'œuvre coloniale était avant tout basée sur la domination par la force et la violence. Comme le souligna le politologue et philosophe Achille Mbembe :

Prenons le cas du potentat colonial. Frantz Fanon qui en fit une expérience directe avait fait valoir, en son temps que la colonie soit le résultat d'une « conquête militaire continuée et renforcée par une administration civile et policière ». En d'autres termes, la matrice principale de cette technique de domination qu'est la colonisation est originairement la guerre, forme maximale de *la lutte à la mort*. L'on pourrait ajouter, paraphrasant Michel Foucault, qu'en colonie, cette lutte à mort est au fond, une guerre des races.⁵⁴

Si la colonisation était que violence, ce serait un raccourci que de voir la violence militaire comme étant détachée des motivations et des justifications de ces conquêtes, sans influence idéologique ou culturelle, et n'étant seulement impulsée que par un plaisir pathologique et « animal » pour la destruction et la soumission.

L'enjeu racial dans la violence coloniale, certes important, n'en expliquait pas le fond. En effet, le racisme européen du XIX^e et XX^e siècle fut le produit d'une façon de percevoir le monde. Ainsi, la modernité européenne, les avancements scientifiques, les idéologies développementalistes et les nouveaux réseaux de contact avec le monde non occidental à travers la deuxième mondialisation construisirent le racisme occidental. Ils donnèrent aussi naissance à l'idéologie de la mission civilisatrice, partagée par la plupart des puissances coloniales européennes.

Se trouvant dans ce contexte particulier de confrontation et de choc des cultures, les officiers et les soldats français consolidèrent, au fur et à mesure des conquêtes militaires, une culture militaire coloniale qui se distingua de la culture métropolitaine.

⁵³ *Ibid.*, p. 78.

⁵⁴ Achille Mbembe, « De la scène coloniale chez Frantz Fanon », *Rue Descartes*, vol. n° 58, n° 4, 2 décembre 2007, p. 38.

À titre comparatif, l'armée allemande n'eut aucune culture militaire coloniale, reproduisant leurs pratiques et dynamiques de la violence pratiquée sur le continent dans leurs colonies malgré l'existence des *Schutztruppen* (troupe de protection) en place dans les colonies. Dans les colonies françaises, l'une des premières manifestations marquantes de l'armée coloniale était la création d'unités spécialisées pour ces théâtres d'opérations. Hull souligna d'ailleurs cette différence majeure entre l'Allemagne et d'autres États coloniaux européens : « Unlike Britain and France, Germany lacked a specialized colonial army. The common denominator for all white soldiers in Germany's colonial campaigns was the standard military training they received in Germany »⁵⁵. En effet, une distinction entre le service en colonie et en métropole s'opéra dans l'armée française depuis les débuts de la colonisation sous l'ancien régime, instaurant une tradition du service militaire outre-mer qui se perpétua jusqu'à aujourd'hui, malgré la décolonisation. Cette tradition était entièrement étrangère au Deuxième Reich, nouvel État européen consolidé territorialement et politiquement en 1871, qui n'eut son expansion coloniale que très tardivement au XIX^e siècle⁵⁶.

L'armée française de la Troisième République se divisait alors en trois corps : l'armée métropolitaine, la Coloniale ou les troupes de marine⁵⁷, enfin l'armée d'Afrique⁵⁸. Sous la direction du Ministre de la Marine jusqu'en 1900, ces deux corps

⁵⁵ I. Hull, *Absolute Destruction...*, *op. cit.*, p. 132.

⁵⁶ Les troupes mercenaires allemandes qui se sont retrouvées dans plusieurs conflits dans les colonies européennes, dont la guerre d'Indépendance américaine, ne forment pas une véritable tradition du service militaire outre-mer. Ce sont davantage des soldats rattachés à des armées nationales étrangères qu'une véritable armée coloniale, d'autant plus que la tradition militaire allemande du Deuxième Reich dérive avant tout de son héritage prussien.

⁵⁷ Existant depuis le XVII^e siècle, elle regroupa des régiments de troupes blanches de la marine ainsi que des régiments « indigènes » ne provenant pas de l'Afrique du Nord (tirailleurs sénégalais, malgache, tonkinois, etc.);

⁵⁸ L'armée d'Afrique était composée des régiments créés à partir de 1830 lors de la conquête de l'Algérie (les Zouaves, la Légion étrangère et les Chasseurs d'Afrique) ainsi que des troupes venues d'Afrique du Nord (les tirailleurs algériens et marocains, les Spahis, les Goums, etc.).

armés furent transférés au Ministère des Colonies, restant néanmoins sous le commandement direct du Ministère de la Guerre⁵⁹.

Le pamphlet d'Hubert Lyautey *Du Rôle colonial de l'armée* (1900) témoigne de cette propension de l'armée coloniale à se distinguer de l'armée métropolitaine. *Du Rôle colonial de l'armée* illustre l'existence d'une mentalité coloniale chez les officiers ainsi qu'une affirmation d'indépendance vis-à-vis la métropole et son armée parce qu'ils avaient conscience d'opérer dans des théâtres entièrement étrangers à l'enseignement militaire métropolitain. Publié dans la prestigieuse *Revue des deux mondes*, ce dépliant eut un impact significatif sur la décision du parlement à créer une armée coloniale séparée de l'armée métropolitaine en 1900⁶⁰. Ayant servi sous Gallieni en Indochine (1894-1897) et au Madagascar (1897-1902)⁶¹, Lyautey se présenta comme porteur d'un nouveau savoir-faire pour la « pacification », en particulier en promouvant la méthode de la « tache d'huile »⁶² de Gallieni⁶³.

Lyautey argumenta de la nécessité d'octroyer plus d'autonomie à l'armée coloniale incompatible avec la vie militaire en métropole :

L'essentiel c'est, quelle que soit la solution adoptée pour son rattachement, l'armée coloniale ait bien son autonomie, qu'elle ne risque pas d'être absorbée, uniformisée dans le grand organisme auquel elle se rattachera. Et que, bien distincte, elle ait aussi des chefs bien distincts chez qui l'idée

⁵⁹ A. Clayton, *France, Soldiers and Africa...*, op. cit., p. 6-7.

⁶⁰ Douglas Porch, *The French foreign legion: a complete history of the legendary fighting force*, New York, Skyhorse, 2010, p. 23.

⁶¹ Arnaud Teyssier, *Lyautey « Le ciel et les sables sont grands »*, Paris, Perrin, 2009, p. 572.

⁶² Critique des violences excessives des campagnes coloniales du passé, Lyautey chercha à perfectionner cette méthode de pacification qui limiterait, dans la mesure du possible, l'utilisation de la force armée lors des conquêtes coloniales. La « tache d'huile », référant à un corps visqueux qui s'étendrait lentement sur une surface à partir d'un point central, cherchait ainsi à consolider et à légitimer la présence française sur le long terme. À travers la mobilisation de l'armée pour des tâches de colonisation, tel le travail de développement et d'administration des postes militaires qui devaient devenir des pôles de prospérité et d'attraction économiques dans la région, les autorités militaires pensaient « pacifier » la région par des moyens non violents.

⁶³ Douglas Porch, « Bugeaud, Gallieni, Lyautey: The Development of French Colonial Warfare », dans *Makers of Modern Strategy: from Machiavelli to the Nuclear Age*, Peter Paret, 1986, p. 388.

coloniale et l'adaptation de l'outil à son emploi priment toute autre considération.⁶⁴

La distinction entre le service militaire en colonie et en métropole n'était pas une question récente dans l'armée française. Elle fut présente dès les débuts de l'expansion coloniale française au XVII^e siècle. Or, la reconnaissance par le corps officier des réalités distinctes de la guerre en métropole et en colonie ainsi que des revendications pour une armée coloniale autonome ne changea pas les axes d'enseignements et les compétences recherchées dans les écoles militaires. Dans cette mesure, elle demeurait semblable à l'armée allemande du Deuxième Reich.

Bien que la majorité des troupes mobilisées vers la fin du XIX^e siècle dans les colonies aient été des troupes « indigènes », la plupart des officiers coloniaux furent d'origine métropolitaine et suivirent leur formation dans les écoles militaires en France, amenant avec eux certains apprentissages orientés sur la guerre en Europe. Cette formation de base ne dispensait aucun enseignement sur les guerres coloniales⁶⁵. La faible présence des opérations militaires coloniales dans les publications militaires, tant dans les revues que dans les ouvrages, démontre que ces conflits étaient déconsidérés par l'enseignement⁶⁶, d'autant plus que l'expérience de la guerre coloniale ne figurait pas dans la formulation de la doctrine militaire française⁶⁷. Ce délaissement des théâtres coloniaux était un phénomène présent dans la plupart des armées européennes. Les historiens Stephen Morillo et Michael F. Pavkovic attribuèrent cette absence à l'eurocentrisme, au racisme et au nationalisme en Europe qui voyaient dans les guerres coloniales des conflits secondaires contre des populations « sous-développées » desquels aucun enseignement ne pouvait être tiré⁶⁸.

⁶⁴ Hubert Lyautey, *Du rôle colonial de l'armée*, Paris, 1900, p. 33.

⁶⁵ D. Porch, « Bugeaud, Gallieni, Lyautey... », *op. cit.*, p. 400.

⁶⁶ V. Joly, *Guerres d'Afrique...*, *op. cit.*, p. 30-31.

⁶⁷ D. Porch, « Bugeaud, Gallieni, Lyautey... », *op. cit.*, p. 402-404.

⁶⁸ Stephen Morillo et Michael F. Pavkovic, *What is Military History?*, Cambridge, UK ; Medford, MA, Polity, 2018, p. 38.

Néanmoins, malgré l'absence de ces campagnes dans l'enseignement militaire ou dans les publications « scientifiques », plusieurs officiers publièrent leurs campagnes militaires et certains journaux, dont le *Petit Journal* et le *Petit Parisien*, reportaient les histoires des « exploits » militaires de l'armée française en colonie⁶⁹. Ainsi, la guerre en colonie était présente dans l'imaginaire collectif. Tout en maintenant des tendances stratégiques et tactiques de la culture métropolitaine, telles que la bataille décisive, la prépondérance de la puissance de feu, l'utilisation de la colonne lourde et la formation carrée⁷⁰, l'expérience et le contexte coloniaux influencèrent la formation de la culture militaire en colonie et permit à la mission civilisatrice d'encadrer les pratiques et dynamiques de la violence. Les expériences qui dictèrent et forgèrent la culture militaire coloniale vinrent avant tout des campagnes de Thomas-Robert Bugeaud (1784-1849) en Algérie, dont nous avons discutée au point 2.2.1, de Louis Faidherbe (1818-1889) au Sénégal, de Louis Archinard (1850-1932) au Soudan, de Joseph Galliéni (1849-1916) au Tonkin, Soudan et Madagascar, ainsi que d'Hubert Lyautey (1854-1934) principalement au Maroc, entre autres.

Il existait deux écoles de pensée chez les officiers coloniaux vers la fin du XIX^e siècle : l'école « Bugeaud » et l'école des « soudanais ». La première, sous l'égide de la pensée militaire du Maréchal Bugeaud et de ses campagnes d'Algérie, fut fondée sur des stratégies de terreur que l'historien Le Cour Grandmaison qualifia de « tueries ordonnées et modernes »⁷¹. Elle cohabita avec les doctrines de l'école « soudanaises » (Galliéni et Lyautey), apparues vers la fin du XIX^e siècle, où il s'agissait d'« apprivoisement des peuples » par des actions politiques des officiers⁷². Néanmoins, il s'effectua un changement dans les mentalités des officiers pour qui la violence ne devait plus être au centre de leurs actions de « pacification » dans les colonies.

⁶⁹ J. Pitts, *A turn to empire...*, *op. cit.*, p. 94.

⁷⁰ D. Porch, « Bugeaud, Gallieni, Lyautey... », *op. cit.*, p. 401. La formation carrée fut éventuellement abandonnée en métropole, mais elle resta efficace et fut maintenue en colonie.

⁷¹ O. Le Cour Grandmaison, *Coloniser, exterminer...*, *op. cit.*, p. 140.

⁷² V. Joly, *Guerres d'Afrique...*, *op. cit.*, p. 120.

Pour Le Cour Grandmaison, il s'agissait d'un changement de paradigme important. Effectivement, tant les spécialistes de la question coloniale que les hommes politiques dénoncèrent les violences de la colonisation en Amérique du Sud et du Nord, en Australie et en Algérie, entre autres. De plus, L'article 6 de la conférence de Berlin donna une responsabilité morale aux colonisateurs d'élever et de préserver les populations « indigènes »⁷³. Au centre de cette nouvelle mission civilisatrice se



Figure 2.2 : « Au pays noir. La marche de la colonne Joffre sur Tombouctou », *Le petit Parisien illustré*, 11 mars 1894.

⁷³ Olivier Le Cour Grandmaison, « De l'extermination à la "mise en valeur" des colonies: le triomphe de l'exception française (1885-1931) », dans *Nouvelle histoire des colonisations européennes (XIXe-XXe siècles): sociétés, cultures, politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, p. 155.

trouvait la « mise en valeur » du territoire où les populations coloniales devaient être guidées vers le développement à l'européenne. En conséquence, les « exterminer », comme ce fut le cas en Algérie devint contre-productif⁷⁴.

Néanmoins, la rupture entre les méthodes dites « exterminatrices » et « pacifiques » est loin d'être claire. Joly argumenta qu'il était difficile d'affirmer qu'il y eut une véritable rupture entre les deux méthodes, car, sur le terrain, la razzia comme outil de terreur et de soumission persista. Nous voyons d'ailleurs que les violences extrêmes ne furent jamais rejetées par l'école des « soudanais », mais simplement reléguées comme outil de dernier recours. Il s'agissait des deux extrémités d'un spectre.

2.2.4 Au-delà de l'enseignement : flexibilité et adaptabilité dans le contexte colonial

Dans les quatre décennies avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale, les expériences de guerre de l'armée française furent dans l'Outre-mer contre des populations non occidentales culturellement, socialement et politiquement diversifiées. Forcée à partir de cette diversité de situations et de contextes, la doctrine de guerre coloniale française avant la Première Guerre mondiale était le culte de l'offensive, la prise d'initiative (même à l'encontre des ordres de la métropole) et l'adaptabilité⁷⁵. Mais les deux éléments importants de la culture militaire qui furent déterminants pour la culture militaire coloniale étaient le désir de l'ordre absolu⁷⁶ et l'adaptabilité au contexte colonial.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 159.

⁷⁵ D. Porch, « Bugeaud, Gallieni, Lyautey... », *op. cit.*, p. 396. Jack Snyder, *The Ideology of the Offensive: Military Decision Making and the Disasters of 1914*, Ithaca, Cornell University Press, 1984.

⁷⁶ I.V. HULL, *Absolute Destruction...*, *op. cit.*, p. 100.

Lyautey dicte l'importance de l'adaptabilité dans *Du rôle colonial de l'armée* en citant les instructions fondamentales du 22 mai 1898 du colonel Gallieni: « nos administrateurs et officiers doivent défendre au nom du bon sens les intérêts qui leur sont confiés et non les combattre au nom du règlement »⁷⁷. Il s'agissait donc de réfléchir au-delà de l'enseignement dans les écoles militaires. Les recruteurs pour l'armée coloniale, comme le mentionna l'historien Jacques Frémeaux, recherchèrent des individus qui étaient « [...] à la fois des hommes de guerre et des hommes d'études ». Ils devaient être en mesure d'apprendre des langues rapidement et s'adonner à des tâches administratives diverses⁷⁸. Selon l'historien Douglas Porch, il s'agissait d'une véritable « école coloniale »⁷⁹.

Pour Lyautey, le contexte colonial demandait aux occupants non pas d'agir à partir de cadres administratifs préétablis qui fonctionnaient en métropole, car en colonie « [...] où l'imprévu est la règle et où la décision est la nécessité quotidienne, une formule domine toutes les autres, c'est *the right man in the right place*. »⁸⁰ Ce « *right man* » n'était pas forcément civil ou militaire :

Or l'habit ne fait pas le... *right man*. Et, que l'habit du chef soit civil ou militaire, la chose est différente une fois l'homme bien choisi - pour cette raison qu'il n'y a pas deux manières (j'entends bonnes) d'exercer le commandement colonial; il y a en a une; et celle-là exige des qualités qui sont à la fois militaires et civiles,- ou, plus exactement, administratives⁸¹.

Plus loin, Lyautey distingua clairement les officiers coloniaux des officiers métropolitains. Où le métropolitain était fixé sur les règlements, la démarche

⁷⁷ H. Lyautey, *Du rôle colonial de l'armée...*, op. cit., p. 17.

⁷⁸ J. Frémeaux, *L'Afrique à l'ombre des épées...*, op. cit., p. 92.

⁷⁹ D. Porch, « Bugeaud, Gallieni, Lyautey... », op. cit., p. 377.

⁸⁰ H. Lyautey, *Du rôle colonial de l'armée...*, op. cit., p. 2.

⁸¹ *Ibid.*, p. 3.

bureaucratique et juste, l'officier colonial devait s'en détacher, devait agir avec initiative et imagination.⁸²

En mettant de l'avant cette nécessité, les officiers coloniaux étaient en opposition claire avec la culture militaire métropolitaine axée sur le protocole et les doctrines fixes. Comme nous l'avons mentionné au premier chapitre, l'historien Andrew Kanya-Forstner observait que l'insubordination des officiers coloniaux devint une pratique commune lors de la conquête de l'Algérie, tendance qui se maintint tout au long de la période coloniale. Également importants étaient leurs statuts autoproclamés d'experts sur les affaires coloniales, les mettant en opposition avec les administrations civiles qui cherchaient à s'ingérer dans les affaires coloniales touchant les militaires⁸³.

La nécessité d'être flexible et adaptable se traduit dans les manuels tactiques. En avouant qu'il dérogea des instructions du ministère de la guerre, l'auteur du *Manuel tactique pour les soldats stationnés en AOF* (1910) mit sur pied une série de règles générales que les officiers coloniaux devaient appréhender. La flexibilité des principes était le credo du manuel, car :

Ce manuel serait inutile et même dangereux s'il devait être considéré comme un memento fixant par un simple effort de mémoire la solution de toutes les difficultés qui se présenteraient en période d'opérations. Il serait alors susceptible d'affaiblir la notion primordiale d'initiative et l'esprit de décision chez les cadres et pourrait les éloigner de la réflexion et de l'étude. Or dans tous les cas, nos règlements appropriés aux circonstances spéciales de la guerre aux colonies devraient suffire avec le jugement et le bon sens.⁸⁴

En ce qui concerne les autres formes d'apprentissage, l'auteur recommandait que « [...] pour se mettre réellement à la hauteur de la tâche qui leur incombera, les cadres doivent

⁸² *Ibid.*

⁸³ A.S. Kanya-Forstner *The conquest of the Western Sudan...*, *op. cit.*, p. 14.

⁸⁴ CHETOM, 15 H 29 (SHD, GR 9 M 34), « Manuel tactique pour le Groupe de l'A.O.F., Notions générales », 1910, p. 3.

s'en inspirer et compléter ses enseignements auprès des chefs et des camarades: faire appel à leurs propres expériences ». L'officier colonial se devait aussi d'étudier et de réfléchir par lui-même à partir des expériences du passé :

Ils devront avant tout méditer sur les leçons de l'histoire militaire de l'Afrique-Occidentale Française, dont les éléments peuvent être puisés dans les œuvres des Archinard, des Galliéni et des autres Chefs qui ont participé à la conquête de l'Afrique Occidentale Française⁸⁵.

La suite du manuel de 4 chapitres toucha aux enjeux du territoire, des troupes « indigènes » et des races guerrières, de différentes opérations militaires telles que la défense d'un poste, la création d'une colonne et sa marche en territoire hostile. Aux bibliographies de différents chapitres figuraient des ouvrages d'histoires, par exemple *Les origines de l'Afrique Occidentale* (1910) de Prosper Cultru de la Sorbonne et des textes sur des campagnes coloniales dont plusieurs sur les campagnes de Gustave Borgnis-Déborde (1839-1900) qui participa à la conquête du Tonkin et du Soudan. Il y figurait aussi plusieurs ouvrages écrits par des officiers et des administrateurs ayant participé à la colonisation, tels les officiers Archinard, Faidherbe et Galliéni, ainsi que l'administrateur colonial Gabriel Angoulvant⁸⁶. L'historien Jacques Frémeaux observa la création de bibliothèques destinées aux officiers à Alger dès 1850 et au Soudan par Edgard de Trentinian (1851-1942), général de division et gouverneur du Soudan entre 1895-1898⁸⁷. Les officiers coloniaux, conscient de leur tâche de « bâtisseur d'empire », se dotèrent des savoirs et des ressources nécessaires pour la conquête des nouveaux territoires, de leurs occupations effectives et du maintien de l'ordre. C'était une autre grande différence avec la culture militaire allemande qui n'instruisait pas, d'une façon

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ *Ibid.*, p. 54, 92.

⁸⁷ J. Frémeaux, *L'Afrique à l'ombre des épées...*, *op. cit.*, p. 95. Gabriel Angoulvant (1872-1932) fut un administrateur affluant qui monta les échelons de l'administration coloniale, occupant des postes de gouverneur-général de plusieurs colonies importantes dont l'Inde française, la Côte-D'Ivoire, l'AOF et l'AEF.

ou d'une autre, des officiers coloniaux même une fois postée en colonie⁸⁸. Justement en raison de son détachement avec la culture métropolitaine, les officiers coloniaux français s'arrogèrent infiniment plus de flexibilité dans leurs stratégies, tactiques et méthodes de gestions de territoires.

2.3 La mission civilisatrice et les postulats de base de l'action militaire en colonies.

Après cette analyse de l'affirmation d'une culture militaire coloniale et du rôle des officiers dans le colonialisme français, Il s'agit maintenant de s'interroger sur l'effet de la mission civilisatrice sur l'armée française. Notre regard porte surtout sur les officiers qui menèrent les conquêtes et qui furent subséquemment chargés de maintenir l'ordre dans les colonies. Le politologue Dino Costantini mentionnait avec justesse comment les guerres coloniales se transformèrent et se justifèrent, aux yeux des colonisateurs, comme guerre humanitaire :

La certitude que la France représente une civilisation tournée vers l'universel - particularité française décisive - fournit la plus puissante et constante source de justification. Humanitaire, la guerre coloniale est nécessaire pour mettre fin à la barbarie et à l'abrutissement dans lesquels végètent les peuples qui n'ont pas été en mesure de s'élever jusqu'à la forme politique républicaine. Guerre providentielle puisque capable de mener vers la civilisation les "peuples enfants" s'attardant dans la reproduction d'habitudes culturelles erronées et incapables d'emprunter la voie maîtresse de l'Histoire, du Progrès, et de la Civilisation. Guerre nécessaire puisque visant à exporter les principes universels du droit, de la démocratie et du respect de la dignité humaine au prix de quelques effets délassants, de quelques nécessaires "violences de détail".⁸⁹

⁸⁸I.V. Hull, *Absolute Destruction...*, *op. cit.*, p. 131-132.

⁸⁹D. Costantini, *Mission civilisatrice...*, *op. cit.*, p. 59.

Bien qu'elle parût contradictoire en regard des violences extrêmes de l'armée coloniale, la mission civilisatrice s'arrimait au contraire avec ces méthodes brutales de domination. Elle donna un ton disciplinaire et paternaliste à cette violence et, dans une certaine mesure, réussit à y imposer des limites. En effet, cette idéologie occasionna et encouragea deux phénomènes qui exacerbèrent les violences. Elle légitima en particulier le racisme et poussa les officiers à construire un espace imaginé de la colonie. La relation entre la mission civilisatrice, le racisme et l'espace imaginé était interdépendante.

2.3.1 L'espace imaginé de la colonie

Le concept de l'« *imaginative geographies* », ce que nous traduirons comme espace imaginé, est un concept emprunté à Edward Saïd, linguiste et critique postcolonial. Compris comme étant la construction d'un imaginaire autour d'un espace, Saïd l'employa en particulier pour comprendre la relation entre l'occident et l'orient et où le territoire se délimitait entre « our land - barbarian land »⁹⁰. Comme l'expliqua la géographe Caroline Desbiens, il s'établissait des « [...] representations of people and places that express the perceptions, desires, fantasies, fears, and projections of their authors, who are generally external observers »⁹¹.

Cherchant à appliquer ce concept à une entité militaire, il est pertinent de regarder son application par l'historien Gabriel Vergas Liulevicius pour comprendre les violences allemandes en Europe de l'est pendant la Grande Guerre. En effet, Liulivicius étudia la construction de l'imaginaire allemand des territoires de l'Est à travers

⁹⁰ Edward W. Saïd, *Orientalism*, New York, Vintage Books, 1979, p. 54.

⁹¹ Caroline Desbiens, « Imaginative Geographies », dans *International Encyclopedia of Geography: People, the Earth, Environment and Technology*, Oxford, UK, John Wiley & Sons, Ltd, 2017, p. 1.

l'expérience de guerre totale. Tout comme Liulevicius l'argumenta pour l'armée allemande stationnée sur le front de l'est, les Français construisirent une image négative et péjorative des territoires coloniaux et de ses populations. En effet, l'armée d'occupation des territoires de l'Est européens pendant la Première Guerre mondiale adopta des dynamiques d'occupation coloniales. L'armée fut chargée par l'État-Major de civiliser, de moderniser et d'amener la *kultur*⁹². Ces territoires étaient perçus comme peu développés, manquant d'ordre et habités par des populations incapables de véritablement l'exploiter. Ces perceptions se retrouvaient aisément dans le contexte de la colonisation française.

Ce phénomène était un des piliers discursifs de la mission civilisatrice. L'existence d'un espace imaginé de la colonie précéda bien évidemment la conquête de l'Afrique subsaharienne, agissant sur la perception des Occidentaux sur le monde non occidental aussitôt un contact établi. Néanmoins, avec l'avènement de la Troisième république, cet espace imaginé prit une nouvelle forme qui se manifesta dans la mission civilisatrice. Ce discours construisit partiellement l'imaginaire des colonies réfléchies par les officiers coloniaux et leurs rôles en tant qu'agent de la France. L'espace imaginé de la colonie était également renforcé par les expériences de terrains de ces acteurs coloniaux qui confirmaient à leurs yeux la nécessité d'une mission civilisatrice pour guider leurs actions.

Cette mission, en tant qu'idéologie, reflétait parfaitement le phénomène de l'espace imaginé. Elle faisait des territoires coloniaux, en particulier en Afrique, une *terra nullius* mal exploitée, et justifiait à son tour le racisme envers les populations africaines. Ce racisme vint alors nourrir l'idée de cet espace imaginé, sauvage et inorganisé en raison de ces habitants, qui n'attendaient qu'une « civilisation éclairée » pour dégager la route vers le développement et la modernité. Il n'est pas seulement question d'exploiter le territoire et de le « mettre en valeur », mais aussi d'y réformer

⁹² V.G. Liulevicius, *War land on the Eastern Front...*, *op. cit.*, p. 54.

les habitants afin de mieux pouvoir les exploiter. Le racisme joua alors un rôle dans les perceptions européennes des méthodes d'exploitation du territoire par les autochtones. Ainsi, la mission civilisatrice dépassait largement le simple travail d'« élévation » par l'enseignement, malgré que ce fût l'élément le plus souvent cité. La réforme des habitants se fit par la transformation du territoire à travers son développement, par la réorganisation du mode de travail autour de principes européens perçus comme plus productifs, mais également par la soumission à l'autorité française, qu'elle ait été consentie ou pas.

2.3.2 Le rôle politique des officiers coloniaux

Le rôle politique du développement et de la consolidation des acquis de la conquête que s'octroyaient les officiers coloniaux, surtout à partir de la fin du XIX^e siècle, fut un fondement de la culture militaire coloniale. Ce rôle était issu de l'influence de la mission civilisatrice sur les actions des officiers en colonie. Plus important encore, le rôle politique des officiers coloniaux s'arrimait parfaitement avec les postulats de base de la culture militaire coloniale : l'ordre absolu et l'adaptabilité. L'usage du politique, qui put s'introduire dans les méthodes grâce à l'adaptabilité des officiers coloniaux, devint en soi une tactique de contrôle et de domination des territoires.

L'élément le plus déterminant sur la forme que prit le rôle politique des officiers fut la nature même de la conquête coloniale. Ce fut surtout chez Galliéni et Lyautey qu'elle trouva son expression la plus forte. Ces deux officiers, connus respectivement pour la conquête coloniale du Madagascar et du Maroc ainsi que pour leurs écrits, proposèrent leurs conceptions des bonnes méthodes de conquête et de « pacification »

à l'armée coloniale. Cherchant à se distancier des méthodes de violence extrême de leurs prédécesseurs, surtout la razzia du général Bugeaud, Galliéni et Lyautey mirent sur pied une méthode de « pacification » qui soulignait l'importance des objectifs politiques à long terme de la colonisation. Le contexte colonial exigea que c'est par un « [...] combiné de la politique et de la force que doit résulter la pacification. »⁹³. Le passage de la razzia à la « pacification » n'était pas une coïncidence et était l'une des conséquences de la nouvelle idéologie coloniale de la mission civilisatrice.

Lors de sa campagne au Madagascar, Galliéni, alors colonel, établit ces principes et les retranscrivit dans le *Rapport d'ensemble sur la pacification, l'organisation et la colonisation de Madagascar (octobre 1896 à mars 1899)*. L'utilisation de la colonne, ici synonyme de répression sévère sous forme de razzia et de tactique de guerre à l'europpéenne, était critiquée par Galliéni :

L'emploi des colonnes a été trop souvent synonyme de destruction systématique des villages et des ressources de l'ennemi, parce qu'on assimile la guerre coloniale à la guerre d'Europe, dans laquelle le but à atteindre réside dans la ruine des forces principales de l'adversaire. Aux colonies, il faut ménager le pays et ses habitants, puisque celui-là est destiné à recevoir nos entreprises de colonisation futures et que ceux-ci seront nos principaux agents et collaborateurs pour mener à bien ces entreprises. Chaque fois que les incidents de guerre obligent l'un de nos officiers coloniaux à agir contre un village ou un centre habité, il ne doit pas perdre de vue que son premier soin, la soumission des habitants obtenue, sera de reconstruire le village, d'y créer immédiatement un marché et d'y établir une école.⁹⁴

Effectivement, les officiers coloniaux n'étaient pas que des hommes de guerre. Ils étaient également des hommes politiques : pour maintenir et légitimer la présence

⁹³ H. Lyautey, *Du rôle colonial de l'armée...*, *op. cit.*, citant les "instructions fondamentales du 22 mai 1898" du général Gallieni, p. 16.

⁹⁴ Joseph-Simon Galliéni, *Rapport d'ensemble sur la pacification, l'organisation et la colonisation de Madagascar (octobre 1896 à mars 1899)*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle Éditeur militaire, 1900, p. 29.

française auprès des peuples colonisés, il ne suffisait pas de conquérir brutalement le territoire, mais bien de s'établir et de convaincre les populations nouvellement conquises, des bienfaits de la présence française. En d'autres mots, ils tentèrent d'établir une méthode pour maintenir l'ordre sans recours à la violence systématique.

Un exemple concret de cette dynamique fut la pratique de la « tache d'huile »⁹⁵. Une fois que les colonnes militaires « pacifiaient » la région, l'armée installait un poste autour duquel se construisait un centre urbain avec un poste militaire, un marché, une école et une église, propice à attirer les populations locales par la prospérité et la sécurité qu'elle promettait. L'objectif était de présenter la France comme garante de la justice, la paix, la stabilité ainsi que la prospérité. De tonalité romancée et propagandiste, Lyautey raconta les succès d'un jeune officier qui sut ramener un village Sakalave sous le joug français sans user de la force. Suivant leur soumission, l'officier retourna voir Lyautey : « [...] ce fut la joie aux yeux que, le soir venu, il me présenta le village réoccupé, en fête, les habitants fraternisant avec notre bivouac, à l'abri du drapeau tricolore, emblème de paix »⁹⁶. Ce tricolore représentait la *Pax Franca*. Nous reviendrons sur ce concept.

L'adoption de l'action politique par les officiers établit une distanciation des pratiques de conquêtes et de « pacification » initiées par Bugeaud en Algérie. Marc Michel en fit lui-même la remarque lorsqu'il analysa l'armée en Afrique subsaharienne :

Un autre phénomène particulièrement caractéristique de l'armée coloniale française en Afrique de l'Ouest fut le caractère multiforme de son action : si l'action « militaire » en fut la base, des tâches civiles multiples en constituèrent une autre composante presque aussi essentielle. Ici aussi, la conquête de l'Algérie avait donné l'exemple, mais les nouvelles possibilités ouvertes en Afrique noire confortèrent ou renforcèrent chez

⁹⁵ Voir le chapitre 2, p. 63, note 62. L'application de la « tache d'huile » lors de la guerre du Bani-Volta sera discuté à la section 4.1.3.

⁹⁶ H. Lyautey, *Du rôle colonial de l'armée...*, op. cit., p. 38.

bien des officiers le désir de dépasser leur rôle strictement militaire. C'est cependant une fois la conquête achevée dans la « pacification » et la « mise en valeur » que s'affirmèrent vraiment les nouvelles missions de l'armée⁹⁷.

Néanmoins, les méthodes de violence extrême telle la razzia, ne disparurent aucunement et furent maintenues comme outil de domination par les officiers coloniaux lors des conquêtes et des répressions de mouvements anticoloniaux. Les méthodes politiques cohabitèrent donc avec la répression violente. En effet, Galliéni ne rejetait pas entièrement l'utilisation de la colonne, mais l'assigna à des cas particuliers :

À cette méthode d'occupation progressive d'un pays insurgé ou insoumis peut être opposée la méthode de pacification par les colonnes militaires. Mais comme, avec cette méthode, il est impossible de lier l'action politique à l'action militaire, il ne faut l'employer que dans des cas exceptionnels, tels que rassemblements nombreux et dangereux, fortifiés dans des repaires, forêts, cirques, d'où ils menacent la sécurité des régions environnantes et empêchent la soumission et l'obéissance de populations hésitantes.⁹⁸

Dans *Deux campagnes au Soudan français*, Galliéni évoquait cette mission d'établir la paix par la violence. Écrivant sur la campagne qu'il mena contre Mahmadou Lamine et l'Empire de Samory en 1886, Galliéni souligna la terreur et la destruction subie par les populations locales aux mains de Mahmadou Lamine et de l'empire de Samory. En effet, il mit de l'avant les objectifs et les retombés souhaités par sa campagne militaire :

Entrer aussitôt en lutte avec Mahmadou Lamine, en m'attachant à lui comme son ombre, jusqu'à la disparition complète de ce dangereux personnage; ramener le sultan Ahmadou à des dispositions plus favorables à notre égard, pour renouer avec lui les relations commerciales,

⁹⁷ M. Michel, « L'armée coloniale en Afrique occidentale française (1912-1960) »..., *op. cit.*, p. 58.

⁹⁸ J.-S. Galliéni, *Rapport d'ensemble sur la pacification...*, *op. cit.*, p. 29.

interrompues depuis plusieurs années, et m'aider de son concours pour battre Soybou, le fils du marabout, qui tenait la campagne sur la rive droite du Sénégal; rejeter l'almamy Samory de l'autre côté du Niger, et tranquilliser les populations qui souffraient de ses incursions incessantes parmi elles; enfin, donner à tout prix de l'air à notre ligne de postes, et protéger efficacement les caravanes et convois qui parcouraient le pays⁹⁹.

Dans ce cas précis, la « pacification » eut comme objectif d'éliminer militairement les éléments troubles, violents et récalcitrants à l'ordre français sur le territoire afin de mettre un terme à la terreur qu'ils produisaient. Il s'agissait de protéger les populations face aux violences barbares et aux « incursions incessantes »¹⁰⁰ des empires esclavagistes africains. Il fallait d'autant plus rétablir le commerce et le travail qui amenait une plus grande prospérité, le tout sous l'égide bienveillante de la France. L'historienne Kambou-Ferrand exposa aussi cette nouvelle approche aux conquêtes coloniales où l'objectif était de « [...] mettre un terme aux excès de cruauté et de barbarie des conquérants noirs, de procéder au relèvement moral des “populations primitives” en incitant au travail ».¹⁰¹

Ces « bons sujets » qui demandaient protection étaient par exemple les habitants de Thiès, où Galliéni était posté auparavant, qu'il revit en se dirigeant vers les territoires de Lamine. Depuis sa dernière venue, l'état de la ville s'était transformé et « [...] les habitants eux-mêmes, de race serrère, ne présentaient plus le même aspect sauvage. L'ancien chef de canton, Laman Omry, qui vint me voir à la gare avec toute sa famille, semblait un honnête patriarche, bien différent du nègre batailleur que j'avais connu jadis »¹⁰². Ce double rôle que s'octroya l'armée coloniale provenait par la position qu'avait l'influence de la mission civilisatrice dans la culture militaire des officiers coloniaux. Galliéni, en écrivant la préface de l'ouvrage du gouverneur Angoulvant sur

⁹⁹ Joseph-Simon Galliéni, *Deux campagnes au Soudan français, (1886-1888)*, Paris, Librairie Hachette, 1891, p. 14-15.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 22.

¹⁰¹ J.-M. KAMBOU-FERRAND, *Peuples voltaïques et conquête coloniale, 1885-1914...*, *op. cit.*, p. 391.

¹⁰² J. S. Gallieni, *Deux campagnes au Soudan français...*, *op. cit.*, p. 7.

la « pacification » de la Côte d'Ivoire, mit en évidence ce qu'il considérait être nécessaire pour la colonisation : « Paix – Organisation – Richesse. – Ce sont trois conditions essentielles du développement normal de toute colonie. Et c'est avec joie que la France voit la CÔTE D'IVOIRE, sous votre active direction, réaliser ce programme. »¹⁰³.

Avec le droit de conquête justifié par la « supériorité » de la civilisation française, la paix française se justifia également par l'idéologie de la mission civilisatrice. La France devint un garant de la paix et de l'ordre en éliminant les éléments guerroyer et violents des sociétés conquises. Néanmoins, Joly argumenta que cet état de fait légitimait dès le départ les actions militaires violentes :

Pour l'imposer [la mission civilisatrice], la France doit faire cesser un état de guerre présenté comme endémique ou permanent qui ravagerait les sociétés africaines et asiatiques. Aux désordres sanglants, au règne de la tyrannie, le colonisateur entend substituer la justice et la « Paix Française » entre les indigènes, la première garantissant la seconde¹⁰⁴.

L'« indigène » était présenté comme étant un problème pour lui-même, incapable de s'extirper de son atavisme et de son état de violence perpétuel.

2.3.3 L'effet de la mission civilisatrice sur la violence

Nous avons vu que les officiers coloniaux se bâtirent une culture militaire, créèrent un espace imaginé de la colonie ou l'officier avait un rôle politique et un droit

¹⁰³ Joseph-Simon Gallieni, *Préface*, p. V, dans Gabriel Angoulvant, *La pacification de la Côte d'Ivoire : 1908-1915, méthodes et résultats*, Paris, Émile Larose Libraire-Éditeur, 1916.

¹⁰⁴ V. JOLY, *Guerres d'Afrique...*, *op. cit.*, p. 113.

à la violence disciplinaire. Ces transformations se firent avec l'avènement de la Troisième République et du nouveau dogme colonial de la mission civilisatrice qui influença la culture militaire coloniale. En conséquence, cette mission avait un impact non négligeable sur la violence des autorités militaires. L'effet premier de cette idéologie sur la violence fut de la teinter d'un ton paternaliste en raison du racisme qu'elle portait. La violence des autorités coloniales devint alors une forme d'outil pédagogique pour restaurer l'ordre et la discipline. Comme le souligna Dierk Walter, nous apercevons surtout la présence du paternalisme dans le vocabulaire utilisé par les autorités coloniales :

« The term [expedition punitive] hints at the paternalistic vocabulary which the colonial masters used to express, to themselves and to the public at large, their relationship to the indigenous populations. They saw themselves, as it were, as foster parents of underage children whom they had to educate. And an obligatory part of the educational process, according to the conceptions of that era, was correction, which adults imparting a “sharp lesson” and laying down an “example” to children, especially if their charges proved lazy, impertinent or unruly or even rebelled against the educational mission—this was a widespread image of how “savages” behaved »¹⁰⁵.

Pour parvenir à la réussite de la mission civilisatrice, la perception des autorités coloniales était qu'ils se devaient d'agir en « bon père de famille », dont l'un de ses outils privilégiés était la correction violente. Celle-ci permettait d'établir la supériorité quand une population se soulevait contre la France, refusant une autorité bienveillante et naturelle. Il fallait alors la corriger et la discipliner. Mais c'était justement cette dynamique qui freina aussi la violence extrême. S'il s'agissait de discipliner un groupe ethnique, il ne fallait pas l'exterminer. Exemplifier par la punition permettait de ramener les groupes révoltés sur le droit chemin. Ceci, toutefois, n'excluait en rien

¹⁰⁵ Dierk Walter, *Colonial violence: European empires and the use of force*, New York, Oxford University Press, 2017, p. 166.

l'usage fréquent de violences extrêmes par les autorités coloniales, comme nous le verrons au chapitre 3.

La force resta l'outil de domination et de discipline primé par les officiers et les administrateurs coloniaux pendant la colonisation de l'Afrique occidentale. En effet, le gouverneur Angoulvant dénonça l'impossible application de la « pénétration pacifique » pratiquée dans les dernières décennies en Côte d'Ivoire. Selon lui, il fallait utiliser la force militaire afin de discipliner et civiliser les peuples « barbares » et « entêtés » :

Concluons en rappelant ce que fut notre établissement en Afrique. Il suffit de se souvenir que les pages les plus glorieuses de l'armée coloniale tiennent dans cette histoire pour accepter comme une vérité essentielle l'affirmation qu'un peuple noir n'accepte pas définitivement notre autorité et ses conséquences avant d'avoir pris conscience de notre force. Celle-ci, seule impose le respect à des individus qui l'ont prise de tout temps pour base unique de leur droit; bien plus, elle entraîne leur sympathie et leur admiration. Qu'elle fasse couler du sang, c'est là une nécessité déplorable, sans aucun doute. Mais, ce sang n'est épargné par aucune méthode colonisatrice et il coule trop abondant, même chez les peuples civilisés, sans avoir toujours l'excuse d'être versé au nom de la civilisation¹⁰⁶.

Un peu plus loin, Angoulvant revint sur comment l'européen devait agir envers les populations « indigènes » en général :

[...] il faudra que nos sujets viennent au progrès malgré eux, comme certains enfants acquièrent l'éducation en dépit de leur répugnance au travail. Nous devons jouer vis-à-vis l'indigène le rôle de parents jeunes et volontaires et c'est à l'autorité à obtenir ce qui serait refusé par les persuasions. La tâche la plus urgente est d'arrêter toute velléité d'insoumission comme le mauvais vouloir¹⁰⁷.

¹⁰⁶ G. Angoulvant, *La pacification de la Côte d'Ivoire...*, *op. cit.*, p. 32-35.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 39.

Ainsi, l'administration coloniale adoptait cette posture vis-à-vis la violence coloniale et les militaires n'en furent pas exemptés.

Le recrutement de soldats « indigènes » s'inscrivait aussi dans la logique de la mission civilisatrice telle que comprise par les officiers. En effet, payer l'« impôt du sang » était une extension logique à la mission civilisatrice¹⁰⁸. Le général Charles Mangin, figure emblématique de l'armée coloniale, écrivit d'ailleurs en ce sens dans son ouvrage *La force noire*. Dans sa dédicace au général Archinard, Mangin souligna que la mission des militaires dans les colonies n'était pas que la guerre :

Dans la soirée du 12 avril 1891, sous les grands fromagers de Kankan, autour de la civière où la fièvre bilieuse vous couchait depuis six semaines, vous avez réuni les officiers que vous laissiez dans cette nouvelle conquête, en face des bandes de Samory. Après nous avoir fortifié de vos dernières instructions, que nous écoutions le cœur serré, vous nous avez rappelé que les luttes coloniales, pour nobles et pour meurtrières qu'elles soient, ne sont pas le but unique de notre existence militaire, et qu'il est d'inoubliables devoirs où vous nous avez donné rendez-vous¹⁰⁹.

Plus loin, il poursuivit : « Et nous faisons la guerre sans haine; le sofa qui nous combattait hier était le tirailleur de demain, les peuples délivrés se ralliaient autour de votre fanion tricolore; vous les avez faits Français »¹¹⁰. Certes, Mangin écrivait par rapport à sa campagne politique afin de faire lever une armée de soldats africains. Mais la mission civilisatrice se manifesta dans son discours. Elle transparaît lorsqu'il parla de « libération des peuples » ainsi que lorsqu'il souligna la chance de se « rallier autour du tricolore », de devenir français par l'acte ultime du citoyen, l'« impôt du sang ». Le général Archinard, dans sa réponse à la dédicace de Mangin, lui rappela ce qui l'animait le plus dans sa mission, c'est à dire sa passion pour l'Afrique et pour une force noire :

¹⁰⁸ Richard Standish Fogarty, *Race and war in France: colonial subjects in the French army, 1914-1918*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2008, p. 25.

¹⁰⁹ Charles Mangins, *La Force noire*, Paris, Hachette, 1910, dédicace, V.

¹¹⁰ *Ibid.*, VI.

Le pays! Il est donné à tout le monde du bien servir en s'acquittant consciencieusement de la besogne quotidienne, mais il n'est donné qu'à un petit nombre de le servir en agitant et en faisant admettre par tous des idées nouvelles, productrices de force, de richesse et de sécurité¹¹¹.

Il faut toutefois être prudent. Comme il est mentionné à la section 2.2.4., il n'est pas question d'une culture militaire coloniale entièrement indépendante vis-à-vis la culture métropolitaine. L'enseignement dans les écoles militaires à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle se concentrait davantage sur le théâtre européen que sur les guerres en colonies. Il y avait donc des enseignements et des tendances issues de la guerre européenne qui s'insérèrent dans les théâtres de guerre coloniale. L'une d'entre elles était l'obsession pour la bataille décisive afin de mettre fin au conflit. Nombre d'officiers coloniaux se frustraient face à « l'indigène » fuyant devant les colonnes et qui pratiquait une *guerre de guérilla*. En réaction, ils adoptèrent une stratégie classique des théâtres coloniaux, la répression sévère et la destruction systématique de l'ennemi et de ses ressources¹¹². Cette forme de violence était imbibée de paternalisme, car elle était avant tout punitive.

Conclusion

L'idéologie de la mission civilisatrice est centrale pour comprendre la colonisation française sous la Troisième République. Orientée vers l'universalisme et le républicanisme, la France bâtit un nouvel empire au XIX^e siècle et le justifia à travers la mission civilisatrice. Contrairement aux autres puissances coloniales européennes, la France souligna particulièrement la mission humanitaire de la colonisation. À priori,

¹¹¹ *Ibid.*, VII

¹¹² V. Joly, *Guerres d'Afrique...*, *op. cit.*, p. 201.

l'idéologie de la mission civilisatrice paraît contradictoire avec l'idée de la conquête et de l'occupation militaire. Toutefois, elles s'imposèrent dans la culture militaire coloniale qui prenait forme depuis la conquête de l'Algérie et influença l'un des postulats de base des armées européennes : l'ordre absolu. L'armée coloniale, dans ses pratiques et dynamiques de violence, chercha à établir l'ordre en éliminant les entraves à la colonisation et toute forme de dissidences ou d'oppositions directes. En d'autres mots, la violence fut un outil pour l'armée afin d'assurer leur main mise sur le territoire. De plus, l'action politique fut aussi utilisée afin d'instaurer et de maintenir l'ordre.

Ce fut grâce à un deuxième postulat de base, l'adaptabilité, que la mission civilisatrice produira un effet dans la culture militaire coloniale. Par les techniques de la *razzia* de Bugeaud et par l'action de « pacification » de la « tache d'huile » de Galliéni, l'armée coloniale s'arrogea un rôle politique de plus en plus important afin de limiter les violences de la conquête et de « pacifier » le territoire. Toutefois, ceci n'empêchait pas l'emploi de méthodes de violences extrêmes lors des « pacifications », telle la colonne militaire qui avait comme fonction d'écraser par la force les résistances autochtones. La mission civilisatrice donna alors un ton paternaliste et disciplinaire aux violences extrêmes. La violence servait à éliminer les éléments troubles sur le territoire et à ériger en exemple par la discipline le sort des populations révoltées. Cette violence devait protéger les alliés de la France et surtout la *Pax Gallica* dont l'armée était garante. Également, elle servait de frein aux violences extrêmes et aux actes génocidaires de guerre.

Notre cadre d'étude démontre que l'idéologie de la mission civilisatrice imprégna la culture militaire coloniale, octroyant à l'armée un rôle politique dans la colonie et donnant un ton paternaliste, disciplinaire et réformateur à la violence. Cette mission n'était pas uniquement l'apanage des autorités civiles qui la réalisaient par la « mise en valeur » de la colonie et par l'éducation de certaines populations « indigènes ». À la lumière de la culture militaire coloniale et de la mission civilisatrice,

nous examinerons au prochain chapitre les pratiques et dynamiques de violence de l'armée coloniale française pendant la guerre du Bani-Volta (1915-1916).

CHAPITRE III

LA MISSION CIVILISATRICE EN ACTION : RÉPRESSION ET VIOLENCE LORS DE LA GUERRE DU BANI-VOLTA (1915-1916)

L'influence de la mission civilisatrice sur la culture militaire coloniale et sur la violence coloniale en Afrique subsaharienne se manifeste pendant la guerre du Bani-Volta. Débutant au mois de novembre 1915 et prenant fin aux alentours de septembre 1916, la Guerre du Bani-Volta connut deux phases caractérisées par des degrés variables de violence. La première portion de la guerre se caractérise par des massacres de grandes ampleurs et la destruction systématique de villages insurgés ou abandonnés. La deuxième portion présente une désescalade de la violence jusqu'à une fin relative de celle-ci.

Dans ce chapitre, nous analysons les pratiques et les dynamiques de la violence des autorités coloniales en portant une attention particulière sur les officiers. Le poids de la mission civilisatrice se traduit par le paternalisme disciplinaire et réformateur de la violence ainsi que par la mise en pratique des savoirs issus de l'imaginaire de l'espace colonial et du racisme¹. Cette guerre est un excellent cas d'étude en raison de trois éléments: son ampleur en termes de territoire et populations touchées; sa temporalité par le fait que la culture militaire coloniale était pleinement mature en 1914; et enfin par sa nature, dans le sens où il s'agit d'une révolte populaire et que les

¹ Voir le chapitre 2, p. 69.

violences des autorités coloniales touchaient la majeure partie de la population. De plus, les événements de la guerre du Bani-Volta montrèrent sans ambiguïté les pratiques et les dynamiques de la violence de l'armée coloniale française. En effet, les autorités militaires coloniales pratiquèrent des formes de violences extrêmes, cherchant à punir l'ensemble de la société révoltée afin de dissuader par l'exemple les populations de se révolter. Les populations civiles furent la cible de prises d'otages, d'attaques par l'artillerie, par les sections de mitrailleuses et par les contingents de tirailleurs sénégalais lors des nombreux sièges.

Avec plus de 30 000 individus tués proportionnellement à une population d'environ 900 000 individus, soit 8% de la population de l'AOF sur un territoire de 100 000 km², la mobilisation anticoloniale et européenne atteignit une amplitude jamais vue en AOF². En effet, les guerres de conquête de l'arrière-pays ouest-africain des décennies antérieures avaient mobilisé des colonnes composées de tout au plus quelques centaines de tirailleurs et d'auxiliaires. Cependant, ce conflit se positionne temporellement à la fin de l'expansion impériale européenne en Afrique subsaharienne qui avait débuté aux alentours de 1880³. Et c'est lors de ces trois décennies d'expansion impériale que se consolida l'idéologie de la mission civilisatrice en métropole. S'étant affirmés comme entité distincte des officiers métropolitains et s'étant arrogé un rôle politique en colonie, les officiers coloniaux intégrèrent alors la mission civilisatrice à leur culture militaire. C'était une nécessité d'adaptabilité pour un maintien de l'ordre efficace. Finalement, la nature du conflit nous permet d'observer les pratiques et dynamiques de la violence coloniale. Ne combattant pas contre un État centralisé avec une armée professionnelle, la violence des colonnes militaires toucha la majeure partie de la population révoltée dans la région voltaïque. Faute de ne pas affirmer son allégeance, tous étaient suspectés de rébellion. Pour Saul et Royer, il s'agissait même

² M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 3-5.

³ L'expansion française prit véritablement fin avec l'annexion des colonies allemandes après la Première Guerre mondiale. La France obtint la majeure partie du Cameroun et la partie orientale du Togo.

d'une guerre totale⁴. Ainsi, avec cette violence explicite et à grande échelle, la guerre du Bani-Volta est une étude de cas adéquate pour observer la dialectique entre la violence coloniale et la mission civilisatrice.

Les sources exploitées dans ce chapitre sont des documents textuels variés. Les plus importantes pour notre analyse proviennent des fonds d'archives du Service historique de la défense. Ce sont des rapports militaires, en particulier le rapport militaire du colonel Molard qui dirigea le plus gros des opérations lors de la répression, ainsi que les correspondances, par voie télégraphique, entre les diverses instances de pouvoirs de l'empire français. Cette première série de sources est mise en relation avec les sources du fonds des Archives nationales d'outre-mer. Provenant des autorités civiles coloniales, ces sources permettent également d'analyser la gestion des opérations, les objectifs ainsi que la collaboration, certes tendue, entre les autorités civiles et militaires. Celle-ci élucide le rôle des autorités militaires et civiles en relation aux pratiques de violence extrême à l'égard des populations de la région voltaïque.

Qui donnait les ordres et qui les sanctionnait? Les autorités militaires recevaient-elles « carte blanche » – tendance souvent centrale pour expliquer les violences extrêmes – de la part des autorités civiles lors des opérations? La « débrouillardise », comme le soulignait l'historien Anthony Clayton, encourageait-elle des décisions qui engendraient des violences extrêmes? Ou faut-il plutôt regarder vers la culture militaire coloniale et sa relation avec l'idéologie de la mission civilisatrice, que nous avons exposée au chapitre 2, pour déficeler la violence des colonnes de répressions? Ce qui est observé lors de cette première phase de la guerre était l'importance des relations entre les pôles décisionnels qui étaient tendus plus qu'autre chose. La nature de la relation de collaboration entre l'armée coloniale et les autorités civiles était à la base des opérations de répressions et les actions négociées influencèrent la violence. L'adaptabilité des autorités militaires fut avant tout « en surface ». Effectivement, les

⁴ M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 5.

plans d'action et les savoir-faire sur le maintien de l'ordre avaient déjà été testés et pratiqués dans d'autres colonies, voire même dans la région voltaïque elle-même. Or, ces savoir-faire et cette collaboration furent tous tributaires de l'idéologie de la mission civilisatrice qui influença, dans les décennies précédentes, la culture militaire coloniale.

Ce chapitre est divisé en deux parties suivant l'ordre chronologique des événements. Dans un premier temps, nous traitons du contexte autour du déclenchement du conflit. Aux premiers abords, le conflit était perçu par les administrateurs comme localisé dans le seul village de Bouna. Les premières tentatives de repousser la conflictualité se déroulèrent à Bouna et se soldèrent par un échec, permettant à la révolte de se propager. Deux phénomènes tributaires de la culture militaire coloniale et de l'idéologie de la mission civilisatrice apparaissent dans ces premiers efforts : l'espace imaginé de la colonie, bâti sur l'expérience de la conquête et des présupposés raciaux à l'égard des populations, ainsi que la violence paternaliste, disciplinaire et réformatrice.

Dans un deuxième temps, nous analysons la mobilisation de la colonne Molard qui utilisa plusieurs tactiques caractérisées par l'usage de la violence extrême pour contenir la révolte. D'une part, les opérations étaient menées par secteurs « raciaux » selon les attributs qui leur avaient été assignés par les autorités civiles et militaires. Ensuite, la tactique de la destruction systématique des villages révoltés provenait de cette nécessaire violence paternaliste, infligeant une punition sans compromis à la désobéissance.

3.1 La révolte « siffle » : la naissance du mouvement anticolonial et ses premières victoires.

Cette partie aborde le premier mois de la révolte entre le 17 novembre 1915, date à laquelle les autorités coloniales prirent conscience de la grogne jusqu'au 22 décembre 1915, lorsque la colonne Simonin, la première dans la région, se mit en marche. Premièrement, la conquête armée française de la région est discutée, établissant les préjugés des autorités militaires et la division raciale des populations. Cette division détermina la conduite des opérations pendant la guerre. Deuxièmement, à des fins purement explicatives et de mise en contexte, les systèmes sociaux et politiques de la région seront décrits. Ceci permet de comprendre comment la coalition anticoloniale s'était formée dans une région perçue par les autorités coloniales comme décentralisée et incapable de faire front commun contre un envahisseur. Troisièmement, nous analysons la réponse initiale des autorités coloniales, soit un premier essai de répression armée mené par les commandants de cercle et leurs auxiliaires. Somme toute, cette section décrit deux phénomènes qui se manifestaient dans la violence des autorités coloniales : l'espace imaginé, bâti à partir de l'expérience de la conquête qui influença la réponse initiale des civils et des militaires, et la vision paternaliste des violences comises sur les populations révoltées.

3.1.1 La conquête française du Soudan et de la boucle du Niger

Les causes de la guerre du Bani-Volta étaient nombreuses. L'une d'entre elles, directement reliée à la Première Guerre mondiale, était les nouveaux quotas de recrutement instauré pour l'AOF par le gouvernement français en octobre 1915. Ce recrutement toucha particulièrement le Haut-Sénégal et Niger (HSN), territoire qui fournissait jusqu'à 40% des nouvelles recrues en 1915⁵. Orchestré par les

⁵ M. Michel, *Les Africains et la Grande Guerre...*, op. cit., p. 53.

commandants de cercle et mis-en application par les chefs de canton et les gardes cercles « indigènes » aux services de l'empire, le recrutement prenait parfois des allures de chasse à l'homme qui faisait écho aux pratiques esclavagistes⁶. Vis-à-vis la brutalité des recruteurs, les rumeurs du mauvais traitement des recrues – s'avérant souvent véridiques⁷ – et de l'incertitude de leur retour⁸, certaines populations de la boucle de la Volta se coalisèrent afin de mettre fin à la présence française.

Or, la conscription n'était que l'élément déclencheur de la résistance armée dans la région voltaïque. En effet, la présence française dans le territoire datait tout au plus de 1896 et n'était pas consolidée. Elle s'appuyait sur une administration squelettique davantage réduite par le rappel en France pour l'effort de guerre⁹. Ayant accepté de façon provisoire la présence française¹⁰, les populations de la région ne se considéraient pas comme des sujets de l'empire. Le régime colonial n'avait pas non plus déployé d'efforts d'envergure pour les assimiler. L'administration française avait des effectifs trop faibles dans la région et devait surtout se fier à ses auxiliaires. La mise à contribution des populations pour l'effort de guerre étaient perçues comme injuste et un affront à leurs souverainetés¹¹.

Les premières incursions françaises entre 1885 et 1895 étaient des missions d'exploration sur fond de course au territoire contre l'Allemagne et le Royaume-Uni¹². Ce n'était qu'à partir de 1896 que des colonnes militaires, ayant comme objectif

⁶ R.S. Fogarty, *Race and war in France...*, *op. cit.*, p. 30.

⁷ Joe Lunn, *Memoirs of the maelstrom: a Senegalese oral history of the First World War*, Portsmouth (N.H.), Heinemann, 2008, p. 93.

⁸ Dans les notes du commandant de cercle Edgard Maguet, les « indigènes » interrogés sur les motivations de la révolte parlèrent souvent de recrutement excessif, de leur désir de voir revenir leurs fils et de leurs désillusions face à cette éventualité (aucune recrue n'était revenue). Maguet, Edgard, « Extraits du journal politique de l'administrateur Maguet et gard Commandant le Cercle de Dédougou », 31 juillet 1916, dans Moussa Niakate, *La révolte des Bobos dans le cercle de Dédougou et San (1915-1916)*, Bamako, Maison du peuple, n.d., vol. 1, p. 43.

⁹ A.L. Conklin, *A mission to civilize...*, *op. cit.*, p. 147.

¹⁰ M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 13-14.

¹¹ *Ibid.*

¹² J.-M. Kambou-Ferrand, *Peuples voltaïques et conquête coloniale, 1885-1914...*, *op. cit.*, p. 25.

d'occuper le territoire face à une prétendue menace anglaise, pénétrèrent la région au sud de la boucle du Niger, dans l'actuel Burkina Faso¹³. La conquête de ces territoires était principalement une aventure militaire orchestrée par les officiers « soudanais » sous l'influence d'Archinard¹⁴. L'armée avait une autonomie quasi totale sur leurs actions et sur les territoires qu'elle annexait¹⁵. Dans la région voltaïque, cette conquête fut à l'occasion brutale, mais sa première caractéristique était d'être partielle.

Le général Achinard conquiert le royaume peul de Macina (1893)¹⁶ puis les militaires français se tournèrent vers le royaume mossi dans le Yatenga, au nord de l'actuel Burkina Faso¹⁷. Ce royaume, déjà affaibli par une vingtaine d'années de lutte intestine¹⁸, n'offrit que peu de résistance face aux colonnes françaises en provenance de Bandiagara. À partir du printemps 1897, des expéditions militaires issues du Dahomey pénétraient le territoire de Yatenga¹⁹. Exploitant les divisions politiques préexistantes dans le pays de façon arbitraire, manipulant et accentuant les rivalités entre populations et écrasant les résistances ponctuelles des différentes populations du territoire, la France s'installa petit à petit dans les pays de la boucle du Niger. En 1904 fut créée la colonie du HSN, regroupant le territoire du Mali et du Burkina-Faso actuel.

Au cours de ce processus, les autorités coloniales réussirent à s'aliéner des alliés potentiels par une utilisation excessive de la violence répressive, exercée en particulier par deux officiers, le capitaine Paul Voulet et le lieutenant Julien Chanoine²⁰. Ce n'était que le 14 juin 1898, après une dernière course aux clochers avec les Britanniques que

¹³ *Ibid.*, p. 75.

¹⁴ A.S. Kanya-Forstner, *The conquest of the Western Sudan...*, *op. cit.*, p. 237. Voir aussi la section 2.2.3.

¹⁵ V. Joly, *Guerres d'Afrique...*, *op. cit.*, p. 116-117.

¹⁶ Le royaume peul de Macina est localisé sur le fleuve Niger.

¹⁷ J.-M. Kambou-Ferrand, *Peuples voltaïques et conquête coloniale, 1885-1914...*, *op. cit.*, p. 79.

¹⁸ *Ibid.*, p. 76.

¹⁹ A.S. Kanya-Forstner, *The conquest of the Western Sudan...*, *op. cit.*, p. 242-243.

²⁰ M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 65-67. Quelques années plus tard en 1899, ces officiers furent tristement célèbres pour l'expédition désastreuse et meurtrière vers le lac Tchad. Voir Jacques Janvier, « Autour des missions Voulet-Chanoine en Afrique Occidentale (1896-1899) », *Présence Africaine*, vol. 22, n° 3, 1958, p. 94

la région voltaïque fut officiellement reconnue par le Royaume-Uni comme colonie française²¹. Mais l'occupation était fragile et les populations méfiantes. Elles considéraient que leur consentement, pris de force, par coercition ou librement accordés, pouvait être retiré à tout moment. En conséquence, les populations de la région voltaïque s'octroyaient le droit à la révolte²².

Conscientes de leur incapacité à contrôler le territoire de façon effective avec l'armée, les autorités coloniales évitèrent toute confrontation majeure. Le colonel I.-H Pineau, qui devint général et qui fut commandant supérieur des troupes du groupe AOF pendant la guerre du Bani-Volta, écrivit dans un rapport de 1898 que la conquête du territoire était loin d'être achevée et que l'application de la stratégie de la « tache d'huile » agira lentement sur les populations. L'usage de la force devait être évitée, mais elle le fut néanmoins contre des mouvements de résistances ponctuelles²³. Des expéditions punitives furent maintes fois utilisées entre 1898 et 1914, mais de nombreux administrateurs étaient conscients, dès le départ, de leurs effets limités pour maintenir l'ordre²⁴. Kambou-Ferrand montra comment, pendant cette période, « [...] toute attitude d'indépendance était regardée comme un casus belli et un complot entraînant châtement immédiat et énergique »²⁵. À titre d'exemple, la bataille de Mansala en 1897 n'était qu'une action « pédagogique » afin de décourager les populations à la révolte²⁶. Somme toute, Saul et Royer résumaient ainsi la situation de l'occupation coloniale dans la région voltaïque: « In the most abstract analysis, the colonial administration in the Volta region was a predatory system with the sole purpose of making the population pay for the cost of its presence »²⁷. Le

²¹ M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 73.

²² *Ibid.*, p. 14-15.

²³ Le rapport Pineau est cité par Saul et Royer et nous en n'avons pas eu accès, le document se trouvant dans les archives nationales de la Côte-d'Ivoire. « Projet d'organisation de la région de la Volta occidentale », 14 septembre, 1898, ANCI, AOF VII, p. 4, dans *Ibid.*, p. 85.

²⁴ *Ibid.*, p. 86.

²⁵ J.-M. Kambou-Ferrand, *Peuples voltaïques et conquête coloniale, 1885-1914...*, *op. cit.*, p. V

²⁶ *Ibid.*

²⁷ M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 88.

mécontentement et la résistance étaient généralisés dans la région, mis à part les chefs et administrés qui obtinrent des positions favorables auprès des autorités coloniales. La guerre du Bani-Volta devint donc la véritable guerre de conquête de la région²⁸.

3.1.2 La formation de la coalition anticoloniale²⁹

Le 17 novembre 1915 se réunissaient à Bouna les représentants des villages de Bouna, Kongoba, Danguna, Zinkuy, Sokurani, Pakole, Bosien, Soso, Basana, Dumakele, Datomo et Biforo³⁰. Ces villages se trouvaient dans le cercle de Dédougou, épiceutre de la révolte. Le but de la rencontre des chefs rituels et personnes d'influence de ces villages était d'activer la ligue militaire de Bouna afin de faire front commun et refuser de fournir de nouvelles recrues aux administrateurs français³¹. Se tenant dans un petit bois du nom de Suba où se trouvait un sanctuaire, à un kilomètre du village de Bouna, la convocation de l'assemblée était sous l'initiative du masa de Bouna, Yisu Kote³². Il fut décidé par l'assemblée de résister.

²⁸ A.L. Conklin, *A mission to civilize...*, *op. cit.*, p. 149.

²⁹ Cette section se fonde uniquement sur l'ouvrage *West African Challenge to Empire*. Bien que ceci peut paraître problématique, le travail de Saul et de Royer constitue la seule véritable étude sur ces événements. Saul est d'ailleurs l'auteur d'un article sur les systèmes d'alliance dans le Soudan précolonial: Mahir Saul, « Military Alliance, Personal Submission and Oaths in Precolonial Western Sudan », *Das Arabische Buch*, n° 21, 1997. Quant à Royer, il se spécialisa lors de son doctorat sur les pratiques religieuses dans le Burkina Faso : Patrick Yves Royer, *In pursuit of tradition: local cults and religious conversion among the Sambla of Burkina Faso*, PhD, University of Illinois, 1996.

³⁰ Cette liste de villages fut compilée par les « anciens » actuels du village de Bouna et ont été recueilli par Saul et Royer, M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 41.

³¹ *Ibid.*, p. 125. Les événements qui suivent ont été reconstruits par Saul et Royer. Ils avertissent des problèmes liés à cette reconstruction. Par-dessus tout, le fait que les sources sont issues des rapports français (qui comportent plusieurs erreurs dues à une mécompréhension des systèmes politiques et sociaux de la région) et de la tradition orale de la région les rendant moins fiables pour fidèlement représenter la situation. Il s'agit néanmoins de d'un rétablissement des événements fiables qui entrecroise les sources de façon critique et nuancée.

³² *Ibid.*, p. 127.

Cette assemblée, toutefois, n'était qu'une des composantes d'un système politique. N'étant pas au centre de notre propos, nous en fournirons néanmoins ici un résumé afin d'éclaircir comment cela avait fonctionné. La région voltaïque avait comme unité « politique » le village. Ces villages, composés de différentes soukhalas (quartiers), séparés parfois par quelques mètres ou jusqu'à deux kilomètres avaient des populations variant de 1 000 à plus de 7 000 individus. L'architecture de ces quartiers était basée sur des nécessités militaires de défense et formait de petites forteresses. Construit vers l'intérieur, le quartier était soit entouré d'une muraille crénelée indépendante ou soit d'une muraille composée des murs des habitations périphériques. Dans ces villages, les toitures étaient utilisées comme parapet. Compactes, les ouvertures des habitations étaient dirigées vers l'intérieur du village. L'ensemble était entrecoupé par des rues et de ruelles³³.

L'hétérogénéité des résidents des quartiers en termes de culte, d'ethnies et de métiers était la norme partout dans la région. Effectivement, les migrations des populations étaient fréquentes et transformaient les villages. Les rôles de pouvoir et de responsabilité n'étaient pas attribués selon des divisions proprement ethniques. Ils étaient avant tout basés sur l'ancienneté de la famille dans le village :

The sequence of arrivals is an important piece of knowledge shared by most people in the village. The heterogeneity of the village community reveals itself also in what is taken into consideration in this ranking. A house is ranked according to the seniority of its leading segment. A house, including its more junior cells, is ranked in the public space of the village according to the seniority of its leading segment. From the outside, all the free members of a house are treated as substitutable for each other. The sequence of arrival in the village corresponds to the distribution of politico-ritual tasks among the houses of the village³⁴.

³³ *Ibid.*, p. 31.

³⁴ *Ibid.*, p. 36.

En conséquence, les populations de la région comprenaient *de facto* qu'un village était multiethnique et d'origine mixte. Les nouveaux arrivants dans les villages amenaient leurs propres bagages de compétence de travail, de rituel et de culture, engendrant des mutations et des transformations au sein même de ces villages. Or, les relations entre groupes dans un même village n'étaient pas constamment harmonieuses, avec des liens assez délicats qui pouvaient éclater. Selon Saul et Royer, les tensions et les violences entre groupes pouvaient faire disparaître des secteurs entiers des villages, souvent par migration forcée³⁵.

L'élément qui liait les différents villages d'une région était le sanctuaire religieux, le *suru*³⁶, qui établissait, en empruntant l'analogie de Saul et Royer, un territoire paroissial. Encore une fois, l'ancienneté jouait un rôle important dans l'attribution des pouvoirs ainsi que dans l'influence de l'autorité et d'un village. Au fur et à mesure qu'une région se peuplait, les villages autrefois attachés à un *suru* en établissait un nouveau et gagnaient lentement plus d'autonomie. Les *masas*, ou chefs rituels, choisis parmi les plus anciens dans un village donné, étaient les individus responsables du sanctuaire. Selon les régions et les langues, les *masas* accomplissaient un mélange de fonctions politiques et rituelles. L'influence d'un *suru* et d'un *masa* était également sujette aux changements. Par exemple, dans la région autour de Bouna, village instigateur de la révolte, le village de Banu était reconnu comme ayant le plus ancien *suru*, mais Bouna avait néanmoins plus d'influence³⁷.

Ces rassemblements de villages autour d'un *suru* furent utilisés par les chefs de la rébellion afin de rattacher les villages à la cause anticoloniale. Mais l'outil d'unificateur lors de la guerre du Bani-Volta était la ligue défensive. La ligue de Bouna, formé vers la fin du XIX^e siècle pour opposer, selon les dires de l'administrateur Maguet, les marabouts de Ouahabou, regroupait les 12 villages déjà mentionnés. Or,

³⁵ *Ibid.*, p. 37.

³⁶ Le *suru* était souvent dédié à la végétation et à la fertilité, *Ibid.*, p. 128.

³⁷ *Ibid.*, p. 38.

comme l'observèrent Saul et Royer, ce n'était pas tous les villages de la « paroisses » de Banu, dont Bouna faisait partie, qui étaient inclus dans la ligue défensive. De plus, certains villages de la ligue défensive portaient allégeance à une différente « paroisse ». La force de la coalition anticoloniale fut de mobiliser et d'activer ces liens entre villages, sanctuaires et ligues défensives afin d'embraser la région entière³⁸.

3.1.3 Les premières tentatives de répressions : négociation, intimidation et violence.

Pour les autorités coloniales présentes dans la région, les premiers signes de la révolte remontent au 17 novembre 1915, lorsque l'assemblée à Bouna décida de ne plus fournir de recrues. Dans son rapport de la révolte, l'Inspecteur Picanon nota que la rumeur entourant l'insurrection avait commencée bien avant le 17 novembre 1915. Il en retraça les premiers signes autour du 10 novembre, selon les dires des chefs africains des cantons de Datomo et de Tounou qu'il interrogea³⁹. Mais pour les chercheurs Saul et Royer, cette révolte mijotait dans les esprits depuis bien avant le mois de novembre. À partir de l'analyse des systèmes politiques de la région organisé autours d'assemblées sans pouvoir décisionnel obligatoire, d'anciens avec des offices rituels importants, ainsi que la participation des hommes en âge de porter les armes, Saul et Royer conclurent qu'il était politiquement impossible qu'une coalition de cette ampleur se soit créée en quelques jours. Il eût fallu, au minimum, quelques mois pour qu'un groupe d'hommes puisse convaincre des régions entières que la guerre était rendue une nécessité du moment. Ainsi, Saul et Royer conclurent que la campagne de mobilisation anticoloniale débuta autour du mois d'août et septembre par un groupe restreint

³⁸ *Ibid.*, p. 41-42.

³⁹ ANOM, Fonds, ancien AOF, 4 G 21 (14 MIOM 765), Picanon, Édouard, « Rapport d'ensemble N°50, Enquête sur les causes de la révolte de la Région de la Volta », Dakar, 12 mai 1917, p. 199

d'individus. Avant le début de la campagne de recrutement, le seul argument pour la guerre était la faible présence des « blancs » dans la région en raison de leur retrait causé par le début de la Première Guerre mondiale. La campagne de recrutement de 1915 suffit à convaincre les populations de la nécessité de résister⁴⁰.

Le soir du 17 novembre 1915, le commandant du cercle de Dédougou, Maguet, reçu mot d'événements troublants au village de Bouna, en territoire Markas, par Suleyman Sere, chef colonial du village. De plus, au cours d'une tournée de recrutement dans la région le 14 novembre, le chef du canton de Datomo M'Pa Adama Nianu se fit refuser des hommes par le village de Bouna. Le lendemain il entendit les « sifflets »⁴¹ à Datomo⁴². M'Pa Adama dépêcha un homme pour avertir Maguet que « la propagande contre le recrutement, commencée la veille à l'instigation des gens de Bouna, a déjà gagné plusieurs villages »⁴³.

Voulant rétablir le calme, Maguet fit envoyer dès le 18 novembre 1915 un premier représentant, le garde de cercle⁴⁴ Mamady Saganogo, pour annoncer sa venue. Celui-ci fût chassé à coups de fusil et à tir d'arc par les habitants qui crièrent, selon les dires de Maguet, leur refus de fournir davantage d'hommes. Dans les jours qui suivirent, Maguet apprit que la révolte s'était répandue hors de Bouna et que les villages de Kongoba, Doumakélé, Salosso et Moussakongo répondaient à l'appel⁴⁵. L'administrateur tenta une dernière fois le 19 novembre 1915 à Bouna d'entrer en

⁴⁰ M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 126.

⁴¹ Le « sifflet » est un instrument à vent à trois trous, fait de bois. Il est utilisé par des membres select des kambélés et est un « son de clairon » pour la guerre ou la bataille. *Ibid.*, p. 131.

⁴² Edgard Maguet, « Extraits du journal politique de l'administrateur Maguet et garde commandant le Cercle de Dédougou », 31 juillet 1916, dans M. Niakate, *La révolte des Bobos...*, *op. cit.*, p. 41.

⁴³ Edgard Maguet, « Compte-rendu de la révolte en pays Marka et Bobo (depuis le commencement de l'affaire de Bouna jusqu'à l'attaque de Yankasso du 17 novembre au 23 décembre 1915) », 1^{er} juillet 1916, dans *Ibid.*, p. 25.

⁴⁴ Les gardes de cercle étaient un corps policier public formé pour prêter main forte aux administrateurs dans les nouvelles conquêtes. Ils remplaçaient l'armée une fois que le territoire était sous commandement de l'administration civile. P. Dramé, *L'impérialisme colonial français en Afrique...*, *op. cit.*, p. 51

⁴⁵ Edgard Maguet, « Compte-rendu de la révolte en pays Marka et Bobo (depuis le commencement de l'affaire de Bouna jusqu'à l'attaque de Yankasso du 17 novembre au 23 décembre 1915) », 1^{er} juillet 1916, dans M. Niakate, *La révolte des Bobos...*, *op. cit.*, p. 25

contact de façon « pacifique » avec les révoltés, sans succès. Douze villages markas étaient alors en conflit ouvert et envoyaient des combattants à Bouna. La petite troupe de gardes de cercle et de goumiers⁴⁶ dirigés par Maguet tenta un assaut sur Bouna contre les habitants du village. Il s'ensuivit une escarmouche. Les troupes de Maguet manquèrent de munitions et étaient numériquement inférieures aux combattants anticoloniaux. Les renforts anticoloniaux arrivant des villages avoisinants, Maguet ordonna la retraite vers Safané⁴⁷.

Le dimanche 21 novembre 1915, Maguet se représenta devant Bouna, cette fois-ci avec une troupe d'environ 250 hommes, composée de 150 auxiliaires, une quinzaine de tirailleurs, 37 gardes de cercle et 50 cavaliers. Cinq Européens accompagnaient la colonne : l'administrateur Maguet, l'administrateur de Datomo Combes, le commis aux Affaires indigènes Lowitz, le lieutenant Taxil et le sergent Dougaud. Selon Maguet, la révolte à ce moment devait être arrêtée par « une démonstration militaire imposante » qui était « [...] le seul moyen possible à mon avis pour enrayer la propagande en faveur de la révolte »⁴⁸. Après une dernière tentative pour faire cesser la révolte en les informant que « [...] nous [les autorités coloniales] sommes tous disposés à pardonner aux rebelles », Maguet lança l'assaut. La confrontation de la journée fut longue et sanglante. Malgré les pertes importantes infligées aux combattants anticoloniaux (Maguet compta jusqu'à 400 morts), l'opération se solda par un échec⁴⁹.

Dans le cercle voisin de Bobo-Dioulasso, le commandant de cercle Henri Maubert constata que la révolte s'était introduite dans le cercle et chercha, à son tour,

⁴⁶ Les goumiers, qui formaient un goum ou se rejoignaient aux unités méharistes, sont des unités légères et mobiles d'abord utilisées pour combattre les groupes nomades de l'AOF. *Ibid.*, p. 47-49

⁴⁷ Edgard Maguet, « Compte-rendu de la révolte en pays Marka et Bobo (depuis le commencement de l'affaire de Bouna jusqu'à l'attaque de Yankasso du 17 novembre au 23 décembre 1915) », 1^{er} juillet 1916, dans M. Niakate, *La révolte des Bobos...*, *op. cit.*, p. 25.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 29-30.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 30-31.

à y mettre fin par une action de force. Mais les motifs de Maubert de faire cette sortie étaient aussi de venir à la défense et de libérer de sa soukhala assiégée Sibiri Coulibaly, le chef de canton de Bondoukuy. Le 24 novembre 1915 Maubert recevait la nouvelle que Coulibaly, ayant affirmé sa loyauté à la France, se trouvait entouré par les « rebelles » et était incapable de communiquer avec Maguet. La lettre que reçut Maubert était originellement adressée au commandant du cercle de Dédougou, mais les courriers de Sibiri Coulibaly ne purent percer les lignes des assiégeants. Un seul réussit et se dirigea vers Bobo-Dioulasso. Avec cette nouvelle, Maubert contacta aussitôt son supérieur le lieutenant-gouverneur du HSN Digué (1er juillet 1915 au 28 juillet 1916) demandant la permission de partir au secours de Sibiri Coulibaly. En lui imposant des conditions que Maubert ne respecta pas, ce dernier quitta Bobo-Dioulasso le 26 novembre. Il n'y revint que le 5 décembre après plusieurs jours de combats contre les villages rebelles, mais ayant libéré Sibiri Coulibaly⁵⁰. Lors de ces neuf jours, toutes les ethnies de la région s'étaient confrontées à la troupe de Maubert⁵¹. Cette victoire des rebelles confirma, à leurs yeux, la faiblesse des forces françaises dans la région et les bien-fondés de la révolte. Dans les jours qui suivirent, la région au nord du cercle de Bobo-Dioulasso adhéra à la révolte⁵².

La démonstration de force voulue par Maguet et Maubert pour décourager les populations eut l'effet contraire et enhardit la coalition anticoloniale. Elle réussit plutôt à convaincre davantage de villages à se joindre à la résistance. Le recrutement violent ainsi que l'occupation française peu consolidés et assis sur la coercition avaient aliéné les populations vis-à-vis l'occupant. De plus, le départ de la plupart des administrateurs confirmait, aux yeux des administrés, que le colonisateur était faible. Face à ce constat, les autorités coloniales françaises se mirent sur la défensive. Partout ailleurs dans le

⁵⁰ ANOM, Fond ancien AOF, 4 D 64 (14 MIOM 363), Maubert, Henri, « Carnet de route », Bobo-Dioulasso, 15 mars 1915, document joint au télégramme N° 321 du Gouverneur Général de l'AOF Clozel au ministère des colonies, 10 mars 1916,

⁵¹ M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 157.

⁵² *Ibid.*, p. 158.

cercle, des lignes télégraphiques furent coupées, les gardes de cercle et les chefs fidèles à la France chassés, tués ou assiégés dans leurs soukhalas. Les villages qui hésitaient ou qui affirmaient leurs rattachements à l'empire étaient également menacés et attaqués. Les Bobos de plusieurs villages voisins aux Markas se joignirent, dans les jours suivants, à la révolte⁵³.

3.2 Terreur et destruction : la mobilisation de la colonne Molard

À la suite des défaites des administrateurs civils, une première colonne militaire fut organisée à Dédougou sous la direction du chef de bataillon Simonin et du capitaine Modeste. Au siège de Yankasso, la colonne que l'administration coloniale, en particulier les militaires, croyait suffisante pour dissuader les rebelles fut repoussée. Ils organisèrent donc une deuxième colonne de répression dirigée cette fois-ci par le Colonel Molard au début de l'année 1916. Molard était un officier colonial de carrière sorti des rangs de l'artillerie, gradué de Saint-Cyr en 1883. Il servit d'abord au Madagascar et ensuite au Tonkin en 1884. Il y resta jusqu'en 1913 où il reçut des « félicitations (Indochine) pour fonctions civiles et administratives [...] »⁵⁴, avant d'être déployé en AOF. Il était reconnu par ses supérieurs comme étant « intelligent et travailleur », ayant une « très bonne instruction générale et militaire »⁵⁵. Loin de nous l'intention de montrer un portrait embelli de Molard, il s'agit surtout d'illustrer qu'il était un officier proprement colonial, bien vu par ses pairs et ses supérieurs. L'entière de son service militaire se tint en colonie et, lorsque la révolte éclata, il avait 35 ans d'expérience à son actif⁵⁶. De plus, sa carrière avait commencé au début des nouvelles

⁵³ M. Niakate, *La révolte des Bobos...*, *op. cit.*, p. 33.

⁵⁴ SHD, GR 11 YF 2275, Dossier Personnel du Colonel Jules Hippolyte Molard.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

conquêtes coloniales de la Troisième République et de la consolidation d'une culture militaire coloniale dans laquelle l'idéologie de la mission civilisatrice avait pris une place importante. Il s'agit donc d'un officier modèle de cette armée coloniale.

Avec tous les outils militaires modernes à la disposition de l'armée, soit l'artillerie, les mitrailleuses et les fusils d'épaules, cette colonne avait pour mission de punir physiquement les révoltés. Il ne s'agissait plus de simplement les intimider comme l'avaient tenté les commandants de cercle. Les autorités coloniales souhaitaient, par la brutalité et l'exemple, contenir la révolte en dissuadant les régions limitrophes à s'y joindre. Les opérations de répression étaient une entreprise conjointe entre les autorités civiles et militaires. De plus, elles se firent en partie sur l'analyse des caractéristiques « raciales » des différentes ethnies de la région. Entre les mois de février et mai 1916, la colonne Molard, accompagnée par le commandant du cercle de Dédougou Édgard Maguet, qui effectuait des allers-retour entre la colonne et Dédougou, réprima les Bobo, les Markas et dans une moindre mesure les Niénégués dans le cercle de Dédougou. Les autorités coloniales optèrent pour une première stratégie misant sur la terreur et la violence extrême, s'attaquant aux centres de résistances et rasant systématiquement tous les villages qui ne se soumettaient pas. Les villages abandonnés étaient considérés comme rebelles et furent rasés.

3.2.1 La colonne Simonin et le siège de Yankasso.

Après l'échec de Maguet, les autorités coloniales cherchèrent à mettre fin au soulèvement avec un nouveau coup de force mené cette fois-ci par les militaires. Regroupant à San une colonne imposante de 661 tirailleurs et leurs officiers européens, quatre pièces d'artillerie de montagne 80mm, une centaine de goumiers et 40 gardes de

cercle, le chef de bataillon Simonin attendit jusqu'à la mi-décembre avant de commencer son action de force. La confiance des officiers coloniaux en leurs capacités militaires était importante. Leurs biais raciaux et leurs expériences vis-à-vis l'efficacité d'une colonne militaire puissante et armée d'artillerie les aveuglèrent sur la volonté de résistance de la coalition anticoloniale. Analysant les événements dans son télégramme N° 312 du 24 octobre 1916, le lieutenant-gouverneur par intérim du HSN, Raphaël Valentin Antonetti (28 juin 1916 et le 20 avril 1917) cita les paroles du capitaine Modeste: « [...] qu'il y ait quelques rebelles de plus ou de moins, qu'importe, tous feront soumission dès que la colonne se mettra en route, je connais parfaitement les indigènes de ce pays où j'ai fait colonne il y a 18 ans et j'ai obtenu des résultats avec 11 tirailleurs" déclare le capitaine Modeste (note de M. l'Administrateur Maguet) »⁵⁷. À Dakar, les autorités coloniales étaient également confiantes de la réussite garantie de cette nouvelle colonne et donna carte blanche aux officiers coloniaux sur le terrain. Quant à Maguet, il ne cessa de se plaindre que la colonne n'était pas assez forte⁵⁸.

Le 22 décembre 1915, la colonne se mit en marche pour Nounou. Une fois arrivée, elle trouva les lieux abandonnés. Des renseignements transmis à Simonin l'informa qu'une force imposante de 10 000 hommes se trouvait dans le village de Yankasso où elle s'y était retranchée. La colonne s'y dirigea le lendemain matin avec l'espoir d'une victoire décisive qui dissuaderait les populations de se soulever. L'effet fut tout autre. Avec des soldats peu entraînés et pas accoutumés au combat, la troupe coloniale était incapable de prendre Yankasso, défendue par une force anticoloniale bien organisée et des dispositifs de défense érigés avec soins⁵⁹. Simonin soupçonna que

⁵⁷ ANOM, 4 D 64 (14 MIOM 363), Télégramme N° 312 d'Antonetti à Clozel, « Compte rendu de la tournée effectuée par le gouverneur de la colonie dans la région du Bani et de la Volta », Bamako, 24 octobre 1916.

⁵⁸ M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 163.

⁵⁹ Les documents relatifs aux événements de Yankasso écrit par le Chef de Bataillon Simonin ne nous étaient malheureusement pas accessibles. Il faut donc se fier à un document écrit par le Colonel Molard. Ce document est composé de commentaires sur la tenue des événements et d'une description faite à partir du journal de marche du Chef de Bataillon Simonin. Certes, nous perdons une certaine authenticité

la direction des combattants anticoloniaux proviendrait « [...] soit d'anciens tirailleurs, soit peut-être (l'idée en a été émise de différents côtés) d'envoyés Allemands [sic] très instruits venus du Togo ou d'ailleurs »⁶⁰. La surprise et l'ébranlement étaient tels que Simonin crut que les rebelles avaient reçu un aide extérieur. Il attribua l'intelligence stratégique et tactique à des acteurs européens. Le Colonel Jules Hippolyte Molard, commentant et décrivant les événements à partir des journaux de marche de Simonin, constata que « la révolte de Dédougou montre que nos armes dont les effets sont aujourd'hui connus, craints, mais évalués assez exactement ne produisent plus sur les indigènes l'effroi moral dont nous avons si heureusement tiré parti lors de la conquête du Soudan français [sic] »⁶¹.

3.2.2 La mobilisation de la colonne Molard et la division raciale des opérations

En réaction au soulèvement qui s'étendait de plus en plus vite dans la région, le gouverneur général de l'AOF ordonna la création d'une colonne militaire dirigée par le Colonel Molard (fin décembre 1915). La colonne sous sa charge sillonna le territoire à partir de la mi-février 1916 pendant plus de six mois, sans relâche, pour mettre fin au mouvement insurrectionnel. L'analyse des historiens sur la division des opérations varie et offre deux possibilités de découpages chronologiques.

Saul et Royer optèrent pour une approche plus rattachée aux divisions présentes dans les sources, évoquant trois différentes campagnes menées par la colonne Molard, séparée par des intermèdes de changements de zone d'opérations ou par l'arrêt de

à travers ce transfert de main, mais les événements et les grandes lignes demeurent néanmoins les mêmes. Jules Hippolyte Molard, « Combat de Yankasso le 25 décembre 1915 », 26 octobre 1916, dans M. NIAKATE, *La révolte des Bobo...*, *op. cit.*, p. 64.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*, p. 57.

l'activité de la colonne pour réapprovisionnement. Les campagnes de la colonne Molard étaient localisées dans le territoire bobo, entre le 13 février et le 13 avril⁶², chez les Markas, Nuna, Ko, Bobo et Niénégués, entre le 14 et le 13 juin⁶³, et enfin dans le cercle de San, entre le 27 juin et le 24 juillet⁶⁴. Il existait aussi des colonnes secondaires actives dans d'autres zones de la région voltaïque. Quant à Vicent Joly, la « pacification » des territoires révoltés connut deux phases avec des méthodes divergentes. Pendant la première phase, la colonne détruisit systématiquement les villages pris lors des assauts ou abandonnés par ses habitants⁶⁵. Lors de la deuxième phase, qui débuta au mois de mai, la colonne s'attaqua seulement au centre de résistance et laissa intacts les villages abandonnés. L'objectif était d'assurer le retour au calme, « gage d'une pacification en profondeur »⁶⁶.

Tout en prenant en compte la division des opérations de Saul et Royer calqué sur les sources, nous adoptons les deux phases basées sur l'analyse de la violence décrite par Joly, car elles s'arriment mieux avec le propos de cette recherche, soit les pratiques et dynamique de la violence. En effet, la chronologie des opérations telles que comprises par les autorités militaires coloniales était avant tout circonstancielle. En nous basant plutôt sur les phases de Joly, cela nous permet dans un premier temps d'analyser la montée en intensité de la violence, pour ensuite observer le désamorçage graduel de celle-ci vers la fin du conflit. La présente section se penche sur les premiers mois de la guerre jusqu'en mai 1916. La suite des opérations est discutée au chapitre 4 puisque la nature de l'action militaire change. Effectivement, nous observons un adoucissement dans les tactiques et les pratiques de la violence à partir du mois de mai. L'objectif était alors d'assurer le retour au calme. Cette nouvelle méthode était

⁶² M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 180-181.

⁶³ *Ibid.*, p. 197.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 265.

⁶⁵ V. JOLY, *Guerres d'Afrique...*, *op. cit.*, p. 201.

⁶⁶ *Ibid.*

d'ailleurs approuvée par le gouverneur général François Joseph Clozel (1915-1917) et son successeur Gabriel Angoulvant (1916 et 1918)⁶⁷.

Deux éléments furent néanmoins omis dans cette division de la campagne militaire : le poids des perceptions des « traits » raciaux des groupes ethniques dans le déroulement des opérations et les tensions entre les autorités civiles et militaires autour de la bonne stratégie à adopter. Commencant dans la zone habitée par l'ethnie Bobo dans le secteur du cercle de Dédougou, la colonne passa ensuite dans le secteur ouest habité par l'ethnie Markas où était réfugiée une partie de la population Bobo. La guerre qu'elle livra était brutale et sans pitié⁶⁸.

L'effet de l'idéologie de la mission civilisatrice était perceptible sur la stratégie adoptée par les autorités militaires en collaboration avec les autorités civiles. Face à une révolte qualifiée par les autorités coloniales de faible, décentralisée, encouragée par des meneurs charismatiques entraînant des populations tout au plus manipulables et « enfantines », ils déployèrent les outils de la modernité européens, par exemple l'artillerie, symbole de la supériorité technologique occidentale.

La division des opérations en secteurs ethniques n'était pas un hasard. Effectivement, elle se fondait sur les perceptions raciales autour des Bobos et des Markas. Ces perceptions faisaient partie de la construction de l'espace imaginé que les autorités coloniales élaboraient depuis les premières incursions dans le territoire du HSN. Les officiers et les administrateurs avaient alors divisé les populations en différentes « races ». Chaque race était placée sur une échelle du plus « primitif » au plus « intelligent ». Les éléments qui permettaient de placer ces « races » sur l'échelle

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ Céleste Joseph Moussa Coulibaly, *La guerre du Bani-Volta (1915-1916)*, Paris, L'Harmattan, 2017, coll. « Études africaines. Série Histoire ».

variaient des habits à la réaction à la conquête coloniale. Plus la réaction était violente et penchait vers la résistance, plus la race se retrouvait au bas de l'échelle⁶⁹.

Les administrateurs civils et militaires s'attaquèrent avant tout aux Bobos qu'ils considéraient comme ayant « [...] peu de cohésion, sont moins solidaires, peu convaincus [du] succès [de la] rébellion, et ne se sont soulevés que parce que Markas les ont excités et les excitent encore à la révolte »⁷⁰. Cela dit, en raison de la nature

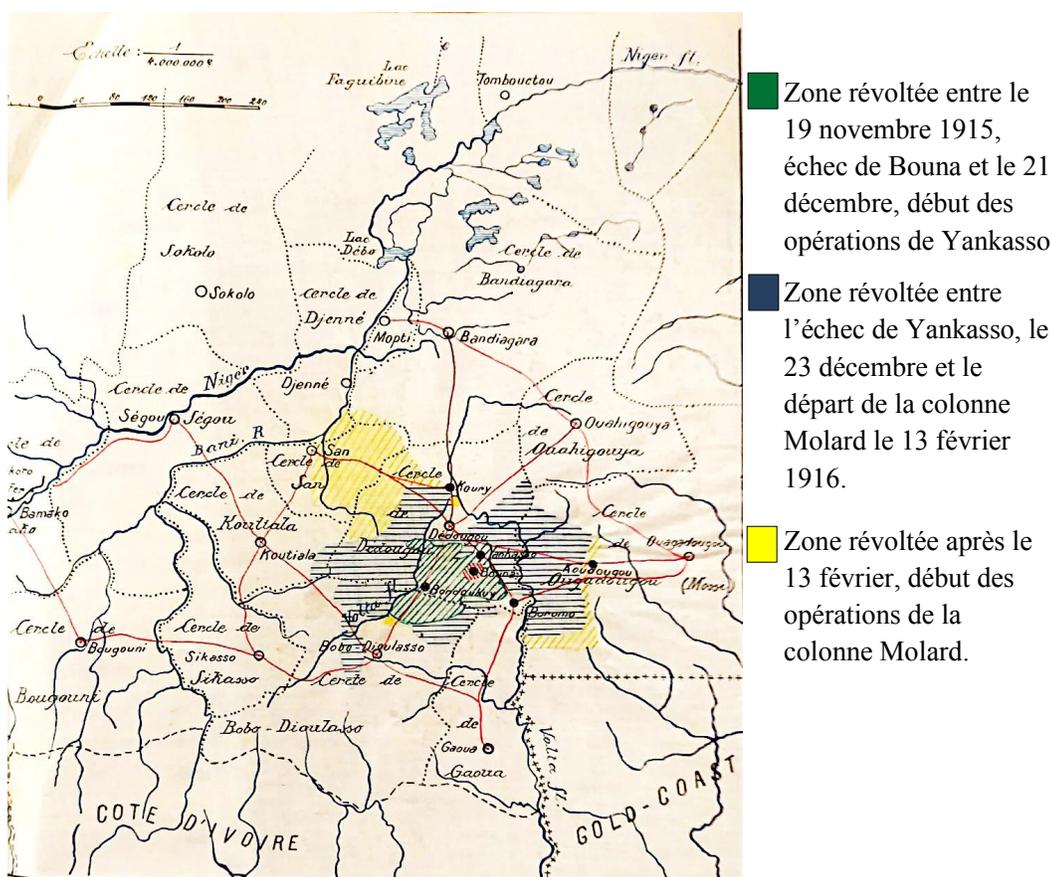


Figure 3.1 : ANOM, Fond Affaire politique, 1 AFFPOL 2762, Édouard Picanon, « Rapports d'ensemble sur le recrutement », Dakar, 27 novembre 1918, p. 87

⁶⁹ M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, op. cit., p. 77.

⁷⁰ SHD, Fond AOF, GR 5 H 194, Jules Hyppolyte Molard, « Rapport du colonel Molard, commandant militaire du Haut-Sénégal et Niger sur les opérations de police dans le bassin de la Volta », Dédougou, 15 septembre 1916, p. 11.

plutôt hétérogène des populations dans la région voltaïque, il y eut des moments lors des opérations où, par exemple en s'attaquant à la région Bobos, des villages markas furent assiégés, comme dans le cas de Là, le 20 février 1916. L'objectif de cette stratégie était simple : les Bobos étant moins « intelligents », plus susceptibles à l'excitation du moment et en conséquence plus « enfantins », « [...] que par une action rapide et énergique, [les autorités coloniales] espérait [les] détacher de la cause des Markas »⁷¹.

Le manuel tactique de 1910 faisait mention de ces traits « raciaux ». Dans la section sur les « races » du HSN, les Bobos, regroupés avec cinq autres races, étaient présentés comme « [...] très primitifs, belliqueux, n'ayant qu'une organisation rudimentaire. Les luttes intestines sont communes »⁷². Ce manuel soulignait également les causes probables au soulèvement dans la région du HSN et des populations soudanaises : « Les soulèvements sont en général l'œuvre [...], d'un chef de tribu. Les agitateurs, les faux prophètes, grâce à la crédulité du noir [...] les musulmans qu'ils vont les venger des [...] et les fétichistes qu'ils les débarrasseront de la domination des "blancs". La promesse du pillage sert d'appât »⁷³.

Loin d'être seulement inscrites dans un manuel militaire, les caractéristiques raciales attribuées aux différentes populations du HSN étaient également partagées par les administrateurs civils, illustrant ce partage des connaissances, mais aussi de la force de l'espace imaginée de la colonie. Dans un télégramme du 30 janvier 1916, deux semaines avant le début de la campagne de Molard, le lieutenant-gouverneur du HSN Digué écrivait à Clozel ses impressions derrière la mobilisation anticoloniale. Selon lui, le territoire révolté se trouvait sous l'emprise des ambitions de souveraineté Markas

⁷¹ *Ibid.*, p. 12.

⁷² CHETOM, 15 H 29 (SHD GR 9 M 34), « Manuel Tactique pour le groupe de l'AOF, notion général », p. 12.

⁷³ *Ibid.*, p. 15. Malheureusement, la microfiche étant endommagée, certains mots échappent à cet auteur. Ils sont indiqués par des [...]. Néanmoins, les propos de la citation ne sont pas détournés par ces mots manquants.

qui agissait, comme Samory et Mamadou il y a quelques décennies, en « conquérants sanguinaires » :

Un sens politique précis s'attache d'ailleurs à toutes leurs initiatives. Il ne s'agit pas seulement de nous jeter hors du pays, il faut aussi établir la supériorité Marka après la nôtre : Peuhls et Bobos ont été prévenus qu'ils ne payeraient plus l'impôt aux Blancs, mais aux markas; et ce n'est pas un contrat d'alliance que passent avec ces nouveaux maîtres du pays les villages qui désertent notre cause, c'est proprement une « soumission », le mot est devenu courant dans le Cercle de Dédougou et dans celui de Bobo-Dioulasso.

Cette propagande active ne recule pas devant les procédés d'intimidation les plus féroces : sacrifices humains, massacres, qui terrorisent les villages encore fidèles et les déterminent à la longue à passer à la rébellion. Ces adhésions ne sont pas toujours très sincères; elles n'en impressionnent pas moins les « neutres » -c'est le qualificatif qui convient désormais à nos sujets autrefois dits « soumis » des cercles de Dédougou, Bobo et de la Résidence de Koudougou- qui n'ont pas encore pactisé avec les rebelles, mais qui sont susceptibles d'être englobés à bref délai dans la tache d'huile⁷⁴.

Digué soulignait les différents procédés de propagande jugés barbares tout en délaissant entièrement toute autre méthode, par exemple les assemblées ou les simples arts oratoires. Les Markas usaient alors de tactiques « féroces » qui légitimaient les actions de force de la part des autorités coloniales. Mais surtout, elle réaffirmait la supériorité morale de la civilisation française qui, malgré les bavures du recrutement et quelques injustices qu'elles avaient pu commettre, demeurait un conquérant plus bienveillant que quelconques hégémons africains.

Les populations noires du HSN étaient décrites comme n'ayant aucune agentivité lors de soulèvement et de conflits, assujetties à des impulsions émotives nourries par des chefs charismatiques. Comme des enfants, les autorités coloniales

⁷⁴ ANOM, Fond ancien AOF, 4 D 64 (14 Miom 363), Télégramme N° 116 de Digué à Clozel, 30 janvier 1916, p. 6.

voyaient les populations du HSN aisément manipulables au profit d'intérêts belliqueux d'individus malveillants et révoltés. Ce regard paternaliste et raciste des autorités coloniales les mena à croire que les Bobos abandonneraient la lutte plus rapidement que les Markas en raison de leurs caractéristiques raciales. Elles fondèrent donc leur stratégie sur cette prémisse d'autant plus qu'elle allait, selon eux, raccourcir la répression et ramener le calme le plus rapidement. Or, la réalité fut tout autre et la répression des villages bobos s'avéra plus intense et violente qu'anticipé :

Les événements devraient montrer que les Markas, plus intelligents, se rendant vite compte qu'il n'y avait rien à faire eu à espérer, feraient leur soumission les premiers, tandis que les Bobos plus crédules, plus faciles à abuser, continueraient la lutte longtemps après les Markas, dont les irréductibles conserveraient la direction⁷⁵.

Lors de sa deuxième campagne, qui débuta le 13 avril après un arrêt des opérations depuis le 22 mars, Molard s'attaqua aux territoires habités par les Markas, Nunas et Kos, abandonnant la stratégie d'attaquer les villages bobos préconisées par l'administrateur Maguet⁷⁶.

3.2.3 La destruction systématique des villages : une mesure civile appliquée à la lettre

Le rapport du colonel Molard relata les différentes opérations de la colonne. En général, les actions qu'elle posait se répétèrent jour après jour avec une effrayante régularité. Entre le 13 février 1915, lorsque la colonne s'est mise en marche, et le 27

⁷⁵ SHD, Fond AOF, GR 5 H 194, Jules Hyppolyte Molard, « Rapport du colonel Molard, commandant militaire du Haut-Sénégal et Niger sur les opérations de police dans le bassin de la Volta », Dédougou, 15 septembre 1916, p. 12.

⁷⁶ M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 197.

mai 1915, la colonne Molard donna l'assaut sur 21 villages, incendia plus de 102 villages, dont une cinquantaine étaient abandonnées, et parcourut environ 531 kilomètres. La colonne, en moyenne, rasait un village par jour⁷⁷. Ces opérations étaient effectuées dans le cercle de Dédougou. La correspondance entre le colonel Molard, le lieutenant-gouverneur et le commandant en chef étaient rare, la colonne étant souvent isolée et agissant selon ses propres initiatives. Pendant que la colonne Molard menait ses opérations dans ce cercle, d'autres actions de force s'effectuaient dans les régions soulevées, tant par des administrateurs civils que des officiers en postes.

La tactique de la colonne Molard correspondait aux pratiques régulières militaires françaises dans les colonies. Entre 1895 et 1914, les colonnes de répression avaient été utilisées à maintes reprises contre le pays Lobi, au sud-est de Bobo-Dioulasso et sur la frontière de la Gold Coast britannique. Les plus récentes expéditions en pays Lobi avaient été menées par le capitaine Labouret, en 1914⁷⁸. L'historienne Kambou-Ferrand qualifiait ces actions de « méthode forte » :

À la belle saison, c'est-à-dire après les pluies, l'administrateur, en général un militaire, dirigeait ses forces sur une région déterminée. Sur son passage, les villages abandonnés étaient détruits ; les habitants surpris, ou ceux qui avaient fait preuve de courage en demeurant sur place étaient sommés de verser l'impôt séance tenante⁷⁹.

Pendant la guerre du Bani-Volta, cette méthode était utilisée non pas pour collecter l'impôt, mais pour écraser la dissension.

Le Colonel Molard mentionnait les similarités entre les différents combats lorsqu'il décrivit son premier assaut sur le village de Là le 20 février 1916:

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ J.-M. Kambou-Ferrand, *Peuples voltaïques et conquête coloniale, 1885-1914...*, *op. cit.*, p. 392.

⁷⁹ *Ibid.*

Je me suis étendu sur cette affaire de Là, parce que c'était l'affaire type que nous retrouverons chaque fois que, pour une raison ou pour une autre, les rebelles confiants dans la solidité de leurs défenses résisteront avec l'espoir de nous fatiguer, d'amener l'épuisement de nos munitions, et de nous contraindre à la retraite, comme cela s'était produit à Yankasso ⁸⁰.

En effet, la coalition anticoloniale opta pour une stratégie défensive. Tout comme à Yankasso, les combattants se réfugiaient dans les soukhala préalablement renforcées. Des puits remplis de pics à embouts empoisonnés entouraient le village et ralentissaient l'approche des tirailleurs. Lorsqu'une soukhala était sur le point d'être prise, les combattants fuyaient à la prochaine soukhala pour continuer les combats. Rarement il y eut des combats en rase campagne. Une exception fut l'arrivée de renforts afin d'entourer la colonne ou pendant de légères escarmouches. Les quelques descriptions détaillées des assauts sur les villages bobo et markas explicitait l'utilisation des armes modernes à la disposition des tirailleurs et des officiers français : les armes d'épaule, les mitrailleuses et l'artillerie. Les combats corps à corps étaient rarement décrits, Molard préférant évoquer les effets de l'artillerie et des mitrailleuses sur les combattants et les civils en fuite.

⁸⁰ SHD, Fond AOF, GR 5 H 194, Jules Hyppolyte Molard, « Rapport du colonel Molard, commandant militaire du Haut-Sénégal et Niger sur les opérations de police dans le bassin de la Volta », Dédougou, 15 septembre 1916, p. 21.

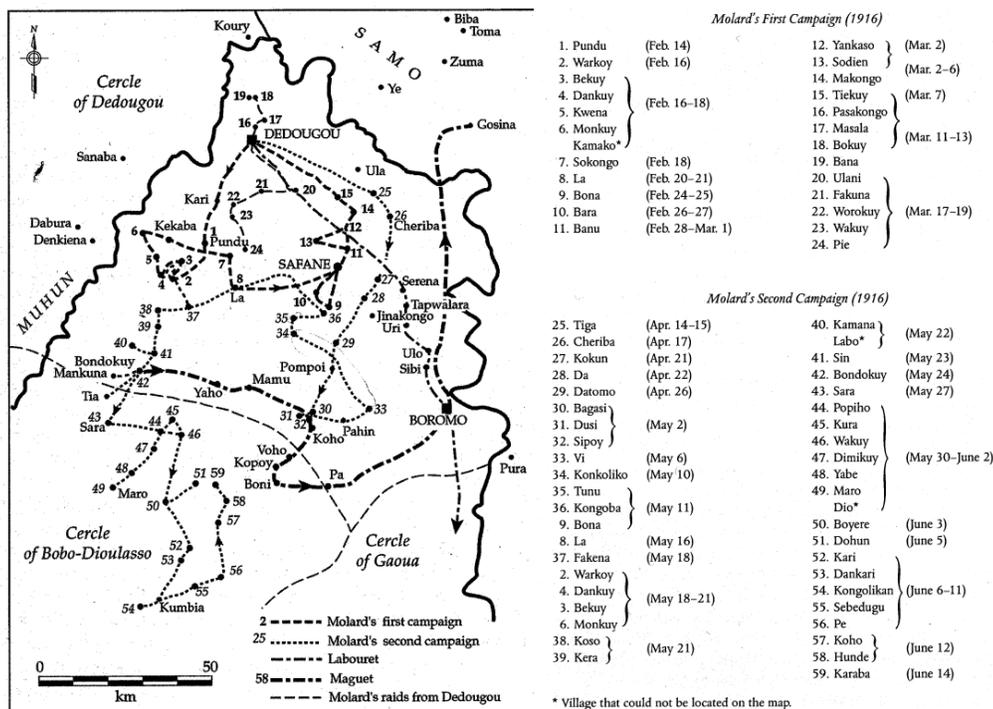


Figure 3.2: Carte des opérations de la colonne Molard du 14 février au 14 juin, dans Mahir Saul et Patrick Royer, *West African Challenge to Empire: Culture and History in the Volta-Bani War*, Athens, Ohio University Press, 2001, p. 182-183.

Une journée caractéristique de la colonne allait comme suit : quittant son dernier relais vers quatre heures du matin, elle se dirigeait vers le village désigné par la réquisition du commandant de cercle qui l'accompagnait. Une fois arrivée, l'artillerie était mise en place et pilonnait la place forte afin de créer des brèches dans les fortifications. Après une heure ou deux de bombardement, l'assaut était donné par les sections de tirailleurs sénégalais menés par leurs officiers blancs. L'artillerie pilonnait ensuite les autres soukhalas. Les tirailleurs sénégalais, qui composaient la majorité des troupes utilisées lors des assauts, pénétraient par les brèches. S'ensuivait alors un combat urbain. La description de l'assaut du 7 mars 1916 sur la soukhala de Tiukuy illustre leur intensité: « Les sections Yven et Chanoine rencontrent une résistance

acharnée ; il faut enlever chaque case successivement, en perçant les murs avec la barre à mine ; et ce n'était qu'à 19 heures que nous sommes maîtres de tout le village »⁸¹.

Pendant l'assaut, le village était incendié. Il était ensuite rasé, une opération qui pouvait prendre quelques heures à quelques jours selon la taille du village. Dans la plupart des cas, les villages rencontrés par la colonne étaient abandonnés par les habitants qui avaient pris la fuite et s'étaient réfugiés soit dans le village voisin, soit dans la brousse et dans des « camps de fortune ». La destruction des soukhalas par la colonne était systématique. Néanmoins, certains villages étaient épargnés, soit parce qu'ils se soumettaient à l'arrivée de la colonne, par exemple en pays Niéngué où 37 des 47 villages soulevés s'étaient soumis, soit parce que la colonne avait d'autres objectifs⁸². Ces objectifs variaient entre le déplacement des blessés et malades à Dédougou ou rejoindre la colonne principale à une date et un lieu précis.

Molard faisait souvent état d'attaque délibérée contre les civils. Ces attaques faisaient partie de la logique disciplinaire et punitive de la violence qui fut alors dispensée à tous les membres de la société révoltée. Cette logique était également présente dès le début des opérations en pays Bobo. Suite à l'assaut du village de Là le 20 février 1916, soit une semaine après que la colonne se mit en marche, Molard expliqua comment il usa de ces outils militaires pour enrayer la fuite des civils et des combattants ennemis :

Les tirailleurs des fractions en observation hors du village ont signalé la sortie d'un grand nombre d'habitants s'enfuyant vers le S.E. Ils ont exécuté, contre eux des feux de poursuite auxquels a pris une part active la section du sergent Chrorhy de la compagnie Lucas. C'est à ce moment qu'il m'a été impossible, malgré mes ordres, mes imprécations et même mes injures et le dévouement de Mr. Haillot, de faire charger les goumiers sur cette masse

⁸¹ *Ibid.*, p. 31.

⁸² M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 208.

de femmes et d'enfants qu'encadraient quelques archers. Les rebelles réussissent à s'échapper⁸³.

Cet extrait illustre non seulement comment les officiers coloniaux cherchaient à commettre des violences punitives contre l'entièreté des populations révoltés, mais aussi l'évolution de ces tactiques punitives. Après cette première tentative d'engager le goum dans les combats suivi d'un autre refus le 26 février 1916 pour poursuivre du bétail⁸⁴, Molard se dirigea vers ses autres outils de répressions, soit les mitrailleuses et l'artillerie, afin de frapper le plus durement possible les personnes en fuites. Or, il n'était pas clair si l'objectif de la charge des goumiers visait à massacrer ce groupe de civils. Il était également probable que les goumiers avaient comme tâche de capturer le groupe, considérant les antécédents de capturer et d'utiliser des civils afin d'avoir un levier dans les négociations de soumissions. Également, au fur et à mesure que l'opération avançait, les autorités militaires prenaient conscience que les populations en fuite, qu'elles fussent composées de civils ou de combattants, cherchaient à gagner les autres villages.

L'usage de l'infanterie, des mitrailleuses et de l'artillerie devint alors la norme. Le 28 février à Banou, le village fut encerclé et « vers midi, une tentative de fuite d'une partie des défenseurs est enrayée net par le feu de l'infanterie et l'artillerie »⁸⁵. Les unités d'infanterie furent également utilisées pour enrayer la fuite des civils à Makongo, le 7 mars 1916 : « Les habitants fuient, dès qu'ils aperçoivent les premiers éléments de la Colonne débouchant d'un col qui donne accès dans la plaine où se trouve le village. L'avant-garde, compagnie Vallet, se déploie, et envoie quelques feux de salve sur les fuyards »⁸⁶.

⁸³ SHD, Fond AOF, GR 5 H 194, Jules Hyppolyte Molard, « Rapport du colonel Molard, commandant militaire du Haut-Sénégal et Niger sur les opérations de police dans le bassin de la Volta », Dédougou, 15 septembre 1916, p. 19.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 24.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 25.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 30.

Lors de l'assaut sur le village de Passakongo le 11 mars 1916, une foule de civils en fuite devint la cible de l'artillerie:

Dès les premiers coups de canon, une masse énorme de femmes, d'enfants et de guerriers, [sic] quittent les soukhalas les plus éloignées de nous, cherchant à gagner la brousse dans les directions du Sud et de l'Ouest ; les plus rapprochées avaient été évacuées dès que leurs habitants se furent rendu compte du danger que leur faisait courir notre manœuvre. La batterie tire aussitôt fusant sur cette masse grouillante, qui se disperse en laissant des morts et un butin considérable sur le terrain. Elle ramène ensuite son tir en brèche sur les soukhalas...⁸⁷.

Quant aux mitrailleuses, elles étaient utilisées pour effectuer un feu croisé sur les lieux de fuites. À Passakongo, elles furent utilisées de cette manière : « Les défenseurs luttent d'abord avec acharnement, puis cherchent bientôt à gagner les soukhalas suivantes. Ils tombent alors sous le feu des mitrailleuses et des sections d'infanterie, disposées pour battre les intervalles. On en tue un grand nombre »⁸⁸. Cet usage des mitrailleuses s'établit comme tactique.

L'assaut sur Pie le 19 mars 1916 présentait des similarités importantes avec Passakongo. Encore une fois, l'artillerie ouvra le feu sur les populations en fuite : « La batterie s'installe aux abords du col, dans le minimum de temps, règle rapidement son tir, et arrose d'obus fusants cette masse grouillante »⁸⁹. La mitrailleuse fut aussi utilisée contre les « fuyards » : « Pendant tout le cours de l'après-midi, les défenseurs qui comprenaient, d'après les renseignements de gens Soldien, de Karo, de Passakongo, d'Ouroukuy, et de Koana, ont défilé dans leur retraite par petits groupes, très espacée, sous le feu des sections de mitrailleuses et d'infanterie installées sur les flancs »⁹⁰.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 35.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ *Ibid.*, p. 40.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 41.

Ces tactiques se maintinrent pendant la première période de la campagne de la colonne Molard, comme le témoigna l'assaut sur le village de Bagassi le premier mai 1916 :

À 15h45, on aperçoit à l'angle N.E. du village, une fuite éperdue de gros contingents de rebelles cherchant à gagner la montagne voisine, couverte de brousse. Les éléments extrêmes des compagnies d'ailes, les sections de mitrailleuses, la batterie qui tire par salves, et accompagne, pour ainsi dire, les fuyards, exécutent un feu nourri sur cette masse grouillante, qui tournoie sous la rafale, va, revient, et se disperse enfin. Ceci ne dure que quelques minutes; [...]. Il y a de nombreux cadavres sur le terrain⁹¹.

Enfin, il était très rarement question de prisonniers de guerre dans les rapports militaires, à l'exception de femmes et d'enfants. Ce n'est seulement dans les rapports civils, notamment celui de Maguet, que les prisonniers étaient parfois mentionnés, car ils avaient été interrogés sur les motifs du soulèvement⁹². Ils étaient toutefois peu nombreux. Par exemple après le siège de Yankasso du 3 mars 1916, Maguet nota que « Bassia Sonte, vieille femme originaire de Da, la seule prisonnière faite à Yankasso⁹³ ». La mention des blessés ennemis était également absente des rapports⁹⁴.

Entre le premier et le 30 mai, la colonne rencontra 62 villages et en détruisit 56, dont 32 qui étaient abandonnés. Les combats dans les villages se faisaient de plus en plus rares, avec seulement deux confrontations violentes à Bagassi le 1^{er} mai et à Bondoukuy le 23 mai. Ne craignant plus d'être attaqués ou de faire face à de la résistance acharnée, des détachements étaient souvent envoyés en mission de destruction.

⁹¹ *Ibid.*, p. 81

⁹² Edgard Maguet, « Compte-rendu de la révolte en pays Marka et Bobo (depuis le commencement de l'affaire de Bouna jusqu'à l'attaque de Yankasso du 17 novembre au 23 décembre 1915) », 1^{er} juillet 1916, dans M. Niakate, *La révolte des Bobos...*, *op. cit.*, p. 25-40.

⁹³ Edgard Maguet, « Extraits du journal politique de l'administrateur Maguet et garde commandant le Cercle de Dedougou », 31 juillet 1916, dans M. Niakate, *La révolte des Bobos...*, *op. cit.*, p. 43.

⁹⁴ *Ibid.*

Deux des cinq villages qui s'étaient soumis furent rasés pour des raisons exceptionnelles. Le village de Là, préalablement détruit le 20 février 1916 au début de la campagne, avait été retrouvé reconstruit. Lorsque la colonne repassa le 16 mai, la plupart des habitants fuirent et seulement un nombre limité d'entre eux s'était présenté devant la colonne pour offrir leur soumission. D'ailleurs, la reconstruction avait été faite dans le but de défendre le village nouveau:

Le village a été réoccupé; des cases insuffisamment détruites ont été réparées; de nouvelles constructions ont été édifiées de toutes pièces, et, ce qui est typique, ce sont les soins particuliers, apportés par la population, à la remise du village en état de défense. Les organes de flanquement ont été renforcés; les chicanes qui barrent les ruelles d'accès améliorées, le nombre des créneaux considérablement augmenté. Les cases qui entourent les puits, sont formidablement organisées, de façon à rendre le puits inabordable. La soukhala des forgerons est devenue un réduit très sérieux⁹⁵.

Non seulement le village s'était reconstruit, Molard découvrit que les sépultures de ses hommes, le sergent Paille et deux tirailleurs, avait été violées. Ces actes aux allures hostiles ne firent pas douter Molard : « Tout indique que les habitants de Là nourrissent l'intention de ne jamais faire soumission, et de reprendre les hostilités, dès que l'occasion s'en présentera. Ils n'ont rien appris. ». Le village fut cette fois-ci « complètement rasé »⁹⁶.

Conclusion

⁹⁵ SHD, Fond AOF, GR 5 H 194, Jules Hyppolyte Molard, « Rapport du colonel Molard, commandant militaire du Haut-Sénégal et Niger sur les opérations de police dans le bassin de la Volta », Dédougou, 15 septembre 1916, p. 86

⁹⁶ *Ibid.*

La violence extrême de la colonne était tributaire de la culture militaire coloniale sous l'influence de la mission civilisatrice. En particulier, la manifestation du postulat de base de la recherche de l'ordre absolu par la violence fit apparaître le poids de cette mission à travers la nature paternaliste, disciplinaire et réformatrice de la violence. La civilisation française s'imposa sur les populations révoltées à travers les armes modernes ainsi que les troupes « indigènes » entraînées à l'europpéenne. Le racisme et l'espace imaginé de la colonie, concept découlant de la mission civilisatrice, agirent aussi sur le postulat de l'ordre absolu. Pour ramener l'ordre dans la région, les autorités coloniales divisèrent les opérations militaires selon les suppositions raciales de chaque groupe en se basant en partie sur leur niveau civilisationnel. Les violences extrêmes étaient perçues comme étant un mal nécessaire, un outil disciplinaire à utiliser sur des « sujets » révoltés, soit pour en faire des exemples ou pour punir le corps social révolté. L'amalgame entre les populations civiles et les combattants, dans ce contexte, devenait logique : tous étaient coupables d'insurrection.

Néanmoins, des limites, qui seront abordées au chapitre 4, étaient dressées face aux violences extrêmes. Une fois que les mesures disciplinaires semblèrent avoir eu leurs effets dissuasifs, les autorités coloniales optèrent pour la méthode de « pacification » de la « tache d'huile ». Tout au long de ces opérations, la poursuite, la séquestration ou l'exécution des meneurs étaient au centre des préoccupations des autorités coloniales. Le retour à l'ordre devint une nécessité absolue avec l'approche de la saison des pluies. Non seulement cette saison rendait les opérations militaires pénibles, elle était aussi celle du début des cultures. La famine dans la région devait être évitée à tout prix. Malgré le retour au calme relatif dans la région après juillet 1916, la fin de la répression ne marqua pourtant pas la fin des violences, et les autorités coloniales lancèrent une campagne de désarmement des populations voltaïques et de poursuite des meneurs, qui se maintint jusqu'en 1919⁹⁷.

⁹⁷ M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 312.

CHAPITRE IV

LA « PACIFICATION EN PROFONDEUR » : UN DÉSAMORÇAGE DE LA VIOLENCE GRÂCE À LA MISSION CIVILISATRICE?

Ce chapitre analyse les derniers mois du conflit, soit de la fin mai à septembre 1916. Nous démontrons comment l'idéologie de la mission civilisatrice avait agi comme frein à la violence en favorisant une désescalade de la conflictualité par l'adoption des méthodes de « pacification » préconisées par les expériences de Galliéni. Face à la saison des pluies et le début de la saison agricole qui approchaient, les autorités coloniales mirent fin à la destruction systématique des villages et appliquèrent la stratégie de la « tache d'huile »¹.

Ce changement de tactique visait à mettre en place une politique de « pacification » progressive du territoire par la mise à l'amende des villages soumis ainsi que par le désarmement systématique de la population qui se maintint ensuite tout au long de la période coloniale. Il s'agissait aussi d'assurer la reconstruction des villages et des champs pour ne pas retarder et mettre à mal les récoltes de l'année 1916. Ce retour à la « normale » était important tant pour les autorités civiles que militaires. En effet, la raison d'être des colonies et de la mission civilisatrice dictait que ces

¹ Voir au chapitre 2, p. 61.

territoires devaient avant tout profiter de cette sujétion et de la *Pax Gallica*. La dimension économique de l'idéologie de la mission civilisatrice nécessitait que les colonies soient « mises en valeur » pour qu'elles s'intègrent au commerce impérial. Elles devaient prospérer, sortant ainsi les administrés de leurs états de « barbarie ». Les conflits de toute nature, surtout les répressions de mouvements populaires anticoloniaux, avaient un effet néfaste sur ce schème colonial. Une fois la « punition » physique infligée au corps révolté et les meneurs arrêtés, il fallait permettre à la population de reprendre le chemin de la modernisation. Bien que cette approche semble assez pragmatique et dotée d'une certaine humanité, permettre aux habitants de la région de retourner travailler leurs cultures afin d'éviter une potentielle famine concordait avec l'idéologie de la mission civilisatrice.

Cependant, ce changement de stratégie survenait aussi nécessaire parce que la résistance anticoloniale faiblissait. Ainsi, la fin de la destruction des villages venait de la baisse de la résistance et les autorités coloniales, mis à part quelques commandants de cercle, adoptèrent leur stratégie en conséquence. Cette nouvelle direction était importante et différençia le comportement de l'armée coloniale française du *schutztruppe* (troupe coloniale) allemand et leurs états-majors de tradition prussienne dans le Sud-Ouest africain allemand (SOAA). En effet, l'objectif politique de la campagne de répression n'avait pas été mis de côté empêchant l'armée de se perdre dans un tourbillon de violence. En d'autres mots, les autorités coloniales, surtout militaires, ne songèrent pas à mettre en place des actes génocidaires, contrairement aux Allemands où le commandement militaire et le Général Throta n'hésitèrent pas à ordonner l'extermination des Héréros après seulement quatre mois d'affrontement². La violence de l'armée coloniale française garda sa nature paternaliste, disciplinaire et réformatrice. L'armée n'avait exclu en rien des pratiques de violences extrêmes lors

² I.V. Hull, *Absolute Destruction...*, *op. cit.*, p. 1-2.

des premiers mois de la guerre bien qu'elle ne se soit pas engagée dans des actes génocidaires, comme le chapitre 3 le démontre.

Ce chapitre se divise en deux sections. Dans un premier temps, nous abordons les pratiques de la « pacification en profondeur » et la poursuite des violences des colonnes militaires. Partiellement à cause des tensions entre les autorités militaires et civiles, nous observons un changement de tactique de la part de la colonne. Notant un adoucissement dans la résistance anticoloniale, Molard remet en question la destruction systématique des villages abandonnés. Il chercha alors à seulement s'attaquer aux populations qui étaient encore ouvertement révoltées. Ce désamorçage, certes tributaire des conditions changeantes dans la colonie, démontre néanmoins que les autorités militaires avaient gardé en tête l'importance des objectifs politiques tout au long de la campagne. De plus, nous observons que tout en prenant en compte des changements dans la résistance anticoloniale, les autorités coloniales réfléchirent et mirent en place des dispositifs pour une « pacification » à long terme.

L'installation de postes militaires suivant la pratique de la « tache d'huile » débuta au mois de mars et fut systématisée par les autorités coloniales avec le plan de « pacification » établi en collaboration entre les instances militaires et civiles. C'est l'influence de la mission civilisatrice sur le postulat de l'ordre absolu qui poussa les militaires à utiliser la « tache d'huile » comme outil de « pacification »³. En agissant ainsi, nous observons que les autorités militaires visaient à empêcher une nouvelle révolte et pour permettre aux territoires et à ses populations d'être « mis en valeur ». Les autorités coloniales imposèrent des amendes et un désarmement systématique aux populations, mais ils se concentrèrent davantage à poursuivre les chefs de la révolte qu'à maintenir une violence physique constante sur les populations.

³ Voir section 2.3.2 et 2.3.3.

Dans un deuxième temps, nous discutons des enquêtes, des réflexions et des débats entre les autorités coloniales entourant les causes et le déroulement de la révolte, ainsi que l'avenir de la colonie. En raison de la collaboration entre les autorités militaires et civiles pendant la répression, des tensions et des disputes surgirent, opposants officiers et commandants de cercle. Ces tensions donnèrent lieu à un plaidoyer de la part du colonel Molard pour la mise en place d'un territoire militaire dans la région révoltée. Il cita les capacités prouvées et aiguisées de l'armée pour mener à bien la « pacification » du territoire et de surcroît, à accomplir les premières étapes de la mission civilisatrice, en d'autres mots le rapprochement et la construction de liens de confiance entre le colonisateur et le colonisé.

Quant à l'autorité civile, la révolte était une preuve suffisante pour montrer leur échec à rallier les populations de la boucle voltaïque à l'empire. Certaines enquêtes, en particulier celle de l'inspecteur de première classe Édouard Picanon, menèrent à des accusations et des arrestations de certains administrateurs pour des sévices graves sur leurs « administrés ». Ce que nous observons est le regard de « civilisateur » décrit dans ces nombreux rapports. En guise de conclusion, nous montrons les grandes différences entre la culture militaire allemande et la culture militaire coloniale française. En effet, la conscience du rôle politique de l'armée, la limite de l'usage de la violence ainsi que la collaboration tendue entre l'armée et l'administration civile illustraient comment l'expérience coloniale avait créé un système de domination avec une certaine balance des pouvoirs (à travers les tensions, disputes et blocages des uns et des autres) entre les civils et les militaires.

4.1 La fin de la destruction systématique des villages.

Après plusieurs mois de combats, de massacres, de destructions et de marches incessantes de la colonne de répression, la coalition anticoloniale commença à faiblir. Dans ces circonstances, Molard chercha à terminer de façon définitive la campagne par une « action rapide et énergique », abandonnant la tactique de destruction systématique des villages rebelles. Voyant dans cette tactique de destruction un débordement de violence, mais aussi une action peu productive, les autorités civiles entérinèrent la décision de Molard. Cette désescalade des pratiques de la violence illustre comment la mission civilisatrice pesait sur la culture militaire, en particulier le postulat de l'ordre absolu, et encadrait la violence. En effet, une fois la punition initiale donnée, il fallait plutôt poursuivre les chefs fautifs à la place de punir les populations en entier qui, selon les préjugés raciaux, n'avaient suivi ces individus malveillants que par ignorance et atavisme. Les punir davantage ne ferait que les éloigner de l'empire français.

4.1.1 Une « action rapide et énergique » : Molard s'oppose à la destruction systématique des villages

Tout au long des opérations, des tensions entre les autorités militaires et civiles sont ressenties et s'accroissent. Elles provenaient du fait que les différentes autorités de la colonie devaient collaborer lors des « pacifications ». Dans la circulaire N° 67 de novembre 1916, qui abrogeait la circulaire N° 3 de 1914, les autorités coloniales qualifiaient la collaboration entre les instances civiles et militaires :

En raison des conditions spéciales à l'A.O.F., les opérations incombent le plus souvent, par délégation du Gouverneur général et du Général commandant supérieur des Troupes, au Lieutenant-Gouverneur et au Commandant militaire, chacun en ce qui le concerne. Elles peuvent même

incomber au fonctionnaire et à l'officier délégués par ces dernières autorités⁴.

Ainsi, c'étaient les autorités civiles qui choisissaient certains objectifs des campagnes de « pacification ». Lors de la guerre du Bani-Volta, ceci se traduisait par les réquisitions que les administrateurs civils rendaient aux officiers coloniaux. La majorité des villages détruits par le colonel Molard faisait suite à une réquisition du commandant de cercle Maguet ou par d'autres autorités civiles avec des pouvoirs délégués qui accompagnaient la colonne⁵.

Dans son rapport, Molard faisait part de son premier désaccord le 17 février 1916 avec le commandant de cercle Maguet. Expliquant qu'il n'en avait fait que la suggestion et qu'il accepta la décision de Maguet, Molard écrivait vouloir poursuivre les populations en fuite du village de Monkuy afin de faire une « action rapide et énergique⁶ ». Maguet percevait cette action comme inutile. Il demanda que la colonne poursuive la route établie dans le plan des réquisitions où figuraient plusieurs villages à détruire⁷. Molard acquiesça sans trop d'objections.

La question de la destruction des villages devint de nouveau importante au mois de mai. En effet, cette destruction systématique, d'abord perçue comme essentielle afin d'intimider et d'écraser la résistance, fut remise en doute lorsque la rébellion perdit son élan. Il était alors temps de réfléchir à la « pacification » en profondeur du territoire et du retour au *statu quo*. Cette violence, encore préconisée par certains

⁴ SHD, Fond AOF, 5 H 3, Troupes du groupe A.O.F., États-Majors, 1^{er} Bureau, « Circulaire N° 67 au sujet des opérations militaires », 1916.

⁵ SHD, Fond AOF, GR 5 H 194, Jules Hyppolyte Molard, « Pièce annexes au Rapport du colonel Molard », 15 octobre 1916, pièce d'annexe 5 à 15,

⁶ SHD, Fond AOF, GR 5 H 194, Jules Hyppolyte Molard, « Rapport du colonel Molard, commandant militaire du Haut-Sénégal et Niger sur les opérations de police dans le bassin de la Volta », Dédougou, 15 septembre 1916, p. 16.

⁷ Voir le chapitre 3, p. 110.

administrateurs de cercles, était jugée excessive et contreproductive par les militaires et les autorités à Dakar pour atteindre les objectifs politiques de la « pacification ».

Le 4 mai 1916, lorsque Maguet faisait parvenir à Molard une réquisition contenant 26 villages à détruire, Molard lui fit part de sa réticence le 5 mai :

Les réquisitions que vous m'adressez par lettre N° 130 C. du 4 mai 1916, comportent la destruction de 26 villages. Ces démolitions, comme vous avez pu le constater, constituent un travail considérable, dont la durée peut être préjudiciable au but militaire que nous poursuivons. Il est patent, en effet, que les résultats escomptés des opérations de la Colonne seront d'autant plus grands, que nous agissons avec plus de rapidités. Dans ces conditions, j'ai l'honneur de vous demander de bien prendre des mesures, pour que la tourbe de gens à pied ou à cheval qui nous accompagnent, et qui vivent du pillage, participent également, à la démolition des villages enlevés de vive force ou trouvés évacués⁸.

En effet, la résistance dans le cercle de Dédougou s'était amoindrie depuis la fin du mois d'avril. Au mois de mai 1916, malgré qu'elle ait croisé plus d'une soixantaine de villages, la colonne n'a fait face qu'à deux moments de résistances violentes, comme démontré au chapitre 3⁹. Vis-à-vis cette situation, Molard voyait les actions de destructions systématiques des villages abandonnés comme inutiles et contreproductives. Pour l'essentiel, Molard indiqua simplement que si Maguet désirait détruire les villages dans la réquisition il n'avait qu'à former son propre contingent de gens pour le faire. Néanmoins, Molard n'exigeait pas la fin de la destruction des villages, mais cherchait simplement à s'en décharger. L'usage de ses tirailleurs et de sa colonne, qui avaient des objectifs qu'il qualifiait de « militaires », ne correspondait pas à cet exercice :

⁸ Lettre N° 57 de Molard à Maguet, 5 mai 1916, dans SHD, Fond AOF, GR 5 H 194, Jules Hyppolyte Molard, « Rapport du colonel Molard, commandant militaire du Haut-Sénégal et Niger sur les opérations de police dans le bassin de la Volta », Dédougou, 15 septembre 1916, p. 83.

⁹ Voir chapitre 3, p. 115-116

J'ajouterais que la démolition d'un village ne comporte pas de dressage préalable, qu'elle peut être faite par n'importe qui, et qu'elle constitue une mesure aussi administrative que militaire, que vous qualifiez vous-même de "politique", et qu'il y aurait des inconvénients à faire faire par des tirailleurs, le racolage que je vous propose¹⁰.

Le 21 mai, Molard communiqua la lettre N° 65 à Maguet :

J'estime étant donné la tactique que semble adopter les rebelles, depuis la chute de Bagassi, Fakyena semble n'être qu'une exception confirmant la règle, qu'il y aurait lieu de prendre comme objectif, non pas les villages évacués et vidés à l'approche sûrement escomptée par ceux de la colonne, mais les endroits où ils sont réfugiés eux et leurs biens. Les atteindre dans leur personne et leurs ressources vivrières seraient à mon sens beaucoup plus efficace pour le but final que nous poursuivons, que de détruire purement et simplement les villages¹¹.

Cet extrait démontre comment Molard réagissait au changement de stratégie de son adversaire. Tout en étant une preuve d'« adaptabilité » et mettant en évidence la capacité d'analyser la situation, il illustre aussi la capacité d'un non-recours à des mesures extrêmes face à un ennemi exténué qui ne résistait plus. Néanmoins, l'objectif de début de campagne initial restait invariable pour Molard soit l'élimination totale des centres de résistance et une « bataille décisive », résidu de la culture militaire européenne discuté au chapitre 2.

La recherche de la « bataille décisive » avec l'ennemi était dans l'esprit de Molard depuis le début de la campagne. En effet, le télégramme du commandant supérieur Pineau du 31 décembre 1915 indiquait que cette stratégie était préférée par les autorités militaires :

¹⁰ *Ibid.*,

¹¹ M. Niakate, *La révolte des Bobos...*, *op. cit.*, p. 68.

En combinant action politique avec action militaire, sera pas indispensable enlever successivement tous villages état rébellion, mais frapper seulement certains points occupés par chefs influents, dont soumission entraînera celle région avoisinante, sans obligation créer postes occupation¹².

Quoique ces principes furent établis au début des opérations lorsque les autorités coloniales croyaient combattre un ennemi « peu discipliné », « insuffisamment armé » et incapable d'une « action offensive sérieuse », Molard voulut à nouveau seulement s'attaquer aux centres de résistances importants. Ce changement de stratégie était mis en place à cause de l'affaiblissement considérable de la coalition anticoloniale qui avait perdu de nombreux chefs et places fortes. En effet, depuis la mi-avril, les villages se soumettaient de plus en plus¹³, soit à l'arrivée de la colonne, soit en se présentant au commandant de cercle. Les « meneurs » étaient également livrés aux autorités coloniales, comme prescrit dans les conditions de soumissions¹⁴. Le 21 juin, Digué écrivit à Angoulvant que les « [...] principaux chefs de révolte cette région [cercle de Dédougou] sont maintenant entre nos mains »¹⁵. Quoique le cercle de San et la rive nord de la Volta étaient encore des zones contestées, la révolte en était à son dernier souffle. Il devenait alors complètement inutile de maintenir le niveau de violence et de destruction du début de la répression.

4.1.2 L'administration met fin aux destructions

¹² Télégramme N° 1-3507, 31 décembre 1915, Pineau à Molard, dans SHD, Fond AOF, GR 5 H 194, Jules Hyppolyte Molard, « Rapport du colonel Molard, commandant militaire du Haut-Sénégal et Niger sur les opérations de police dans le bassin de la Volta », Dédougou, 15 septembre 1916, p. 12.

¹³ ANOM, Fond ancien AOF, 1 D 209 (14 MIOM 300), télégramme N° 1024, 9 juin 1916, télégramme N° 1045, 12 juin 1916.

¹⁴ ANOM, Fond ancien AOF, 1 D 209 (14 MIOM 300), télégramme N° 954, de Digué à Clozel, 25 mai; télégramme N° 1012, des colonies à Paris, 5 juin 1916.

¹⁵ ANOM, Fond ancien AOF, 1 D 209 (14 MIOM 300), télégramme N° 1116, de Digué à Angoulvant, 21 juin 1916,

Au plus haut niveau de l'administration coloniale, des discussions s'entamèrent à la fin du mois de mai autour de la destruction systématique des villages. Saul et Royer, sans en avoir la certitude, crurent que les propos de Molard auprès de Maguet avaient assurément provoqué une correspondance intense entre Maguet, le lieutenant-gouverneur du HSN Digué, le colonel Molard et le gouverneur général de l'AOF François Joseph Clozel¹⁶. Nous n'en avons pas trouvé de traces dans les archives des correspondances entre Molard et Maguet mises à part celles retranscrites dans le rapport Molard. Néanmoins, au mois de mai, juin et juillet 1916, plusieurs télégrammes envoyés entre Clozel, éventuellement remplacés par Angoulvant, et Digué confirmèrent le changement de stratégie. La destruction systématique des villages abandonnés cessa et les autorités militaires mirent en place des postes afin de consolider les actions de répression dans la région¹⁷. Néanmoins, les villages qui ne se soumettaient pas continuèrent à être rasés jusqu'à la fin du mois de juillet¹⁸.

Ce que révèle la correspondance de la fin du mois de mai et la fin juin était le souci de préparer la reconstruction, mais aussi de mettre une fin définitive à la révolte et aux violences extrêmes des derniers mois. En effet, les télégrammes de Clozel et d'Angoulvant ordonnèrent que la colonne cessât de détruire les villages abandonnés. En réponse au télégramme N° 414 de Digué sur les événements entourant la deuxième destruction de Là¹⁹ ainsi que des actions de destruction de villages abandonnés, Clozel écrivit le 29 mai qu'il approuvait à la base les actions contre le village de Là, mais que la destruction des villages devait cesser :

Approuve en principe mesures proposées par votre 414 du 27 mai concernant répression village Là. Par ailleurs lorsque colonne rencontre

¹⁶ M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 206.

¹⁷ *Ibid*, p. 206-207.

¹⁸ SHD, Fond AOF, GR 5 H 194, Jules Hyppolyte Molard, « Rapport du colonel Molard, commandant militaire du Haut-Sénégal et Niger sur les opérations de police dans le bassin de la Volta », Dédougou, 15 septembre 1916, p. 78-129. Il s'agit de la deuxième campagne Molard entre le 14 avril et le 24 juillet.

¹⁹ Voir au chapitre 3, p. 115

villages abandonnés il serait de beaucoup préférable ne pas les détruire afin accentuer chez rebelles hésitants tendances soumission et hâter apaisement. De plus, gardez-vous absolument de politique qui consisterait mettre indigène hors d'état se livrer leurs travaux agricoles en temps normal une telle politique devant avoir fatalement pour résultat prolonge révolte et retarder toutes soumissions jusque fin hivernage au moins et sans doute plus longtemps encore²⁰.

Le premier juin 1916, Digué répondit à Clozel que la destruction des villages était encore nécessaire pour cesser l'approvisionnement aux rebelles, d'autant plus que les habitants avaient été avertis que la fuite était un acte de rébellion :

Me permets attirer respectueusement votre attention ce que tous rebelles étaient prévenus que ceux qui réintégraient ou n'abandonnaient pas leurs villages étaient respectés dans leurs biens et leurs personnes et pouvaient se livrer à leurs cultures et que nous les défendrons même au besoin contre les révoltés qui leur servent de points d'appui et leur permettre de livrer leurs cultures me semblait au contraire devoir prolonger leur résistance²¹.

Pour Clozel, ces mesures n'avaient pas l'effet qu'avancait le lieutenant-gouverneur. Bien au contraire, Clozel communiqua un télégramme au ministre des Colonies que la destruction des villages et le fait d'empêcher les habitants de retourner à leur culture lui « [...] paraissent de nature à retarder soumissions et apaisement et à prolonger révolte en obligeant indigènes inoccupés et affamés à continuer et accentuer résistances »²². Mais Digué, bien que Clozel ait informé le ministre, insistèrent encore sur la nécessité de détruire les villages et les cultures.

²⁰ ANOM, Fond ancien AOF, 4 D 63 (14 MIOM 363), télégramme N° 380 de Clozel à Digué, 29 mai 1916. Ce télégramme fut aussi transmis au ministère des Colonies à Paris le 5 juin 1916 (ANOM, Fond ancien AOF, 1 D 209 (14 MIOM 300), télégramme N° 1013).

²¹ ANOM, Fond ancien AOF, 4 D 63 (14 MIOM 363), Télégramme N° 983, de Digué à Clozel, 1 juin 1916.

²² ANOM, Fond ancien AOF, 4 D 63 (14 MIOM 363), Télégramme N° 1013, de Clozel au ministre des colonies, 5 juin 1916.

Tout au long du mois de juin, Digué et Clozel argumentèrent autour de cette question. Bien que Digué indiquât que les ordres avaient été partagés avec les colonnes et les administrateurs civils, il soulignait néanmoins que l'expérience montrait une certaine « efficacité » à la destruction des villages et des cultures. Pour Digué :

Maintien villages intacts créera danger du fait qu'ayant gîte et approvisionnements rebelles persisteront plus longtemps dans attitude actuelle - Colonne donnerait son maximum d'efficacité en isolant les rebelles du cercle des frontières Dédougou Bandiagara Djanni par destruction complète des villages révoltés dans zone quinze de vingt kilomètres profondeur, mesure qui n'exclurait pas destruction gros centres agitation compris dans région qui va être parcourus²³.

Où Digué voyait un ordre catégorique, Clozel voyait plutôt un ordre flexible qui demandait aux administrateurs et aux officiers d'user de jugement et de bon sens. Une note manuscrite laissée sur le télégramme 1051 et signée Clozel laissait apparaître cette attitude : « Il ne peut y avoir de règle absolue poser [...] événements. Principe est éviter tout ce qui peut retarder reprise des travaux agricoles favorables rétablissement paix »²⁴. Ceci fut d'ailleurs transmis par Clozel à Digué, le 15 juin²⁵.

Le 19 juin, Digué rendit compte des actions de la colonne Molard. Dans son télégramme N° 1101, Digué expliqua que la colonne Molard détruisit le 12 juin les défenses de Hounde tout en respectant le village, mais qu'il fut néanmoins obligé de détruire Karba puisqu'il s'agissait d'un centre de résistance²⁶. Effectivement, pendant que les administrateurs civils débattaient sur les mesures à prendre, la colonne Molard s'adonnait encore à la destruction des centres de résistance. Sur les 13 villages abordés

²³ ANOM, Fond ancien AOF, 4 D 63 (14 MIOM 363), Télégramme N° 1051, de Digué à Clozel, 13 juin 1916.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ ANOM, Fond ancien AOF, 4 D 63 (14 MIOM 363), Télégramme N° 411, de Clozel à Digué, 15 juin 1916.

²⁶ ANOM, Fond ancien AOF, 4 D 63 (14 MIOM 363), Télégramme N° 1101, de Digué à Clozel 19 juin 1916.

par la colonne, 10 furent détruits, dont trois qui étaient abandonnés. Deux des quatre villages qui s'étaient soumis, soit Bouere et Dohoum, furent également détruits. Dans ces deux cas, le village s'était d'abord soumis, mais des tensions qui menèrent à des combats donnèrent l'excuse à la colonne de les incendier²⁷.

Rendu à la mi-juin, Molard confirma que la « pacification » du cercle de Bobo-Dioulasso, commencé le 27 mai, était terminée. Il continua sa tournée dans la région de la rive gauche de la Volta, entre le 28 juin et le 24 juillet. À cette date, Molard confirma que sa deuxième tournée de « pacification », commencée le 14 avril, était terminée.

Le 21 juin, le gouverneur général Clozel fut remplacé par Gabriel Angoulvant. Reconnu pour sa « pacification » brutale de la Côte d'Ivoire entre 1908 et 1915, Angoulvant appuya de façon surprenante les directives de Clozel. Doté de ce que Saul et Royer qualifièrent, d'un ton un peu moqueur, d'un « nouvel humanisme »²⁸ Angoulvant réitéra la nécessité du retour à la normale qui s'accomplira en épargnant les villages abandonnés et en permettant aux populations de cultiver les champs. Un télégramme volumineux de cinq pages fut envoyé le 21 juin à ce propos. Angoulvant expliqua son appui aux mesures de « pacification » de son prédécesseur. Il détailla quatre principes. Le premier principe reposait en partie sur les conceptions raciales détaillées au chapitre 3 : « [...] si la répression doit être impitoyable vis-à-vis meneurs et instigateurs révolte, elle doit être contraire douce et humaine vis-à-vis masse de la population qu'il ne faut pas nous aliéner définitivement par rigueur générale et excessive »²⁹. Pour son deuxième principe, Angoulvant souligna sa désapprobation face à l'interprétation des commandants de cercle et des officiers que la fuite signifiait

²⁷ SHD, Fond AOF, GR 5 H 194, Jules Hyppolyte Molard, « Rapport du colonel Molard, commandant militaire du Haut-Sénégal et Niger sur les opérations de police dans le bassin de la Volta », Dédougou, 15 septembre 1916, p. 108-111.

²⁸ M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 207.

²⁹ ANOM, Fond ancien AOF, 4 D 63 (14 MIOM 363), Télégramme N° 421, d'Angoulvant à Digué, 21 juin 1916.

forcément la culpabilité. Pour lui, la fuite des habitants d'un village faisait davantage preuve de « crainte ». En conséquence, pour son troisième principe, la destruction systématique des villages abandonnés était « [...] une sanction inefficace et impolitique, car empêche repeuplement des régions soumises et retarde pacification »³⁰. Enfin, le quatrième et dernier principe toucha à la reconstruction des villages. Ces villages ne devaient d'aucune façon avoir « [...] moindre trace sur enceinte ni fortifications intérieures ni disposition de nature à permettre habitants à se retrancher et offrir résistance cas échéant »³¹.

Le 25 juillet, Angoulvant retransmit un télégramme martelant encore une fois l'ordre de cesser la destruction des villages. Cette fois-ci, Angoulvant s'engagea davantage dans son argumentaire et s'attaqua à la moralité même de l'acte : « Destruction villages abandonnés lorsqu'on n'est pas absolument certains leurs habitants ont pris part effective à révolte est une inutilité une injustice et un procédé funeste »³². La réponse de Digué d'une ligne lui est parvenue le 29 juin : « Honneur accuser réception votre 435 – Ai prescrit s'y conformer »³³. La question des villages était close, mais la question autour des postes militaires pour appliquer la pratique de la « tache d'huile » commençait.

Avec ce changement de ton de l'administration coloniale envers les révoltés s'imposa aussi la question de l'installation de postes militaires afin de rendre effective la théorie de la « tache d'huile ». Les autorités coloniales françaises cherchaient alors à se rattacher les populations anciennement rebellées par l'entremise des postes militaires. Ils étaient installés tant pour affirmer une présence militaire forte que pour convaincre que les autorités coloniales pouvaient garantir la paix auprès de leurs alliés.

4.1.3 Les postes militaires et la « tache d'huile »

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*

³² ANOM, Fond ancien AOF, 4 D 63 (14 MIOM 363), Télégramme N° 435, d'Angoulvant à Digué, 25 juin 1916.

³³ ANOM, Fond ancien AOF, 4 D 63 (14 MIOM 363), Télégramme N° 1160, de Digué à Angoulvant, 29 juin 1916.

Les premières interrogations des autorités coloniales vis-à-vis ce qui parut comme un manque de poste dans la région se matérialisa au début du mois de juillet. L'intervention provint, encore une fois, du gouverneur général Angoulvant. Dans un long télégramme adressé au général commandant supérieur des troupes du groupe AOF Gouillet daté du 9 juillet³⁴, Angoulvant énonça une série de critiques envers certains procédés empruntés par la colonne principale et les colonnes secondaires. Tout en protégeant sa critique en affirmant qu'il ne lui « [...] appartient pas de critiquer un chef militaire qui n'est pas mon subordonné »³⁵, d'autant plus qu'il ne pouvait pas « [...] former une opinion définitive sur des faits qui s'accomplissent à 1,300 kilomètres de Dakar, dans une région que je n'ai pas visitée »³⁶, Angoulvant questionna néanmoins l'autorité militaire pour savoir pourquoi il n'y eut aucune installation de postes militaires lors de certaines opérations. Il critiqua surtout ces élans en avant de la colonne qui ne semblait pas se préoccuper de ses arrières :

Cette impression était que, à de nombreuses reprises, des mouvements en avant ont été opérés, soit par le groupe principal de la colonne, soit par le groupe du Commandant Simonin, soit par un détachement isolé, sans que l'autorité directrice ait semblé s'être préoccupés de l'état de soumission du pays laissé en arrière ou même de la localité servant de point de départ au mouvement en avant. L'affaire de Kanséré, survenue récemment dans le nord du cercle de San, est un exemple typique de cette sorte d'opération et en démontre les effets à la fois inutiles et fâcheux. Le groupe du Commandant Simonin, ayant occupé ce village après que les habitants l'avaient évacué, se contente de le détruire et de continuer sa marche en avant, sans s'inquiéter, semble-t-il, des rebelles, chassés de leurs demeures, mais invaincus, qu'il laissait derrière lui. Ceux-ci, tout naturellement, se reformèrent auprès des ruines de leurs villages et, attaquant des goumiers envoyés de San avec un pli pour le Commandant du groupe, les forcèrent

³⁴ Gouillet remplace Pineau en juillet, Saul et Royer, *West African Challenge...*, *op. cit.*, p. 358, note 8.

³⁵ ANOM, Fond ancien AOF, 1 D 209 (14 MIOM 300), Télégramme N° 1271, d'Angoulvant à Gouillet, 9 juillet 1916,

³⁶ *Ibid.*

à rétrograder jusqu'à San, interceptant ainsi toute communication entre le groupe en campagne et son point d'attache³⁷.

Plus loin, Angoulvant souligna l'affaire de Là qui fut deux fois détruit. Un groupe de rebelles que l'on « [...] croyait réduit à merci a violé les sépultures et mutilé les corps de deux des nôtres tués au cours de la lutte ». Expliquer pourquoi le village résista deux fois en qualifiant l'ennemi d'« irréductible » était, selon Angoulvant, un « procédé simpliste » qui « [...] repose sur une inexactitude, car aucun adversaire n'est irréductible ». De là, Angoulvant évoqua Gallieni : « Ce n'est pas à un officier général aussi expérimenté que vous que j'aurais la prétention de rappeler les principes de toute conquête coloniale, tels qu'ils ont été exposés notamment par le Général Gallieni dans ses mémorables instructions du 22 mai 1898 ». Ces principes étaient la « tache d'huile » et la « pacification progressive ». Il ne fallait pas laisser le territoire nouvellement pacifié par l'action militaire sans un poste quelconque, mariant ainsi l'action de force à l'action politique. Le désarmement total opéré grâce au poste était prioritaire et le seul gage d'une véritable « pacification » selon Angoulvant³⁸.

La critique d'Angoulvant auprès des actions de la colonne était partiellement vraie. En effet, les colonnes primaires et secondaires avaient souvent poursuivi leurs actions sans se soucier de mettre des postes. Pour Molard, c'était avant tout la nécessité de détruire la résistance où elle se trouvait qui primait sur les considérations d'établir une arrière-garde afin de s'assurer que les villages, une fois « cassés », ne se reconstruisent pas dans le but de résister à nouveau. Également, Molard ne cessait de dire dans ses correspondances qu'il était tout à fait possible pour un faible détachement de traverser le pays que la colonne avait précédemment « visité ». Installer des postes n'allait que drainer la colonne d'effectifs dont elle avait besoin.

³⁷ *Ibid*

³⁸ *Ibid.*

Sans en installer de façon substantielle, Molard établit quelques postes au mois de mars. Avec comme mission de défendre des alliés dans certains villages restés fidèles, d'assurer la sécurité des routes, ou encore d'empêcher la reconstruction de certains villages détruits, Molard ne mettait pas en œuvre la pratique de la « tache d'huile » lors de ces premiers mois de conflits. À la mi-mars, Molard transféra le poste de Tiona à Siou avec « [...] pour but d'installer une pointe en pays Marka, de protéger un village fidèle, contre toute agression et d'assurer la sécurité de la route Dedougou - Boromo »³⁹. Le 21 mars 1916, un autre poste fut installé à Bekuy. Encore une fois, il s'agissait :

[...] d'affirmer notre présence voulue dans le pays, de défendre Bekuy lui-même contre toute agression des révoltés, d'empêcher ceux-ci de se concentrer à Ouarkoy, d'assurer la sécurité de la route Dédougou-Bobo-Dioulasso aux environs, et de se relier à la colonne lorsque celle-ci viendrait opérer dans la région⁴⁰.

Le constat d'Angoulvant n'était donc pas entièrement erroné. Très peu de postes furent installés tout au long de la campagne de Molard. Entre le mois de mars et le mois juin, avant la fin de sa deuxième campagne, Molard ne mit en place qu'un poste à Tounou le 10 mai 1916, un poste à Tankuy le 26 mai 1916 et finalement un poste à Kari le 8 juin (village dans lequel un poste avait préalablement été établi). L'objectif derrière ces postes était d'assurer une présence répressive constante dans la région. À Tounou, la compagnie Stefanini avait pour mission d'« [...] assurer notre mainmise sur tout le pays, à s'opposer à la reconstruction et à la réoccupation des cases dans les conditions antérieures, et, par une action incessante, à pourchasser les irréductibles

³⁹ SHD, Fond AOF, GR 5 H 194, Jules Hyppolyte Molard, « Rapport du colonel Molard, commandant militaire du Haut-Sénégal et Niger sur les opérations de police dans le bassin de la Volta », Dédougou, 15 septembre 1916, p. 42.

⁴⁰ *Ibid.*

jusqu'à résipiscence »⁴¹. Quant à la compagnie de Guinée laissée à Tankuy, leur mission fut la suivante :

[...] d'assurer la sécurité de la route Bobo-Dioulasso-Dédougou, d'empêcher les rebelles de réoccuper et de reconstruire, dans les mêmes conditions qu'avant, les soukhalas détruites par la colonne, de les contrarier dans leurs travaux de culture jusqu'à soumission complète, de s'opposer à l'installation par eux, de campement de fortune dans la brousse, d'assurer la protection contre les révoltés des villages soumis et de ceux qui feraient leur soumission, de faire rendre les armes : fusils, arc et flèches, et de détruire les pieds de strophantus. La compagnie poussera la surveillance à l'Ouest, jusqu'à la Volta, et à l'Est cherchera à se relier au poste de Tounou. Le détachement de Bekuy devra étendre sa zone de surveillance de ce côté, jusqu'à Pîe, Koana, Sokongo et Là⁴².

Le poste installé à Kari devait essentiellement défendre « [...] les blessés, les malades et le personnel médical de l'ambulance désigné par le médecin-major » tout en gardant la soukhala du chef de canton⁴³.

Malgré ce faible usage de postes pendant la campagne de répression jusqu'à ce qu'elle fût terminée le 24 juillet 1916⁴⁴, Molard mit en place un plan de « pacification » pour transformer la colonie en territoire militaire. Cette nouvelle région militaire serait progressivement rendue entre les mains des administrateurs civils⁴⁵.

La proposition élaborée par l'administrateur en chef Vidal et Molard fut envoyée à Angoulvant le 29 juin 1916, mais les discussions autour de l'occupation militaire

⁴¹ *Ibid.*, p. 85.

⁴² *Ibid.*, p. 92.

⁴³ *Ibid.*, p. 113

⁴⁴ *Ibid.*, p. 132

⁴⁵ La division de la région suggérée par Molard est : « Cercle de San en entier, Cercle de Dédougou en entier, Villages [...] du cercle de Djenné, Canton de Bobo-Fakala et Cantons Samo du Cercle de Bandiagara, Cantons Samo du cercle de Ouahigouya, Partie du cercle de Ouagadougou situé à l'est de la ligne Yako - Koudougou - Léo (pour garder les 2 rivières de la Volta), Partie du Cercle de Gaoua situé au nord du 11^e latitude nord, Partie du Cercle de Bobo située au nord de la ligne Dankary - Satini - Samandini et à l'est de la ligne Samandini - Fo - Mahon ». ANOM, Fond ancien AOF, 4 D 63 (14 MIOM 363), liste accompagnant la carte de la *Région militaire du Soudan*,

effective du territoire dataient du début du mois de juin. Le 8 juin 1916, un télégramme de Pineau à Clozel soulignait la nécessité d'implanter des forces importantes dans la région pour au moins « plusieurs mois », voire « plusieurs années »⁴⁶. Dans son rapport sur les événements, Molard suggéra de poster dans la région où la colonne « atteint son plein effet » une compagnie à Dédougou, Boromo, Bondoukuy et Tounou. Dans les régions où la « mauvaise saison » empêcha les colonnes militaires à avoir pleines soumissions, il était suggéré de simplement mettre la colonne en hivernage et d'attendre⁴⁷. Toutefois, l'administration coloniale, prise avec les événements en Europe, ne voulurent pas installer un contrôle militaire serré sur le territoire et optèrent pour laisser l'administration du territoire entre les mains des civils tout en créant des postes militaires dans le cercle de San, Dédougou, Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou, avec un déploiement total de 7 compagnies. Les officiers en poste eurent néanmoins certains pouvoirs administratifs, politiques et judiciaires. Ces postes se transformèrent petit à petit en centre administratif⁴⁸.

Néanmoins, le colonel Molard laissa un avertissement vis-à-vis la véritable « pacification » de la région à la fin de son rapport :

Est-ce à dire que dans la région rebellée, tout soit, dès maintenant, pour le mieux, dans le meilleur des mondes ?

Certes, je voudrais pouvoir l'affirmer. Mais ayant été témoin du désarroi, de l'affolement, pour ne pas dire plus, qui, dans les premiers temps du mouvement, s'est emparé de presque tous, militaire aussi bien que civil et qui a amené, chez quelques-uns, une sorte de paralysie des moyens; ayant vu l'explosion de haine, dont nous avons été l'objet, et l'acharnement de la résistance que nous avons rencontrée, ayant remarqué l'intelligence, l'esprit de suite et les réelles connaissances tactiques, dont nos adversaires

⁴⁶ ANOM, Fond ancien AOF, 4 D 63 (14 MIOM 363), télégramme N° 1958, Pineau à Clozel, 8 juin 1916.

⁴⁷ SHD, Fond AOF, GR 5 H 194, Jules Hyppolyte Molard, « Rapport du colonel Molard, commandant militaire du Haut-Sénégal et Niger sur les opérations de police dans le bassin de la Volta », Dédougou, 15 septembre 1916, p. 167.

⁴⁸ M. Saul et P.Y. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 303-304.

ont fait preuve; n'ayant pu m'empêcher d'admirer la persévérance qu'ils ont montrée jusqu'au bout, malgré les échecs sanglants et répétés, cela m'est impossible.

La révolte a été dissociée, c'est entendu! Est-elle réellement étouffée ?? C'est autre chose! L'avenir nous le dira⁴⁹.

Par la suite, Molard écrivit qu'il fallait « [...] s'abstenir de tout jugement exagéré » et qu'il ne fallait pas tomber dans un « [...] optimisme exagéré qui serait de nature à nous faire courir, de gaîté de cœur à une aventure analogue à celle de la fin décembre 1915 »⁵⁰. Malgré cette réticence et la méfiance envers leurs administrés, il était hors de questions de maintenir un régime de violence à leur égard.

4.2 L'après-guerre : recommandation, analyse et procès.

Lorsque le « calme » fut rétabli dans la région, les autorités coloniales se questionnèrent sur son avenir. Pour les autorités militaires, en particulier le colonel Molard, il était hors de tout doute que la région devait devenir un territoire militaire afin de bien mener la « pacification » et rétablir le lien de confiance entre les « blancs » et les « administrés ». Le débat entre l'administration civile et Molard révèle les positions de ce dernier sur l'avenir du territoire révolté, de l'occupation et le rôle de l'armée en colonie. Ses arguments pour la mise en place d'un territoire militaire ne dévoilent pas seulement les désaccords probants entre l'administration civile et militaire, mais précisément comment la colonisation et l'application de la mission civilisatrice par les autorités militaires étaient perçues.

⁴⁹ SHD, Fond AOF, GR 5 H 194, Jules Hyppolyte Molard, « Rapport du colonel Molard, commandant militaire du Haut-Sénégal et Niger sur les opérations de police dans le bassin de la Volta », Dédougou, 15 septembre 1916, p. 169.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 170

4.2.1 Plaidoyer pour une région militaire

L'un des premiers éléments soulignés par Molard fut la révolte exposée comme résultat de la faillite de l'administration civile. Face à l'accusation qu'une présence militaire accrue intimiderait les populations locales et serait préjudiciable à gagner la confiance des « indigènes », Molard répondit que, bien au contraire, l'armée et ses tirailleurs sénégalais étaient mieux adaptés et mieux disciplinés pour le faire. Dans son rapport rendu le 15 septembre 1916, Molard pointa du doigt l'administration civile pour leur manque de discipline, arguant que l'armée avait de l'expérience en la matière:

Et que se rassurent ceux qui professent par souci de leur propre cause, que la présence des tirailleurs sera une fêrue ou une charge écrasante pour les populations auprès desquelles ils seront installés. La discipline militaire est là. Beaucoup de nos tirailleurs sont de la région, ils s'y marient; et si l'on autorise les autres à faire venir leurs familles tous feront, j'en suis certain, un excellent ménage avec les habitants. La preuve de ce que j'avance a été amplement faite jadis; - et je ne sache pas que les populations aient conservé mauvais souvenir de la [tutelle] militaire. De par la règle étroite à laquelle ils sont soumis, ils sont, d'ailleurs, sans calomnie, à peine de la médisance, moins de besoins que les individus qualifiés d'agents politiques, ou les gardes-cercle, chez lesquels il est de tradition d'avoir jusqu'à cinq ou six femmes, un cheval, des palefreniers ou des boys⁵¹.

L'occupation militaire était présentée par Molard comme étant l'outil même du rapprochement entre les « indigènes » et la France, d'autant plus que les tirailleurs étaient régis par la discipline militaire qui empêcherait les dépordements. De plus, en tant qu'Africains, ils pouvaient se lier avec les populations, contrairement aux

⁵¹ *Ibid.*, p. 182

administrateurs civils et leurs agents noirs qui étaient indisciplinés et abusaient de leur pouvoir.

Un élément important de la vision de Molard était le rôle non violent de l'occupation militaire. Il écrivit néanmoins que cette occupation permettra de réagir plus vite à un nouveau soulèvement⁵². Considérant que la région était entre les mains des deux instances de pouvoir, Molard souligna également les défaillances de cette collaboration où les intérêts n'étaient pas harmonisés vers les mêmes objectifs. :

Est-il sage de laisser en présence, l'administration civile telle qu'elle existait antérieurement, et l'occupation militaire, telle que je viens de le définir?
Je réponds hardiment: non!! si l'on veut un résultat positif. Ce système mitigé ne satisfera personne; par contre, il mécontentera tout le monde: l'expérience en a été dûment faite sur d'autres théâtres. C'est regrettable que des hommes travaillant au même but, le sachant et l'admettant, ne puissent marcher la main dans la main, vers ce but, qui est pourtant l'idéal commun des uns et des autres; mais c'est comme cela. Les Notes de Services, les Circulaires seront impuissantes à assurer, cette concentration, absolument indispensable, des efforts : la combinaison étroite de la politique et de la force, ne sera jamais qu'un contrat bilatéral, dont une partie, au plus, aura le souci, et où l'autre jouera le rôle de dupe. Je le répète: c'est regrettable, mais c'est humain. Et il est indispensable, à mon avis de tenir compte de ce fait d'expérience⁵³.

La réserve et la critique de Molard envers le système mixte provenaient surtout de son expérience fâcheuse lors de la conduite de la répression. En effet, à plusieurs reprises, des colonnes qui devaient le réapprovisionner avaient été détournées par des commandants de cercles pour servir leurs propres besoins, comme défendre un village (qui n'avait pas besoin d'être défendu) ou s'attaquer à des centres de résistance. À d'autres instances, c'étaient des commandants de cercle qui, contre l'avis de leurs

⁵² *Ibid.*, p. 186

⁵³ *Ibid.*, p. 184-185

supérieurs hiérarchiques ou encore de l'avis des autorités militaires, sortirent et mirent en danger la région qu'ils étaient tenus de défendre⁵⁴.

Entre les lignes, Molard accusait les administrateurs civils d'incompétence, ne sachant pas accomplir pleinement leur rôle de bon colonisateur et d'agent de la France. Il les accusa d'être incapables d'exercer un contrôle adéquat de la violence. Surtout, ils étaient incapables d'empêcher leurs auxiliaires et leurs alliés de s'accaparer de trop de pouvoir à leur détriment. En effet, certains des auxiliaires profitaient de la faible présence des Français dans la région pour augmenter leur propre pouvoir et en abuser. L'armée, quant à elle, comprenait sa mission à travers la « pacification » et était capable d'établir de meilleurs liens avec la population lors de la période initiale de la conquête :

Il est de toute nécessité, dans ces régions insuffisamment soumises, à la fois craintives et crédules, que le contact de l'administration avec la population soit établi, dans la plus grande mesure possible, par des Européens qui expliqueront le pourquoi des exigences et feront ressortir quelles sont dans l'intérêt direct du pays, à l'exclusion des agents subalternes qui ne font que transmettre l'ordre brutal, en se faisant payer leur commission⁵⁵.

En conséquence, Molard argumenta pour une administration militaire afin de bien pacifier et intégrer la région dans le réseau impérial, car :

⁵⁴ Le cas du commandant de cercle Henri Maubert est assez révélateur de cette tendance des commandants de cercle d'agir de leur propre initiative. Maubert avait à maintes reprises ignoré des ordres directs et s'était adonné à des actions énergiques dans son cercle. Il fut d'ailleurs l'auteur d'un des plus gros massacres de ce conflit, où plus de 2 000 personnes perdurent la vie lors de l'assaut du village de Boho le 6 mai 1916. ANOM, Fond ancien AOF, 15 G 201 (14 MIOM 1050), Henri Maubert, « Opération contre Boho et Koukourouna, Carnet de route », Bobo-Dioulasso, 15 mai 1916, p. 1-6.

⁵⁵ SHD, Fond AOF, GR 5 H 194, Jules Hyppolyte Molard, « Rapport du colonel Molard, commandant militaire du Haut-Sénégal et Niger sur les opérations de police dans le bassin de la Volta », Dédougou, 15 septembre 1916, p. 189.

Il sera amené par administration ferme, mais absente de toutes tracasseries et de toutes exigences non absolument justifiées, et aussi directes que possible. L'administration Militaire, avec les ressources en personnel dont elle dispose, à condition toutefois que ce personnel soit dûment prélevé sur l'ensemble des coloniaux de carrière, préparés à cette tâche, est admirablement outillée pour cela⁵⁶.

L'argumentaire de Molard démontrait parfaitement la mentalité militaire produite par la culture organisationnelle. L'armée n'avait pas qu'un simple rôle de violence et de répression pouvant simplement être exigé par les autorités civiles. Dans leur recherche de l'ordre absolu, ils avaient, bien au contraire, une mission politique à remplir auprès des populations subjuguées. À cet effet, Molard brossa un portrait fort romanesque de l'officier qui devra prendre ce rôle :

Il devra suppléer à cette insuffisance de renseignements pris sur le vif, par une étude approfondie de la question qui lui est posée, s'en faire une opinion aussi exacte que possible, en déduire sa méthode et l'appliquer sans aucun changement, avec persévérance, patience et justice.

Il devra examiner sur place les questions qui lui sont soumises, rendre ses décisions sous l'arbre, être en perpétuel déplacement.

Il commandera sa région à cheval, pour orienter ses subordonnés à qui il laissera l'initiative toujours féconde avec des gens qui ont le goût de leur tâche et qui auront pour mission d'établir un contact incessant avec les populations.

Surtout il ne devra pas se noyer dans les détails ni rechercher une centralisation à outrance qui aurait pour effet vraisemblable d'augmenter l'autorité et l'influence de certains chefs au détriment de la nôtre⁵⁷.

Ce portrait illustre la mission civilisatrice de l'armée. Tout comme la présence des tirailleurs, le travail inlassable d'un officier et de ses subordonnés européens devait donner une direction claire dans la région, assurer l'ordre et la discipline, ainsi que de rassurer les populations locales que l'intégration à l'Empire était avantageuse. Surtout,

⁵⁶ *Ibid.*, p. 188.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 191-192

il fallait empêcher que les intermédiaires « indigènes » profitent de leurs positions pour gagner du pouvoir. La visée de la France était de s'attribuer un rôle juste et civilisateur en empêchant la mise en place de systèmes corrompus, despotiques et avides de pouvoir par les intermédiaires « indigènes ». Cette légitimation permet également d'avoir une mainmise sur la colonie. La violence de l'armée coloniale, son rôle de pacificateur et de dirigeant était paternaliste. Les critiques et recommandations de Molard étaient d'ailleurs « [...] guidé[es] que par un seul sentiment, celui de travailler à ce que je crois être le bien général »⁵⁸.

4.2.2 À qui la faute? Le recrutement militaire et la mission civilisatrice ratée

L'étendue de la révolte, le temps qu'elle perdura ainsi que son intensité demandait à être comprise par les autorités coloniales. Pour répondre à ces questions, les autorités coloniales à Dakar envoyèrent l'inspecteur Vidal pour enquêter sur les événements. De plus, Molard donna à la fin de son rapport ses impressions et interprétions sur ce qui s'était produit. Ce qui apparaît dans ces deux documents étaient les réprimandes entre les militaires et les civils, s'accusant mutuellement d'avoir causé la révolte. Bien que ceci ternisse leurs argumentaires, une certaine vérité s'exprimait dans leurs propos et nous permet d'observer comment les autorités militaires et les autorités civiles percevaient l'« œuvre » coloniale française et la mission civilisatrice. Paradoxalement, nous apercevons aussi le regard critique des administrateurs civils sur leurs propres actes de violence. À la lecture des rapports et des procès que nous analysons à la section 4.4.3, nous remarquons que les civils furent jugés plus sévèrement que les militaires.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 193

Le premier rapport déposé par les autorités coloniales fut le rapport Molard, le 1^{er} septembre 1916. Dans la même section que ses recommandations sur l'établissement d'un territoire militaire, Molard livre sa pensée sur les causes probables du déclenchement de la révolte. Contrairement à ce qui fut présenté par Vidal, Molard souligna que « [...] le recrutement a été l'occasion et non la cause »⁵⁹. À l'appui, Molard argumenta que les préparatifs du mouvement en termes d'armement et de stratégie ne pouvaient qu'avoir été planifiés pendant plusieurs années.

L'intelligence parfaite de la situation, l'esprit de suite, la méthode, dans la propagande et dans l'action, les connaissances tactiques, au cours de la lutte, l'acharnement et la persévérance dans la résistance, dont les révoltés ont incontestablement fait preuve, ont amené quelques esprits à vouloir voir, dans la rébellion des Markas et des Bobos, un mouvement préparé depuis plusieurs années, conseillé et dirigé par une influence étrangère au pays⁶⁰.

Mais ce que Molard ne pouvait accorder à ses « esprits » était l'idée que la direction anticoloniale avait été orchestrée par des agents extérieurs. Les seules preuves qu'il y avait à ce propos furent des lettres que lui-même n'avait jamais vues. C'était selon lui, « pur roman »⁶¹. Tout en rendant une certaine justice à ses adversaires qu'il ne cessa d'admirer, Molard ne se détacha pas des catégorisations et des préjugés raciaux fondés par les savoirs coloniaux. Les véritables chefs d'orchestre de ces événements furent la « race » de la région que Molard ne cessa de mettre sur un piédestal vis-à-vis les autres : les Markas.

Sa logique, en fait, était en accord avec la façon dont les autorités militaires percevaient leurs actions militaires en AOF. Comme il a été expliqué au chapitre 2, l'armée coloniale avait pour but d'éliminer les barrières politiques à la colonisation. Il

⁵⁹ *Ibid.*, p. 194

⁶⁰ *Ibid.*, p. 195.

⁶¹ *Ibid.*, p. 196.

s'agissait d'une partie de leur mission civilisatrice de s'attaquer aux empires esclavagistes et « féodaux » africains, les marchands d'esclaves et les groupes, que ce soit des ethnies, des races ou des castes politiques, perçues comme despotiques. Selon Molard, les Markas agissaient comme un hégémon dans la région que seule l'intervention française empêcha de véritablement dominer sur les autres « races ». Ainsi, la guerre du Bani-Volta n'était qu'un premier essai de la part des Markas pour prendre le pouvoir⁶².

Molard n'octroya pas seulement une forme de supériorité « raciale » aux Markas, mais leur attribua même une intelligence stratégique similaire aux Français. Guidé par « leur instinct de domination », l'occupation territoriale des Markas et leurs actions politiques « [...] indique leur tendance à faire tache d'huile dans la région »⁶³. La comparaison faite par Molard entre les deux pouvoirs qui s'affrontaient dans le territoire, soit les Français et les Markas, nous éclaire sur la mission civilisatrice de l'armée. Si les Markas étaient guidés par leurs instincts de pouvoirs et représentaient un pouvoir illégitime et manipulateur, la France, elle n'était pas guidée par son appétit de pouvoir. Sa domination et sa mainmise sur ses populations étaient justifiées par sa supériorité civilisationnelle et de la conscience qu'elle avait une mission « humanitaire » et « salvatrice » à accomplir.

L'analyse de Vidal, déposée le 1^{er} novembre 1916, rejoignit celle de Molard sur certains points. Mais en tant qu'administrateur civil, Vidal s'attaqua au recrutement comme cause de la révolte. Par ce fait, Vidal accusa également l'armée d'avoir mal compris les populations de la région et surtout d'avoir exigé l'« impôt du sang », élément de la mission civilisatrice de l'armée coloniale, tout en croyant que les populations les plus « reculées » accepteraient ce sacrifice ultime du citoyen. Vidal se joignit à la colonne le 1^{er} avril 1916 avec la compagnie Stefanini et fut donc témoin des

⁶² *Ibid.*, p. 197

⁶³ *Ibid.*

derniers mois de la guerre. Il avait déjà reçu les instructions de mener une enquête sur les causes de la révolte⁶⁴.

C'était à travers ce prisme que Vidal analysa les événements de 1915-1916 en notant que le recrutement avait mis à mal le travail de rattachement impérial accompli depuis le début de la colonisation :

[...] la seule application par voie d'appel prescrit dès le début de l'année 1912, a suffi pour nous faire perdre d'un seul coup la plus grande partie des progrès réalisés dans la confiance et l'attachement de nos sujets après vingt années de patients et laborieux efforts⁶⁵.

Effectivement, les populations de la région voltaïque, selon les entretiens de Vidal, étaient en plein processus de rapprochement avec les administrateurs civils. Payer l'impôt et faire des corvées de temps à autre étaient des demandes tolérables qui n'était achevées seulement parce que les « Blancs sont les plus forts »⁶⁶. Le recrutement, toutefois, fut intolérable pour ces populations agraires qui dépendaient de la main d'œuvre de leurs enfants pour maintenir les fermes en état⁶⁷.

La plus grande partie du rapport de Vidal portait sur l'impact du recrutement dans la région. Toutefois, ces propos sur le niveau d'intégration de ces populations par rapport à l'histoire coloniale récente et leur système politique établissent clairement comment l'administration civile percevait la mission civilisatrice. Pour Vidal, la grande différence de cette région comparée à d'autres territoires impériaux était sa composition politique et son histoire récente. Contrairement à d'autres régions où les Français étaient arrivés pour libérer les peuples en s'attaquant à des puissances politiques despotiques, les populations de la région de la Volta n'avaient tout

⁶⁴ M. Saul et P. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 197.

⁶⁵ ANOM, Fond ancien AOF, 4 D 63 (13 MIOM 362), *Rapport Vidal*, Dakar, 1 novembre 1916, p. 3.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 4.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 4-5.

simplement jamais été libérées, car elles avaient toujours résisté aux empires africains. N'ayant alors pas ce motif politique pour convaincre ces populations que les impôts et le recrutement étaient à leur avantage parce qu'elle permit de maintenir la « paix romaine », les administrateurs s'aliénèrent les populations de la boucle du Niger. Seuls les comptoirs commerciaux rattachaient minimalement ces populations à l'empire :

[...] notre action civilisatrice sur nos sujets des campagnes ne se manifeste guère, en dehors de l'attrait exerce nos comptoirs commerciaux et des avantages que leur procure la sécurité dont ils jouissent, que sous la forme de contraintes morales incessantes et d'exigences périodiquement accrues en impôts, pour les besoins du fisc, et en main d'œuvre indispensable à nos travaux de mise en valeur économique⁶⁸.

Dans ce contexte, le recrutement était excessif et dangereux. Les autorités militaires à Paris qui croyaient en une armée noire et au recrutement massif de soldats africains étaient imprévoyantes, utopistes, idéalistes et incompréhensives envers les populations de la boucle du Niger⁶⁹. Ils étaient, somme toute, « [...] infiniment mieux intentionnées que renseignés »⁷⁰. Également, l'attrait initial pour s'engager dans les régiments de tirailleurs était l'émancipation qu'il octroyait, surtout pour d'anciens esclaves ou encore des « désœuvrés ». Avec la fin des conquêtes, cet attrait avait disparu. En effet, Vidal illustra ce propos avec les armées de Samory. Ce dernier massacra et anéanti des villages entiers pour prendre les jeunes gens à son service. Une fois Samory mort, ces jeunes gens se transférèrent au service du « blanc libérateur ». Aussi, beaucoup de captifs d'un peu partout en AOF s'enfuirent pour rejoindre les tirailleurs où ils étaient à l'abri de leurs maîtres⁷¹.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 10.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 21.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 23.

⁷¹ *Ibid.*, p. 17.

Cette compréhension du rôle qu’avaient joué l’armée et le recrutement dans l’histoire coloniale montrait clairement que celui-ci était perçu comme une part intégrante de la mission civilisatrice. Mais en 1914, le recrutement et la création d’une armée noire n’avaient plus les mêmes effets, surtout dans la région voltaïque où les populations :

[...] avaient gardé un état de barbarie primitive qui les différenciait essentiellement des peuplades occidentales dont la rudesse atavique avait été profondément atténuée sinon totalement annihilée par les longues périodes de sujétion étroite qui avaient pesé sur leurs générations successives depuis l’époque des premières migrations⁷².

Malgré l’opposition nette et les blâmes que s’échangeaient les différentes autorités coloniales, l’enjeu de la mission civilisatrice, de la place des Français et des limites de leurs actions coloniales furent au centre de leurs préoccupations. L’historienne Alice Conklin souligna d’ailleurs comment la Première Guerre mondiale et les nombreuses insurrections anticoloniales secoua en partie les fondations idéologiques du colonialisme français. L’approche d’avant-guerre de détruire les systèmes politiques « féodaux » pour mettre en place leurs propres alliés n’avait pas rattaché ces populations à l’empire : « [...] the French forcibly recruited soldiers during World War I and abruptly concluded that their earlier “emancipationist” native policies were producing unanticipated results that threatened French hegemony in West Africa »⁷³. Cette remise en question poussa aussi Paris à enquêter sur les événements en AOF pour y découvrir des abus et des sévices graves de la part d’administrateurs coloniaux. L’inspecteur aux colonies Picanon traita ces cas de violences extrêmes envers des « administrés » avec un regard teinté par la mission civilisatrice.

⁷² *Ibid.*, p. 19.

⁷³ A.L. Conklin, *A mission to civilize...*, *op. cit.*, p. 142.

4.2.3 « D'un tempérament violent et brutal, cet agent procéda sans mesure » : La mission d'inspection Picanon et les procès pour sévices graves

L'inspecteur général de première classe aux colonies Édouard Picanon, venu en AOF pour enquêter sur le recrutement au nom du ministère des colonies, dédia une partie de son rapport à la guerre du Bani-Volta. Parcourant la région du 12 décembre 1916 au 23 février 1917⁷⁴, l'inspecteur Picanon releva une série de sévices graves associés à de la torture, des meurtres, des séquestrations illégales, de fausses accusations, des procès arbitraires, des peines de prison excessives et des viols. Ces délits furent pour la plupart perpétrés par des administrateurs coloniaux avant le conflit et ils étaient, selon Picanon, en partie à blâmer pour la révolte. Ce rapport d'inspection et la mise en accusation de fonctionnaires coloniaux vint confirmer, sans conséquence, les propos de Molard sur la violence des autorités civiles.

Avant d'arriver dans la région de la Volta, Picanon écrivit dans son rapport d'ensemble du 27 novembre 1916 que le recrutement ainsi que le retrait du personnel européen étaient à mettre en cause pour la révolte. Il fournit aussi une série de causes moins importantes : certaines furent qualifiées d'« erreurs administratives ». Or, dès le début de son *rapport de détail* écrit après sa tournée dans la région de la Volta, Picanon révisa sa position. Il constata que ce n'était pas de « [...] simples erreurs d'administration, comme je l'avais pensé tout d'abord, [...], mais des fautes de la nature la plus grave commise par les fonctionnaires chargés d'administrer ce cercle, fautes qui présentent, pour la plupart, le caractère d'actes criminels et dont les populations indigènes ont souffert cruellement »⁷⁵.

⁷⁴ ANOM, Fond ancien AOF, 4 G 21 (14 MIOM 765), Édouard Picanon, « Rapport d'ensemble N° 50 : Enquête sur les causes de la révolte de la région de la Volta », Dakar, 12 mai 1917

⁷⁵ *Ibid.*, p. 2-3.

Les autorités coloniales nommèrent ces événements d'*Affaire des Marabouts*. Dans le *rapport de détail*, Picanon mit en cause cinq administrateurs coloniaux pour des actes qu'il qualifia de « barbares », d'une honte à la France et à sa mission à l'outre-mer. Les accusés étaient l'administrateur de troisième classe des colonies Édgard Maguet, commandant alors le cercle de Dédougou ainsi que l'administrateur Combes, qui remplissait à Boromo les fonctions de résident. Également accusé était l'adjoint de deuxième classe des Affaires Indigènes Haillot et Lowitz. Enfin, Picanon évoqua un Lieutenant de réserve d'Infanterie coloniale M. Taxil, qui aurait participé, avec l'Adjoint Lowitz, au meurtre d'un « indigène », à la prison de Dédougou.

Les accusations consistaient en une série d'arrestations, d'actes de tortures et d'emprisonnements de notables musulmans dans le cercle de Dédougou en lien avec la circulation d'une lettre en arabe qui prédisait le retour du Mahdi⁷⁶. Cette lettre ne fut jamais retrouvée⁷⁷. L'*Affaire des Marabouts* se produisit avant la guerre du Bani-Volta dans un contexte où, avec l'entrée en guerre de l'Empire ottoman, les populations musulmanes des colonies françaises devinrent suspectes. En effet, les autorités coloniales craignaient qu'une propagande en provenance d'Istanbul, anti-française et djihadiste, se propage en Afrique. Il est reconnu aujourd'hui qu'aucune propagande djihadiste ne s'était rendue dans la région voltaïque, bien qu'elle exista ailleurs en Afrique⁷⁸.

Dans une crise de paranoïa, le commandant du cercle de Dédougou Édgard Maguet et le commis aux affaires indigènes Haillot convoquèrent au poste de Dédougou divers notables et marabouts des cantons environnants. Ce fut avant tout Haillot, sous les ordres de Maguet, qui procéda aux arrestations et à la torture des notables afin d'en tirer des aveux sur la circulation de la lettre. Cependant, Maguet ne cessa de clamer, après les événements, ne rien savoir sur les agissements de Haillot. La

⁷⁶ Le Mahdi est un rédempteur eschatologique attendu.

⁷⁷ M. Saul et P. Royer, *West African challenge to empire...*, *op. cit.*, p. 92-93.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 97.

plupart des arrêtés reçurent des amendes ou des peines de prison allant de 5 à 20 ans pour conspiration et sentiment anti-français.

Considérant la quantité de meurtres, d'arrestations, de séquestration et de torture commis par Haillot, seulement deux cas sont analysés ici. Ce fut entre le 16 décembre et le 15 janvier 1917 que Picanon recueillit à Dédougou et à Nounou jusqu'à 29 témoignages d'un même groupe d'individus venus de Safané arrêtés en décembre 1914. L'un d'entre eux, M'Berri Zoïta, raconta son supplice à l'Inspecteur Picanon :

M. Haillot nous a fait coucher à terre par les gardes, les uns après les autres, notre culotte étant descendus vers nos pieds et notre boubou étant relevé sur la tête, qui en était enveloppée et il nous a fait frapper successivement à coups de corde, les uns de soixante coups, les autres de quatre-vingts, d'autres de cent vingt, d'autres jusqu'à deux cent cinquante coups. Le lendemain et les jours suivants, matin et soir, pendant très longtemps, nous avons été frappés de nouveau pareillement. Puis, quand il y a eu beaucoup de marabouts, venant de nombreux villages, on nous a frappés par groupes, les gens du même village réunis. On nous posait toujours la même question pour la lettre, pour le Mahdi et pour les Blancs. Nous répondions que nous ne savions rien du Mahdi et des Blancs dans une lettre. Enfin, pour échapper aux coups, plusieurs d'entre nous ont fini par dire que la lettre parlait du Mahdi et des blancs. Moi-même je l'ai dit⁷⁹.

Dans ce même groupe se trouvait l'almamy de Safané Abdoulaye Koïta, âgé de 87 ans, qui donna sa déposition à Picanon le 15 janvier 1917. Picanon écrit que ce dernier « [...] a été traité par le Commis Haillot avec la plus odieuse cruauté »⁸⁰. L'almamy fut battu à plusieurs reprises à coup de corde et perdit connaissance, d'autant plus qu'il fut emprisonné pendant une longue période de temps parce qu'il refusait d'avouer l'existence de la lettre. Koïta dit à Picanon s'être fait battre une première fois à l'extérieur de la prison puis :

⁷⁹ ANOM, Fond ancien AOF, 4 G 21 (14 MIOM 765), Édouard Picanon, « Rapport d'ensemble N° 50 : Enquête sur les causes de la révolte de la région de la Volta », Dakar, 12 mai 1917, p. 15-16

⁸⁰ *Ibid.*, p. 17.

Quand je suis revenu à moi, j'étais dans la prison; c'était au milieu de la nuit; j'étais couché sur le ventre, mes deux mains enchainées; il m'était impossible de faire un mouvement; j'étais à plat sur le sol et je souffrais beaucoup. Au bout de quelques jours, comme je ne pouvais rien garder comme nourriture et comme boisson, j'ai de nouveau perdu connaissance. On m'a laissé les fers aux mains et aux pieds pendant dix jours; on m'a enlevé ensuite ceux des mains; mais j'ai gardé les fers aux pieds jusqu'au jugement (1er et 2 mars 1915)⁸¹.

L'almamy, en terminant sa déclaration à Picanon, parla de son jugement et de son innocence :

Je suis resté en prison, ayant toujours les fers aux pieds, jusqu'au moment où j'ai été jugé. J'ai été condamné à vingt ans d'emprisonnement; Je ne sais pas pourquoi. Je n'ai rien fait de blâmable, Je n'ai même jamais pensé à faire quoi que ce soit contre les blancs, qui ne m'ont fait que du bien ⁸².

De ce groupe venu de Safané, neuf moururent dans la prison de Dédougou en raison de leur traitement. Ils étaient pour la plupart âgés entre 50 et 80 ans.

La question de la mission civilisatrice française eut une place importante dans l'enquête de Picanon et une partie de l'administration civile. Le simple fait qu'il mena une enquête de ce genre, très rigoureuse, en interrogeant plusieurs des victimes de Haillot, révélait un souci de bonne gouvernance et un devoir auprès des administrés. De plus, en analysant ces entretiens, Picanon ne tenta pas de remettre en cause les propos des victimes. Un autre exemple de cette attitude « paternaliste » fut l'inclusion dans son rapport de deux viols perpétrés par Haillot en 1916 pendant la révolte.

La nature de ces viols suggère que c'était une pratique courante. Nous observerons uniquement le cas qui se produisit à Kari. Établi dans cette ville, Haillot fit envoyer deux cavaliers peuls et deux gardes à pieds pour lui chercher une « jeune

⁸¹ *Ibid.*, p. 18

⁸² *Ibid.*, p. 20

filles » dans le village de Sour, non loin de là. Lavant la lessive au lac avec d'autres femmes, Aninata, 13 ans, fut aperçue par les gardes qui la poursuivirent jusque chez elle, l'arrachant des bras de sa mère et l'entraînant de force jusqu'à la case de Haillot. Dans la case se trouvait déjà une femme entre 18 et 20 ans pour laquelle nous n'avons pas de déposition. Les deux femmes furent séquestrées, violées et battues par Haillot pendant plus de 5 jours à la fin desquels il leur remit 10 francs chacune. Haillot, devant Picanon, se défendit de ses actes. Il ne nia pas avoir eu des relations sexuelles avec Aninata et l'autre femme, mais dit qu'il avait tout fait dans les règles de l'art des bordels européens en les payant⁸³. Picanon, en commentant les viols, écrivit :

Je n'insisterai pas sur ce que des agissements tels que ceux dont M. Haillot s'est rendu coupable dans l'affaire de la jeune fille indigène violée à Douroula et dans le cas qui vient d'être exposée, ont de profondément déplorable, non seulement au point de vue moral, mais aussi à celui du respect et de la confiance que nous devons savoir inspirer aux populations indigènes par l'exercice irréprochablement équitable et digne de notre autorité⁸⁴.

Le vocabulaire de Picanon est révélateur d'un certain esprit civilisationnel. Dans l'entièreté du rapport, Picanon ne cessa d'écrire que les actes des différents administrateurs étaient odieux et barbares. L'utilisation de ce vocabulaire révèle ce que Picanon percevait comme étant des actes dignes de populations supposément non civilisées : seul un « indigène » intempestif et indiscipliné pouvait agir de la sorte. Haillot, dans ces actions, se rabaisait à ce niveau et était une honte pour la civilisation française. En effet, les administrateurs coloniaux avaient le devoir d'agir en « bon père de famille », sévère lorsqu'il le fallait, mais bienveillant et patient surtout face aux mœurs « étranges » et « barbares » des « indigènes ». L'image que Haillot projeta des blancs aux populations non civilisées vint entacher, voire éliminer, la légitimité de la

⁸³ *Ibid.*, p. 138-139

⁸⁴ *Ibid.*, p. 141.

domination française basée sur la mission civilisatrice et l'élévation des races. Les fautifs devaient donc être cartés de l'administration et châtiés.

Qu'arriva-t-il aux administrateurs? Ils furent tous acquittés, avec aucune amende et aucune peine de prison. Seul Haillet, comme l'indiqua l'historien Marc Michel, fut rayé des cadres coloniaux⁸⁵. Malheureusement, nous n'avons pas eu accès aux documents judiciaires pour ces divers cas.

Des brides d'information étaient néanmoins perceptibles à travers les télégrammes et les rapports. Ces sources révèlent que les cinq individus furent placés sous mandat de dépôt pour meurtre, actes de violence, faux et usage de faux. Maguet se retrouva dans la prison de Dédougou avec l'administrateur Combes entre le 27 juillet 1917 et avril 1919. Le télégramme d'Angoulvant au ministère des Colonies du 23 avril 1919 nous indique clairement l'issue des procès :

Procureur général rend compte citation. La chambre des mises en accusation décide qu'il n'y avait pas preuve suffisante contre Maguet Combes Haillet Verdier d'avoir détourné deniers publics et d'avoir commis faux en écriture. Affaires Maguet et autres sont donc définitivement réglées les unes par Cour d'Assises les autres par la chambre des mises en accusation⁸⁶.

Ce qui est particulier, cependant, c'est qu'ils furent acquittés seulement des charges de détournement. Ceci nous indique que les charges pour meurtre et violence avaient déjà disparu préalablement.

La présomption que ces charges disparurent est aussi confirmée par les discussions entre les hauts fonctionnaires coloniaux et les ministres des colonies, soit Gaston Doumergue et André Maginot. Dans un télégramme envoyé du lieutenant-

⁸⁵ M. Michel, *L'appel à l'Afrique...*, op. cit., p. 60.

⁸⁶ ANOM, Fond ministère des colonies, EE-II-2250 Maguet, Télégramme N° 1815 d'Angoulvant au ministère des colonies, 23 avril 1919.

gouverneur du HSN Antonetti au Gouverneur général de l'AOF Van Joost Vollenhoven, Antonetti, citant le télégramme de Clozel du 28 février, écrit :

Ministre estime nécessaire éviter dans un intérêt national que les faits relevés par mission Inspection sur recrutement dans la boucle Niger soient connus en pays ennemi où ils seraient vite généralisés et dénaturés soit dans radios soit dans commentaires tendancieux presse stop. Évite indiscretion dans toute mesure possible stop⁸⁷.

Toutefois, Antonetti était en partie mécontent de cette directive. En guise de contestation, il exprima à Clozel que :

Il me paraît enfin qu'il y a intérêt à poursuivre impitoyablement coupables de suite dans toute la mesure où nous le pouvons de façon à ce que lorsque le Département aura à statuer si la situation internationale permet de rendre publics des crimes comme ceux qu'avez relevés il puisse avoir et donner le cas échéant au Parlement l'assurance coupables échapperont pas châtement stop⁸⁸.

La raison pour cette demande de discrétion nous est révélée dans un autre télégramme d'Antonetti du 26 mars 1917.

Fait accompli dont sont accusés Maguet Haillot Lowitz Taxil comportent la peine capitale. D'autre part comme vous le télégraphiais le 15 Mars courant la nature des sévices est telle qu'il me paraît impossible engager un procès criminel qui aurait un retentissement considérable au moment où les alliés viennent de signaler au monde civilisé les atrocités allemandes au Cameroun⁸⁹.

⁸⁷ ANOM, Fond ancien AOF, 15 G 201 (14MIOM1051), Copie du télégramme N° 152, Antonetti à Van Joost Vollenhoven, 15 mars 1917.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ ANOM, Fond ancien AOF, 15 G 201 (14 MIOM 1051), Copie du télégramme N° 166, Antonetti à Van Joost Vollenhoven, 26 mars 1917.

Une autre source de ces supposées considérations internationales se trouvait aussi dans le rapport annoté de Picanon. Commentant sur la nécessité de tenir des procès, Antonetti dit :

C'eut été un grand soulagement pour ma conscience que de déférer immédiatement les coupables à la cour d'Assises afin d'assurer la répression de ces crimes, même si la peine capitale eût dû être prononcée contre l'auteur principal. J'aurais voulu, par l'exemple, obtenir une condamnation qui laissât un souvenir terrible dans les annales criminelles coloniales. Mais en tant que Gouverneur du Haut-Sénégal-Niger chargé non seulement de sauvegarder les intérêts supérieurs de la Colonie, mais encore de voir plus loin, j'ai été amené à me demander si cette œuvre utile d'assainissement, toute désirable qu'elle fût, au strict point de vue de la justice et de l'exemple, n'aurait pas, par ailleurs, des inconvénients tels qu'il fût préférable d'éviter le retentissement d'un procès criminel, tout au moins pour les faits de sévices, car il n'y a pas les mêmes dangers à poursuivre les détournements⁹⁰.

La guerre du Bani-Volta et l'*Affaire des Marabouts* restèrent cachées du regard international en raison de cette compétition civilisationnelle entre les alliés et l'Allemagne. En effet, l'un des motifs évoqués par les alliés afin d'annexer les colonies allemandes était justement la barbarie et les cruautés des administrations coloniales allemandes. Antonetti le mentionna dans ses commentaires sur les faits de sévices graves :

J'ajouterai que le moment serait mal choisi pour soulever un scandale public sur les sévices infligés à nos sujets. - Les derniers courriers ont apporté en effet la publication des autorités anglaises où sont flétris avec un luxe de détail terrifiants les actes de cruauté commis par les Allemands contre les populations du Cameroun. [...], mais vraiment ce serait leur fournir une trop belle arme au moment où ils sont condamnés par la

⁹⁰ ANOM, Fond AOF, 4 G 21 (14 MIOM 765), commentaire du lieutenant-gouverneur du HSN Antonetti, Koulouba, 7 avril 1917, dans *Rapport fait par M. Picanon concernant la vérification du service de M. Haillot et Maguet, à l'époque du 22 février 1917 et explications fournies par ces agents sur les résultats de sa vérification, Affaire des Marabout*.

conscience du monde entier et succombant sous la réprobation générale, que de leur révéler que dans une Colonie française, quelques fous criminels ont pu commettre des actes semblables aux leurs⁹¹.

Les autorités coloniales souhaitaient maintenir dans le secret les actes de violence extrême de leurs agents, sans quoi ils risquaient de tomber entre les mains de la propagande allemande. Pour cette raison, il fut impossible de trouver dans les archives des articles ou des brochures de journaux, tant sur la guerre du Bani-Volta que sur les procès contre ces cinq administrateurs coloniaux.

Pour conclure, nous voyons dans ces procès un double jeu de l'idéologie de la mission civilisatrice chez les administrateurs coloniaux. D'une part, elle amena les hautes instances à enquêter sérieusement sur les violences extrêmes de leurs cadres et à entamer des procès. Ces violences étaient dénoncées comme étant une tache à la réputation française, en ne pas concordant pas avec la mission civilisatrice et en éloignant les populations « indigènes » de la France. D'autre part, elle vint mettre une fin à l'affaire en raison du contexte international et de la « compétition civilisationnelle » entre les protagonistes de la Première Guerre mondiale. Certes, la deuxième raison était avant tout politique, considérant qu'il s'agissait d'exposer et de condamner la barbarie allemande. Mais les autorités coloniales françaises considérèrent néanmoins les implications possibles de leurs violences sur la légitimité coloniale française, en d'autres mots l'universalisme républicain et sa mission émancipatrice dans le monde. Cette interprétation s'intègre dans une idée plus large où la mission civilisatrice se trouva au sein d'une culture militaire coloniale qui contrôle la violence en colonie en lui donnant, surtout, un ton paternaliste.

4.2.4 Le cas allemand : une comparaison

⁹¹ *Ibid.*

L'adoption de la « pacification en profondeur » et l'arrêt des violences extrêmes représentaient deux aspects importants de la méthode de « pacification » et de la conquête impériale française. Bien que l'on considérât les populations encore méfiantes et hostiles au régime français, les autorités militaires n'avaient pas recours à des violences extrêmes après la « punition » initiale. Ils réfléchirent à l'après-guerre en fonction d'une remise à la « normale » du territoire, et non pas une remise « à neuf », voir une *tabula rasa* comme l'avaient fait les autorités militaires allemandes dans le SOAA. Dans le cas allemand, bien que les chefs fussent livrés aux autorités allemandes et que les populations « rebelles » et « hors la loi » des Héréros et Namas étaient presque exterminées, ils furent placés en camps de concentration⁹² ou tués sur place⁹³. Lors de la guerre du Bani-Volta, les violences extrêmes diminuèrent au fur et à mesure du conflit. Les premières mesures de répression contre les populations révoltées laissaient entendre qu'elles étaient toutes coupables d'insurrection. Or, vers la fin du conflit, les autorités coloniales cessèrent de s'attaquer de façon systématique aux populations et à leurs villages. Les conditions de soumission des populations étaient certes sévères. Toutefois, rendre aux autorités les chefs de la rébellion et présenter la soumission du village suffisaient pour que les autorités militaires ne s'attaquent pas aux habitants.

La logique allemande lors du génocide des Héréros dérivait de l'obsession de la culture militaire allemande pour l'ordre absolu. Les populations révoltées, même si elles étaient soumises aux Allemands, demeuraient des éléments perturbateurs⁹⁴. Pour les officiers coloniaux français et les administrateurs civils, la plupart des « indigènes » révoltés ont en fait été égarés par des chefs charismatiques. La garantie d'un retour à

⁹² I.V. Hull, *Absolute Destruction...*, *op. cit.*, p. 73.

⁹³ *Ibid.*, p. 60-61.

⁹⁴ *Ibid.*

la normale et une démonstration des bienfaits de la *Pax Gallica* suffiraient, selon eux, pour maintenir l'ordre dans la colonie. Le tournant dans la stratégie de répression, débuté par l'armée coloniale pour des raisons « militaires », ainsi que l'amortissement de la violence pour diriger les efforts vers une « pacification en profondeur » distingua le cas français de la guerre coloniale au cas allemand. Elle démontre la capacité de l'idéologie de la mission civilisatrice à mettre un frein aux violences extrêmes et l'application d'actes génocidaires. Trois aspects sont à souligner dans ces différences qui mettent en évidence le cadre de réflexion et la vision de la colonie des autorités coloniales françaises.

Dans un premier temps, l'action militaire et l'action politique étaient conjointes, l'une menée par les autorités militaires et l'autre par les autorités civiles. La conscience que la « pacification » ne pouvait qu'être une campagne militaire usant de violence extrême comme ce fut le cas dans le SOAA entre 1904 et 1907 différencie radicalement les deux cas. Les campagnes de « pacification » française et les officiers qui les menaient perdaient rarement de vue les objectifs politiques qui leur étaient imposés par l'administration coloniale et par leur « vision » de la colonie. Il faut aussi faire remarquer que la destruction systématique des villages était certes une action menée par les militaires, mais elle était exigée par les commandants de cercle avant tout. Cette collaboration, malgré qu'elle fût parfois tendue, marque une grande différence avec la campagne du général Trotha où, aussitôt qu'il prit la direction des opérations militaires, un « gouvernement militaire » fut instauré par Berlin. Les impératifs militaires écrasaient tout impératif politique, et le *schutztruppe* était à l'abri de toute critique ou barrière civile⁹⁵.

Découlant de cette collaboration entre le civil et le militaire, la capacité de freiner les violences extrêmes qui généraient des dynamiques et des pratiques génocidaires était absente dans le cas allemand. En effet, la promulgation de l'ordre d'extermination

⁹⁵ *Ibid.*, p. 12.

par Lothar von Trotha du 2 octobre 1904 suivit la bataille de Waterberg. Cherchant une bataille « décisive » contre les Héréros, Trotha tenta d'encercler la montagne de Waterberg où s'était réfugiée la majorité de cette population⁹⁶. L'encercllement fut un échec et les Héréros purent fuir dans le désert. L'ordre d'extermination fut alors promulgué en raison de cet échec qui radicalisa les pratiques de violences des *schutztruppen*. Hull releva d'importants massacres de civils qui se rendait aux Allemands. Des exécutions sommaires par pendaison ou par balles de femmes et d'enfants dans les camps allemands furent également répertoriées dans des rapports officiels et rapportées par des témoins⁹⁷. Malgré le fait que la résistance des Héréros avait notablement diminué et que les véritables combats avaient cessé, Trotha et l'état-major allemand avaient maintenu leur politique d'exterminations jusqu'à en faire une proclamation le 2 octobre 1904⁹⁸, perdant de vue les objectifs politiques de la guerre qui étaient le retour au calme et la réintégration des populations Héréros dans le système d'exploitation économique de la colonie. La gestion de l'après-conflit dans le cas allemand était également représentative de cette utilisation de mesures radicales et extrêmes de la culture militaire allemande⁹⁹.

La nature du colonialisme français et le régime politique en métropole encadrèrent la culture militaire française via l'idéologie de la mission civilisatrice. Ainsi, l'action militaire et l'action politique étaient perçues comme allant de paire afin de mener à bien une « pacification » et permettaient d'éviter un dérapage génocidaire des pratiques et dynamiques de la violence extrême. Avant tout disciplinaire, paternaliste et réformatrice, la violence des autorités militaires coloniales françaises pouvait être freinée par des considérations politiques elles-mêmes dérivant de l'idéologie de la mission civilisatrice. La nécessité de « pacifier » la région de la Bani-Volta à travers des postes militaires, des punitions collectives telles des amendes, le

⁹⁶ *Ibid.*, p. 27-28.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 49-51.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 56.

⁹⁹ Voir au chapitre 2, p. 34-35.

désarmement collectif, mais par-dessous tout en exigeant que les chefs soient livrés aux autorités coloniales sans imposer des punitions physiques sur l'entièreté de la population après la période de campagne militaire à proprement parler, découlait de cette idéologie. Car, comme nous l'avons exposé aux chapitres 2 et 3, les présupposés « raciaux » sur les « indigènes » laissaient entendre qu'ils étaient avant tout des masses influençables et dirigées par des individus malveillants et intelligents. Pour que la région soit pleinement pacifiée, il fallait les convaincre, que les autorités coloniales françaises étaient là pour leur bien et que leurs chefs les avaient égarés en promouvant la révolte. Déroger de ces principes civilisateurs serait un débordement inacceptable.

Conclusion

Avec la fin de la saison sèche, la colonne principale et les colonnes secondaires militaires furent dissoutes. Certains contingents restèrent dans la région voltaïque tandis que d'autres furent acheminés dans des territoires coloniaux où subsistaient des troubles insurrectionnels.

Lors de la période finale de la guerre du Bani-Volta, les autorités militaires et civiles opérèrent un désamorçage de la violence extrême afin de transiter vers une « pacification en profondeur ». Prenant conscience que la résistance anticoloniale perdait de sa force, les autorités militaires agirent en conséquence et mirent fin à certaines pratiques de violence avant tout utilisée pour casser la révolte à ses débuts. Lorsque le retour à la normale devint essentiel, il fallait laisser les habitants retourner dans leurs villages et recommencer les cultures. C'étaient les objectifs de la « mise en valeur » et les principes de l'idéologie de la mission civilisatrice qui permirent d'opérer ce tournant stratégique et empêchèrent les autorités militaires de maintenir des

pratiques de violence extrême qui pouvaient, si maintenues, entraîner l'armée dans une logique génocidaire de gestion de conflit. Malgré la méfiance et la paranoïa encore latente chez les autorités coloniales, la consigne était de seulement réagir à de l'insubordination où à de la résistance armée.

Nous avons également analysé comment la mission civilisatrice eut un effet sur les autorités civiles et leur perception du conflit. En effet, les autorités coloniales enquêtèrent sur la révolte, cherchèrent à comprendre ses causes, accusant le recrutement et la mauvaise intégration impériale des habitants de la région. Ils critiquèrent certaines pratiques administratives avant le conflit au point où certains administrateurs civils furent arrêtés et accusés de sévices graves contre des « indigènes ».

CONCLUSION

La guerre du Bani-Volta fut une guerre de grande envergure ainsi que l'une des plus meurtrières en AOF et, dans une certaine mesure, en Afrique coloniale subsaharienne. Avec plus de 30 000 morts et une région entière dévastée, les colonnes de répression françaises cherchèrent à punir les populations révoltées par l'usage systématique de la violence extrême. Pendant neuf mois, les colonnes s'attaquèrent à des centaines de villages « rebelles », les rasant et les incendiant tout en détruisant les stocks de nourriture et les récoltes. La coalition anticoloniale répondit par la défense acharnée des soukhalas avec une intelligence tactique et stratégique louangés par les officiers français. Évitant les combats en rase campagne, les combattants anticoloniaux fortifièrent les villages et forcèrent les troupes coloniales à se battre pour chaque case. Néanmoins, face à la violence incessante des colonnes françaises, la coalition anticoloniale commença à s'effriter et faiblir. Il est difficile d'établir une date exacte pour la fin de la guerre, mais nous pouvons la situer entre le mois de juillet et septembre 1916. La violence de l'armée coloniale française était le résultat de sa culture organisationnelle et de la mission civilisatrice.

Notre recherche approfondit nos connaissances sur l'armée coloniale, sa culture et ses pratiques et dynamiques de la violence. Plusieurs études se penchèrent sur l'armée coloniale en soulignant ses « grandes » personnalités, ses spécificités, sa culture matérielle, ses tactiques et stratégies dans les guerres coloniales ainsi que les conquêtes qu'elle mena outre-mer. Mais ce corps armé fut rarement étudié sous l'angle de la culture militaire. Cette approche permet d'englober les mentalités et les pratiques de l'armée et de les comprendre l'une par rapport à l'autre. À partir de la conquête de

l'Algérie, une armée coloniale française s'affirma et se consolida tout au long du XIX^e. Les officiers stationnés outre-mer bâtirent par la même occasion leur propre culture militaire, se distanciant de leurs homologues métropolitains.

Également, nous nous inscrivons dans une nouvelle historiographie de la violence coloniale et du maintien de l'ordre en colonie. Au-delà de la simple analyse des stratégies et des tactiques militaires, nous avons démontré comment la violence des autorités militaires s'inscrivait dans le plus grand phénomène de la colonisation et des idéologies coloniales européennes. Analyser la violence des autorités militaires à travers leur culture organisationnelle permet de saisir l'influence de la nature du régime politique sur l'organisation militaire. Ainsi, nous démontrons comment la mission civilisatrice influença les pratiques et les dynamiques de la violence, par l'entremise des deux postulats de base de l'armée coloniale (l'ordre absolu et l'adaptabilité).

Cette approche renouvelle l'historiographie autour de la mission civilisatrice et son impact réel sur la colonisation française du XIX^e et XX^e siècle. Longtemps ignorée et qualifiée d'écran de fumée pour justifier le colonialisme, Alice Conklin rompit avec cette tradition et étudia l'effet de l'idéologie de la mission civilisatrice sur les politiques coloniales. Mais son ouvrage se limita à la relation entre les autorités civiles coloniales, en particulier les gouverneurs généraux, et cette mission. Pour notre part, nous argumentons que la mission civilisatrice avait aussi agi sur le monde militaire coloniale. Bien que cela peut paraître contradictoire – une mission qui cherche le développement civilisationnel des populations colonisées ne pourrait être en accord avec l'usage de la violence extrême – nous démontrons qu'elle fut à la base de la justification de la violence extrême. Or, son effet n'avait pas seulement encouragé la violence extrême par l'entremise de l'espace imaginé de la colonie et le racisme, mais y imposa également des limites. En particulier, elle fut un frein efficace aux actes génocidaires. Ne se dotant pas d'une telle mission, l'armée impériale allemande était

incapable de mettre fin à sa violence extrême et ses actes génocidaires lorsqu'elle fut embrayée.

Lors des premières conquêtes impériales du Second Empire colonial français, la violence de l'armée coloniale se fondait sur l'« extermination » de la résistance par la razzia. Le cas des colonnes du général Bugeaud en Algérie fut le summum de cette stratégie de terreur et de destruction. Avec l'avènement de la Troisième République et la lancée d'une nouvelle vague de colonisation en Afrique à partir des années 1880, les justificatifs de la colonisation prennent un ton différent et se fondent sur les principes de la Révolution française et de l'universalisme républicain. Les vieilles méthodes de conquêtes coloniales furent critiquées pour leur violence extrême par certains militaires, notamment Lyautey, ainsi que par des politiciens. La culture militaire coloniale fut influencée par ce changement de paradigme idéologique et politique de la colonisation.

Au chapitre 2, la théorie de culture organisationnelle, ayant comme postulat de base la recherche de l'ordre absolu par la violence et l'adaptabilité au contexte varié et changeant de la colonie, fut influencée par l'idéologie de la mission civilisatrice. En effet, cette mission pesa sur le postulat de l'ordre absolu en introduisant une dynamique raciale aux violences de l'armée coloniale, mais aussi à la vision de l'ennemi et de la mentalité de leurs administrés. Paternalistes, disciplinaires et réformatrices, les autorités militaires faisaient usage de la violence extrême pour punir les populations révoltées et pour en faire un exemple. Or, la mission civilisatrice agit au-delà de la simple pratique de la violence. Effectivement, elle renforça le programme politique de l'action militaire en colonie, imposant de ce fait certaines limites à la violence. Il était autant question d'éliminer les entraves à la bonne conduite de la colonisation et de la mission civilisatrice que de développer la colonie par des postes militaires pour assurer la paix française. Ainsi, les stratégies de « pacification » se fondèrent sur l'espace imaginé de la colonie ainsi que le racisme.

Lorsque la révolte éclata dans la région voltaïque, la culture militaire coloniale était pleinement mature et partagée par les officiers coloniaux. Au chapitre 3, nous montrons comment cette culture, influencée par l'idéologie de la mission civilisatrice, agit sur les pratiques et les dynamiques de la violence pendant la guerre du Bani-Volta. Ainsi, nous analysons l'autre côté de la médaille en nous penchant sur les actions des autorités coloniales. Ceci offre un meilleur portrait de ce conflit, poussant notre compréhension de la violence coloniale au-delà de la simple réaction à l'insurrection. Mahir Saul et Patrick Royer avait approfondi les connaissances sur la résistance de la coalition anticoloniale, mais leurs analyses des réponses françaises à la révolte manquaient de profondeur. Certes, ils la relient à l'occasion à une certaine tradition et un savoir-faire militaire dans les colonies, mais sans tenter d'exposer comment elle s'inscrivait dans une culture coloniale militaire, ni d'y exposer comment les idéologies coloniales pouvaient avoir un impact sur la violence. Ainsi, ce mémoire montre comment la violence des autorités coloniales était en continuité avec les pratiques établies par une culture militaire coloniale pleinement mature et fortement influencée par la mission civilisatrice.

En effet, l'usage de la colonne répressive et de la destruction systématique de la résistance étaient encouragés par le racisme de la culture militaire. Les militaires percevaient les « indigènes » comme de « grands enfants » qu'il suffisait de dompter et de discipliner par la violence, même si elle devait être extrême. La chasse aux meneurs, qu'ils soient des individus spécifiques ou un groupe, par exemple, ethnique, faisait aussi partie des dynamiques de violence. Car, si les populations « indigènes » se révoltent, c'était en raison de leur naïveté vis-à-vis des chefs charismatiques et manipulateurs, avides de pouvoir personnel. Les opérations furent donc divisées selon les perceptions raciales des autorités coloniales, construites par les « savoirs » acquis pendant la conquête du territoire entre 1885 et 1900. Ce racisme et cette espace imaginée proviennent de l'idéologie de la mission civilisatrice. De fait, celle-ci

présentait la colonie et ses habitants comme un territoire à apprivoiser par la force, mais aussi par la persuasion des bienfaits de la tutelle française.

Une fois que la révolte s'atténuait, la violence des autorités militaires se désamorçait à son tour. Les villages se soumettaient davantage, les chefs de la révolte furent livrés par les populations locales et un désarmement systématique, déjà entamé avant la guerre, se renforçait. Pendant cette phase du conflit, les autorités militaires mirent des postes à certains points névralgiques de la région afin d'assurer la « pacification en profondeur ». La présence constante de militaires devait assurer l'ordre dans les zones pacifiées. Aux yeux des militaires, ils devaient aussi permettre un rapprochement entre les autorités coloniales et les « indigènes », reconstruisant le lien de confiance envers l'empire. Ils se devaient de garantir leur sécurité ainsi que de permettre leur prospérité. Du moins, c'était ce que les autorités militaires, en particulier le colonel Molard, argumentèrent pour la mise en place d'un territoire militaire. Le territoire aurait lentement été remis entre les mains des civils. Ceci était nécessaire, car les autorités civiles n'avaient pas réussi à maintenir l'ordre et construire des liens de confiance entre eux et les « indigènes ». Il existait bien évidemment un problème de personnel dans la région, mais les abus, les sévices et les viols perpétrés par des fonctionnaires civils de la région confirmèrent le constat des militaires. Les autorités cherchèrent alors à condamner ces hommes, mais le contexte international de la Grande Guerre les empêcha. Les administrateurs accusés furent blanchis. Néanmoins, la région ne devint pas un territoire militaire et les autorités coloniales créèrent la colonie de la Haute-Volta le 1^{er} mars 1919.

Ce qui s'observe lors de la guerre du Bani-Volta manque à être étudié dans d'autres conflits coloniaux. En effet, d'autres mouvements de révolte en AOF furent sévèrement réprimés pendant la Première Guerre mondiale. À titre d'exemple, la révolte en pays Sahouè (juillet-août 1918) et la mobilisation de la colonne du Mono prirent des allures similaires aux événements de la guerre du Bani-Volta. Après une

première tentative mise en échec afin mater la révolte¹, les autorités coloniales utilisèrent des pratiques de violence similaires, à l'exception de l'usage de camp de concentration pour regrouper une partie de la population de la région, les Sahouè, accusés d'être les instigateurs². Bref, d'autres opérations de « pacification » méritent notre attention et une analyse à la lumière du concept de culture organisationnelle.

Pourquoi l'étude de la culture militaire et du poids de la mission civilisatrice sur les pratiques et les dynamiques de la violence est-elle importante? Selon nous, elle illustre la complexité de la violence de guerre en colonie. Ce n'était pas seulement, comme le laissent parfois entendre certaines études, des violences issues de circonstances immédiates, du sadisme et de la violence « inhérente » au colonisateur occidental. Sans remettre en question la violence intrinsèque à la colonisation européenne et de son impérialisme, il s'agit plutôt de montrer comment les institutions et les acteurs sur le terrain la rationalisaient et l'institutionnalisèrent. La violence n'était pas un phénomène « *de facto* ». Ainsi, les pistes que nous suggérons peuvent aussi nous faire comprendre les violences de guerre d'aujourd'hui. Encore pris dans une dynamique de l'occident contre les « autres », les occupations militaires occidentales en Afrique et au Moyen-Orient révélèrent des pratiques de violence extrême de la part des troupes occidentales, malgré les discours politiques et militaires qui mettent de l'avant la cause humanitaire de ces interventions.

Certes, les enjeux internationaux ont changé depuis la fin de la colonisation, surtout avec la montée en popularité de l'anti-impérialisme dans le discours populaire et politique. Les opérations militaires occidentales dans le monde sont alors orchestrées dans un contexte international, géopolitique et culturel changeant. Mais des similitudes subsistent. Les interventions sont étroitement surveillées par la communauté internationale, scrutées par l'opinion publique en raison des médias de masse et des

¹ P. Dramé, *L'impérialisme colonial français en Afrique...*, *op. cit.*, p. 88.

² *Ibid.*, p. 91.

réseaux sociaux et peuvent même être sanctionnées par l'ONU. Mais certains principes des guerres coloniales du XIX^e et XX^e siècle agissent encore sur les pratiques et dynamiques de la violence. Les principes de la « guerre contre-insurrectionnelle », encore utilisés aujourd'hui dans le contexte irakien, afghan et en Afrique de l'Ouest, sont une des traces de la guerre coloniale qui persiste. Les justificatifs pour ces guerres sont aussi similaires : si, dans un cas, les Européens proclamèrent amener la civilisation dans le monde et en particulier en Afrique, les interventions militaires des États-Unis en Iraq devaient amener la « démocratie ». Le cadre de notre étude interroge comment l'armée comprit son rôle dans ces opérations, comment elle s'octroie des objectifs politiques et comment ceux-ci influencent la violence.

BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites

Archives nationales d'outre-mer (ANOM)

Fond ancien AOF¹

Série D : Affaires militaires

1 D 209 (14 MIOM 300)

Télégramme 1271, 1024, 954, 1116

4 D 64 (14 MIOM 363)

Télégramme 321, 312, 116, 380, 983, 1013, 1051, 411, 1101, 421, 435, 1160, 1958,

Série G : Politique et administration général

4 G 21 (14 MIOM 765)

Édouard Picanon, « Rapport fait par M. Picanon concernant la vérification du service de M. Haillot et Maguet, à l'époque du 22 février 1917 et explications fournies par ces agents sur les résultats de sa vérification, Affaire des Marabout », Dakar, 12 mai 1917.

Édouard Picanon, « Rapport d'ensemble N° 50 : Enquête sur les causes de la révolt de la région de la Volta », Dakar, 12 mai 1917.

15 G 201 (14 MIOM 1050)

Henri Maubert, « Opération contre Boho et Koukourouna, Carnet de route », Bobo Dioulasso, 15 mai 1916.

15 G 201 (14 MIOM 1051)

¹ La notice MIOM est la côte des microfiches. Les notices originales des fonds d'archives ont été maintenues.

Télégramme 152, 166.

Fond affaires politiques

1 AFFPOL 2762, Édouard Picanon, « Rapports d'ensemble sur le recrutement », Dakar, 27 novembre 1918,

EE-II-2250 Maguet, Télégramme N° 1815 d'Angoulvant au Ministère des colonies, 23 avril 1919.

Service historique de la défense (SHD)

11 YF 2275, Dossier Personnel du Colonel Jules Hippolyte Molard.

Fond AOF classeur 5H

5 H 3, Troupes du groupe A.O.F., États-Majors, 1^{er} Bureau, « Circulaire N° 67 au sujet des opérations militaires », 1916.

5 H 194, Jules Hippolyte Molard, « Rapport du colonel Molard, commandant militaire du Haut-Sénégal et Niger sur les opérations de police dans le bassin de la Volta », Dédougou, 15 septembre 1916.

5 H 194, Jules Hippolyte Molard, « Pièce annexes au Rapport du colonel Molard », 15 octobre 1916, pièce d'annexe 5 à 15,

Centre historiques et d'études des territoires d'outre-mer (CHETOM)²

CHETOM, 15 H 29 (SHD GR 9 M 34), « Manuel Tactique pour le groupe de l'AOF, notion général », p. 12

Assemblée nationale

Grands discours parlementaires

Ferry, Jules « Les fondements de la politique coloniale », 28 juillet 1885.

² Cette source fut consultée en microfiche au SHD.

<<http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/jules-ferry-28-juillet-1885>>, (16 décembre 2019).

Clemenceau, Georges, « La colonisation est-elle un devoir de civilisation ? », 31 juillet 1885.

<<http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/georges-clemenceau-31-juillet-1885>>, (16 décembre 2019).

Sources imprimées

ANGOULVANT, Gabriel, *La pacification de la Côte d'Ivoire : 1908-1915, méthodes et résultats*, Paris, Émile Larose Libraire-Éditeur, 1916, 395p.

GALLIÉNI, Joseph-Simon, *Deux campagnes au Soudan français, (1886-1888)*, Paris, Librairie Hachette, 1891, 638p.

GALLIÉNI, Joseph-Simon, *Rapport d'ensemble sur la pacification, l'organisation et la colonisation de Madagascar (octobre 1896 à mars 1899)*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle Éditeur militaire, 1900, 628p.

HOBSON, John A., *Imperialism, A Study*, New York, James Pote and Company, 1902, 400p.

LENIN, Vladimir Il'ich, *L'impérialisme : stade suprême du capitalisme*, Paris, Éditions sociales, 1952 (1916), 166p.

LYAUTEY, Hubert, *Du rôle colonial de l'armée*, Paris, 1900, 63p.

MANGIN, Charles, *La Force noire*, Paris, Hachette, 1910, 365p.

NIAKATE, Moussa, *La révolte des Bobos dans le cercle de Dédougou et San (1915-1916)*, Bamako, Maison du peuple, n.d., vol. 1, 104p.

Études

BAT, Jean-Pierre (éd.), *Maintenir l'ordre colonial : Afrique et Madagascar (XIXe - XXe siècles)*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, 2012, coll. « Collection "Histoire" », 220p.

BONI, Nazi, *Histoire synthétique de l'Afrique résistante : les réactions des peuples africains face aux influences extérieures*, Paris, Présence Africaine, 1971, 256p.

CLAYTON, Anthony, *France, Soldiers and Africa*, London, Brassey's, 1988, 444 p.

- CONKLIN, Alice L, *A mission to civilize: the republican idea of empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford, California, Stanford University Press, 1997, 367p.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine et Odile GOERG, *L'Afrique occidentale au temps des Français : colonisateurs et colonisés, 1860-1960*, Paris, La Découverte, 1992, 460p.
- COSTANTINI, Dino, *Mission civilisatrice : le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*, Paris, Éditions La Découverte, 2008, 288p.
- COULIBALY, Céleste Joseph Moussa, *La guerre du Bani-Volta (1915-1916)*, Paris, L'Harmattan, 2017, coll. « Études africaines. Série Histoire », 223p.
- CROWDER, Michael, *West African resistance; the Military Response to Colonial Occupation*, London, Hutchinson, 1971, 540p.
- DRAMÉ, Patrick, *L'Impérialisme colonial français en Afrique : enjeux et impacts de la défense de l'AOF : 1918-1940*, Paris, Harmattan, 2008, 480p.
- FOGARTY, Richard Standish, *Race and war in France: colonial subjects in the French army, 1914-1918*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2008. 374p.
- FRÉMEAUX, Jacques, *L'Afrique à l'ombre des épées : 1830-1930. 2 : Officiers administrateurs et troupes coloniales*, Paris, Service historique de l'Armée de terre, 1995, vol. . 2/2, coll. « Publications du Service historique de l'Armée de Terre », 311p.
- FRÉMEAUX, Jacques, *L'Afrique à l'ombre des épées : 1830-1930. 1 : Des établissements côtiers aux confins sahariens*, Paris, Service historique de l'Armée de terre, 1993, vol. 2/1, coll. « Publications du Service historique de l'Armée de Terre », 191p.
- HULL, Isabel V, *Absolute Destruction: Military Culture and the Practices of War in Imperial Germany*, Ithaca, Cornell University Press, 2005, 384p.
- JOLY, Vincent, *Guerres d'Afrique : 130 ans de guerres coloniales : l'expérience française*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 336p.
- KAMBOU-FERRAND, Jeanne-Marie, *Peuples voltaïques et conquête coloniale, 1885-1914 : Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, 1993, 478p.

- KANYA-FORSTNER, A. S., *The conquest of the Western Sudan: a study in French military imperialism*, London, Cambridge U.P, 1969, 297p.
- KIER, Elizabeth, *Imagining war: French and British military doctrine between the wars*, Princeton, 2017, 240p.
- KUSS, Susanne, *German Colonial Wars and the Context of Military Violence*, trad. par Andrew SMITH, Harvard University Press, 2017, 400p.
- LAGANA, Marc, *Le Parti Colonial français : éléments d'histoire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1990, 188p.
- LE COUR GRANDMAISON, Olivier, *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'État colonial*, Paris, Fayard, 2008, 365p.
- LIULEVICIUS, Vejas Gabriel, *War land on the Eastern Front: culture, national identity and German occupation in World War I*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, 309p.
- LUNN, Joe, *Memoirs of the maelstrom: a Senegalese oral history of the First World War*, Portsmouth (N.H.), Heinemann, 2008, 264p.
- MANCERON, Gilles, *Marianne et les colonies : une introduction à l'histoire coloniale de la France*, Paris, Découverte, 2006, 318p.
- MBEMBE, Achille, *Politiques de l'inimitié*, Paris, 2018, 206p.
- MICHEL, Marc, *L'Afrique dans l'engrenage de la Grande Guerre, 1914-1918*, Paris, Karthala, 2013, 237p.
- MICHEL, Marc, *Les Africains et la Grande Guerre: l'appel à l'Afrique (1914-1918)*, Paris, Karthala, 2003, coll. « Hommes et sociétés », 302p.
- MICHEL, Marc, *L'appel à l'Afrique: contributions et réactions à l'effort de guerre en A.O.F. (1914-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, coll.« Publications de la Sorbonne », n° 6, 533p.
- MORILLO, Stephen et Michael F. PAVKOVIC, *What is military history?*, Cambridge, UK ; Medford, MA, Polity, 2018, coll. « What is history? », 183p.
- PERSON, Yves, *Samori. Une révolution dyula*, mémoires de l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), no 80, Dakar, 1968, 1970, 1975, 3 tomes, 2377p.

- PITTS, Jennifer, *A turn to empire: the rise of imperial liberalism in Britain and France*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 2005, 381p.
- PORCH, Douglas, *The French foreign legion: a complete history of the legendary fighting force*, New York, Skyhorse, 2010, 728p.
- ROYER, Patrick Yves, *In pursuit of tradition: local cults and religious conversion among the Sambla of Burkina Faso*, PhD, University of Illinois, 1996, 317p.
- SAID, Edward W., *Orientalism*, New York, Vintage Books, 1979, 368p.
- SAUL, Mahir, « Military Alliance, Personal Submission and Oaths in Precolonial Western Sudan », *Das Arabische Buch*, n° 21, 1997, 11p.
- SAUL, Mahir et Patrick Yves ROYER, *West African challenge to empire: culture and history in the Volta-Bani anticolonial war*, Athens, Ohio University Press, 2001, coll. « Western African Studies », 404p.
- SCHEIN, Edgar H., *Organizational Culture and Leadership*, San Francisco, Jossey-Bass, 2004, 437p.
- SCHNEIDER, William H., *An empire for the masses: the French popular image of Africa, 1870-1900*, Westport, Conn., Greenwood Press, 1982, 222p.
- SCOTT, James C., *Seeing like a state: how certain schemes to improve the human condition have failed*, New Haven, Yale University Press, 1998, coll. « Yale agrarian studies », 445p.
- SEWELL, William Hamilton, *Logics of history: social theory and social transformation*, Chicago, University of Chicago Press, 2005, coll. « Chicago studies in practices of meaning », 412p.
- SNYDER, Jack *The Ideology of the Offensive: Military Decision Making and the Disasters of 1914*, Ithaca, Cornell University Press, 1984, 272p.
- SOUYRIS, Bernard, *Oppression coloniale et résistance en Haute-Volta: l'exemple de la région de la boucle du Mouhoun (1885-1935)*, Paris, L'Harmattan, 2014, 221p.
- STEINMETZ JR, Charles E., *African Resistance During the First World War*, West Virginia University, 2012, 321p.
- TEYSSIER, Arnaud, *Lyautey « Le ciel et les sables sont grands »*, Paris, Perrin, 2009, 600p.

WALTER, Dierk, *Colonial violence: European empires and the use of force*, trad. par Peter LEWIS, New York, Oxford University Press, 2017, 441p.

Articles et chapitres d'ouvrages collectifs

BLANCHARD, Pascal et Nicolas BANCEL, « La fondation du républicanisme colonial. Retour sur une généalogie politique », *Mouvements*, vol. 38, n° 2, 2005, p. 26-33.

BRUNSCHWIG, Henri, « De la résistance africaine à l'impérialisme européen », *Journal of African history Journal of African History*, vol. 15, n° 1, 1974, p. 47-64.

CONKLIN, Alice L., « Colonialism and human rights, a contradiction in terms? The case of France and West Africa, 1895-1914 », *The American Historical Review*, vol. 103, n° 2, 1998, p. 419-442.

CROWDER, Michael, « La Première Guerre mondiale et ses conséquences », dans *L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935*, Paris, Unesco, 1989, vol. 7, coll. « Histoire générale de l'Afrique. », p. 307-337.

DESBIENS, Caroline, « Imaginative Geographies », dans *International Encyclopedia of Geography: People, the Earth, Environment and Technology*, Oxford, UK, John Wiley & Sons, Ltd, 2017, p. 1-6.

DWYER, Philip et Amanda NETTELBECK, « "Savage Wars of Peace": Violence, Colonialism and Empire in the Modern World », dans *Violence, Colonialism and Empire in the Modern World*, Palgrave Macmillan, 2018, p. 1-22

FANON, Frantz, « Racisme et culture », *Présence Africaine éditions*, vol. 165/166, 1956 2002, pp. 77-84.

HÉBERT, Jean, « Révoltes en Haute-Volta de 1914 à 1918 », *République de Haute-Volta, Centre voltaïque de la recherche scientifique Ouagadougou*, vol. 3-4, 1970, p. 3-59.

JANVIER, Jacques, « Autour des missions Voulet-Chanoine en Afrique Occidentale (1896-1899) », *Présence Africaine*, vol. 22, n° 3, 1958, pp. 86.

LE COUR GRANDMAISON, Olivier, « De l'"extermination" à la "mise en valeur" des colonies le triomphe de l'exception française (1885-1931) », dans *Nouvelle histoire des colonisations européennes (XIXe-XXe siècles) : sociétés, cultures, politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, p. 153-166.

MBEMBE, Achille, « De la scène coloniale chez Frantz Fanon », *Rue Descartes*, vol. n° 58, n° 4, 2 décembre 2007, p. 37-55.

MERLE, Isabelle, « Retour sur le régime de l'indigénat : Genèse et contradictions des principes répressifs dans l'empire français », *French Politics, Culture & Society*, vol. 20(2), 1 juillet 2002, p. 77-97.

MICHEL, Marc, « L'armée coloniale en Afrique occidentale française (1912-1960) », dans *L'Afrique occidentale au temps des Français, Colonisateurs et colonisés, c. 1860-1960*, Paris, La découverte, 1992, p. 57-78.

PORCH, Douglas, « Bugeaud, Galliéni, Lyautey: The Development of French Colonial Warfare », dans *Makers of Modern Strategy: from Machiavelli to the Nuclear Age*, Oxford, Oxford University Press, 1986, p. 376-407.

RØGE, Pernille et Marion LECLAIR, « L'économie politique en France et les origines intellectuelles de « La Mission Civilisatrice » en Afrique », *Dix-huitième siècle*, vol. 44, n° 1, 2012, pp. 117.

UZOIGWE, Godfrey N., « Partage européen et conquête de l'Afrique : aperçu général », dans *L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935*, Paris, Unesco/NEA, vol. 7, coll. « Histoire générale de L'Afrique », p. 39-65.

Roman

BONI, Nazi, *Crépuscule des temps anciens : chronique du Bwamu.*, Paris, Présence Africaine, 1962, 256p.

VIGNÉ D'OCTON, Paul, *La gloire du sabre*, préface par Jean Suret-Canale, Paris, Quintette, 1984 (1990), 152p.

ZONGO, Norbert, *Roughbéinga*, Ouagadougou, Éd. INC, 1990, 164p.

Site web

D'ANDURAIN, Julie, « Le "parti colonial" - Réseaux politiques et milieux d'affaires : les cas d'Eugène Étienne et d'Auguste d'Arenberg - études-coloniales », *Revue en ligne Études coloniales*, 29 décembre 2006. <<http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2006/12/29/3538945.html>>, (3 juin 2020).

FASO AMAZONE, « Devoir de mémoire : La grande révolte de la boucle de la volta noire », 22 septembre 2017,

<<https://www.fasoamazone.net/2017/09/22/devoir-de-memoire-la-grande-revolte-de-la-boucle-de-la-volta-noire/>> (5 juin 2020)

LES GRANDES PERSONNES, « Bona Kélé »,
<<http://www.lesgrandespersonnes.org/Bona-Kele>>, (11 juillet 2019)

